

Avril 2020



**Agenda 21 de
Carpentras**

**Diagnostic de
Développement
Durable**



AVIGNON
UNIVERSITÉ

**Master 2 Géomatique et conduite de projets territoriaux
Avignon Université**



CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

Sommaire

Introduction générale..... 7

Le développement durable, une préoccupation planétaire déclinée à l'échelle locale : l'Agenda 21.....	8
Carpentras et la démarche d'Agenda 21 local.....	9
Méthodologie générale d'élaboration du diagnostic d'Agenda 21...14	
Axes de structuration du diagnostic de l'Agenda 21 de Carpentras	16
Méthodologie de détermination des enjeux stratégiques.....18	

Axe 1 - Assurer un développement économique responsable..... 20

Penser global, Agir local 21

1. Le tissu économique carpentrasien..... 22

A. Secteurs d'activité dominants.....	22
B. Une agriculture qui s'engage dans le durable.....	24
C. L'activité industrielle concentrée au Sud de Carpentras.....	25
D. Une offre commerciale relativement dense.....	26
E. Carpentras au cœur du tourisme vauclusien.....	28
F. Une attractivité touristique retrouvée.....	29

2. L'emploi à Carpentras..... 30

A. Un pôle d'emploi majeur au sein de la CoVe.....	30
B. Des actifs entrant et sortant majoritairement à proximité de Carpentras	32
C. Un exode des jeunes actifs.....	33
D. Une relative inadéquation entre le niveau moyen de diplôme et le marché du travail.....	33

3. L'attractivité économique du territoire..... 34

A. Un territoire favorable à la création de nouvelles entreprises.....	34
B. Un centre-ville en cours de redynamisation.....	38
C. Economie Sociale et Solidaire.....	40
D. Mise en avant d'activités traditionnelles et locales.....	41
E. La foire de Saint-Siffrein.....	42

Synthèse de l'analyse AFOM..... 43

Enjeux stratégiques..... 44

Axe 2 - Maîtriser l'énergie et lutter contre la pollution.....	45	3. Diversité de l'offre de transport face à la congestion routière.....	57
<i>Penser global, Agir local</i>	46	A. Une dépendance automobile marquée à Carpentras.....	57
1. Une consommation énergétique à mieux maîtriser.....	47	B. Un fort potentiel de stationnement	58
A. Les logements à Carpentras, un secteur à forte consommation		C. Valorisation des transports en commun et de la mobilité douce.....	60
énergétique.....	47	4. Développement des énergies vertes.....	64
B. Une diversité des modes de chauffage.....	48	A. Des mesures d'encouragement fortes.....	64
C. Des actions pour lutter contre la précarité énergétique.....	48	B. Un potentiel solaire et éolien important mais encore sous-	
D. Programme National de Requalification des Quartiers Anciens		exploité.....	65
Dégradés (PNRQAD) et Action Cœur de Ville.....	49	Synthèse de l'analyse AFOM.....	66
2. Les types de pollution impactant Carpentras.....	54	Enjeux stratégiques.....	67
A. Une pollution atmosphérique majoritairement causée par les			
transports.....	54		
B. Des actions visant à limiter les excès de l'éclairage artificiel.....	55		
C. Quelques points phares pour la réduction de la pollution lumineuse			
.....	55		
D. Carpentras, une ville relativement exposée aux nuisances			
sonores.....	56		

Axe 3 - Agir ensemble pour la cohésion sociale et citoyenneté.....	68	4. Sensibilisation et éducation au développement durable.....	96
<i>Penser global, agir local.....</i>	69	A. Sensibiliser la jeunesse, un enjeu important.....	96
1. Lutter contre l'exclusion socio-économique.....	71	B. Une grande diversité des actions menées	96
A. Une population au profil socio-économique fragile.....	71	C. L'accent mis sur la sensibilisation à la problématique des déchets.....	97
B. Des mesures concrètes de réduction des inégalités	73	D. Des actions de sensibilisation à la gestion des déchets qui se poursuivent par des actions de nettoyage participatif.....	98
C. La volonté de promouvoir la mixité sociale.....	81	E. La création de jardins familiaux respectueux de l'environnement.....	99
2. Une commune investie dans la sécurité pour tous.....	86	5. Une vie démocratique animée.....	100
A. Une baisse importante de la délinquance.....	86	A. Le Conseil Municipal des Enfants, une initiation à la vie démocratique	100
B. De plus en plus de dispositifs pour la sécurité des habitants.....	86	B. Les conseils de quartiers, un outil de parole au profit des habitants récemment abandonné	101
C. Des habitants qui apprécient globalement la vie à Carpentras.....	87	C. Une mairie qui anime la vie démocratique	101
3. Une diversité des offres de Culture, Sports et Loisirs.....	88	Synthèse de l'analyse AFOM	102
A. Une grande accessibilité à la culture.....	88	Enjeux stratégiques	103
B. Une ville animée tout au long de l'année par des évènements variés.....	90		
C. Quelle répartition spatiale des équipements de la ville ?.....	91		
D. Quel accès aux équipements de la ville ?.....	92		
E. Une vie associative riche et variée.....	93		
F. Des activités sportives nombreuses et variées.....	94		

AXE 4 – Préserver et valoriser l’environnement et la biodiversité..... 104

Penser global, agir local..... 105

1. Un patrimoine naturel et paysager encore trop peu mis en valeur..... 106

- A. Typologie paysagère..... 106
- B. Typologie des espaces naturels 107
- C. Des espaces verts à proximité immédiate du centre-ville..... 108
- D. Une biodiversité de plus en plus protégée..... 110
- E. Des projets de valorisation de la ville, de l’environnement et de la biodiversité..... 112
- F. Un patrimoine historique et culturel riche..... 117

2. L’occupation du sol à Carpentras et sa gestion efficiente..... 119

- A. L’artificialisation du territoire communal 119
- B. Les documents d’urbanisme et les programmes d’actions comme outils de gestion de l’espace..... 121
- C. Une trame verte et bleue pour préserver la biodiversité..... 123
- D. Le projet du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux..... 124

3. La ressource en eau à Carpentras et sa gestion..... 125

- A. La gestion de l’eau potable..... 125
- B. L’eau, une ressource à préserver à Carpentras..... 126
- C. Quid de la sécheresse ?..... 126
- D. Focus sur l’irrigation : le cas du Canal de Carpentras..... 127
- E. L’assainissement collectif à Carpentras : un secteur modernisé..... 129

4. Les risques à Carpentras : une problématique majeure 132

- A. Les risques naturels et technologiques..... 132
- B. Les îlots de chaleur : un risque grandissant 133

5. La gestion des déchets : un enjeu fort pour le territoire..... 134

- A. Une gestion essentiellement intercommunale..... 134
- B. De nombreuses infrastructures de collecte..... 136
- C. Un service de nettoyage propre à la commune qui s’adapte.. 137
- D. ... en collaboration avec la Police Administrative..... 137

Synthèse de l’analyse AFOM..... 138

Enjeux stratégiques..... 138

AXE 5 – Tendre vers l'exemplarité de la Commune..... 140

Penser global, agir local..... 141

Analyse des pratiques de fonctionnement et de consommation de la municipalité..... 142

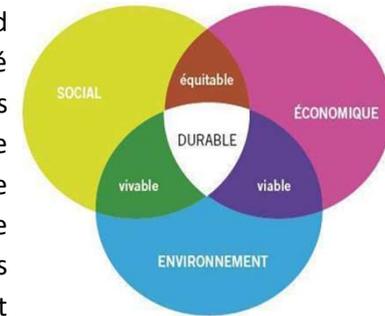
Synthèse de l'analyse AFOM..... 148

Enjeux stratégiques..... 149

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le développement durable, une préoccupation planétaire...

Le développement durable est aujourd'hui une préoccupation planétaire. Selon le rapport Brundtland, il correspond à un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des **générations futures** de répondre aux leurs. Le Développement Durable s'inscrit à l'intersection de trois dimensions : la dimension économique, la dimension sociale et la dimension environnementale. Depuis de nombreuses années, des décisions en faveur du développement durable sont actées notamment à l'échelle internationale, par exemple avec le protocole de Kyoto (contraignant pour les États mais non vérifié par une quelconque autorité), mais surtout au niveau national avec le Grenelle de l'environnement (contraignant pour les collectivités et dont les engagements sont vérifiés). La problématique du développement durable est particulièrement actuelle, comme le montre le sommet Action Climat qui s'est déroulé à New York en 2019, où ont été développées des réflexions sur les évolutions économiques, sociales et politiques possibles pour permettre la résilience des sociétés.

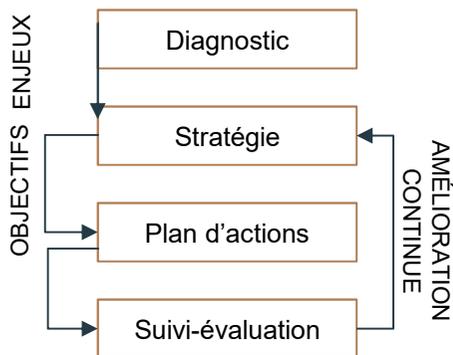


Source : Mtaterre

... déclinée à l'échelle locale : l'Agenda 21

La notion d'Agenda 21 peut être traduite comme un "Programme d'actions pour le 21ème siècle". Plus précisément, un Agenda 21 local est un projet territorial de développement durable, porté par une collectivité locale. L'élaboration d'un Agenda 21 repose sur quatre étapes :

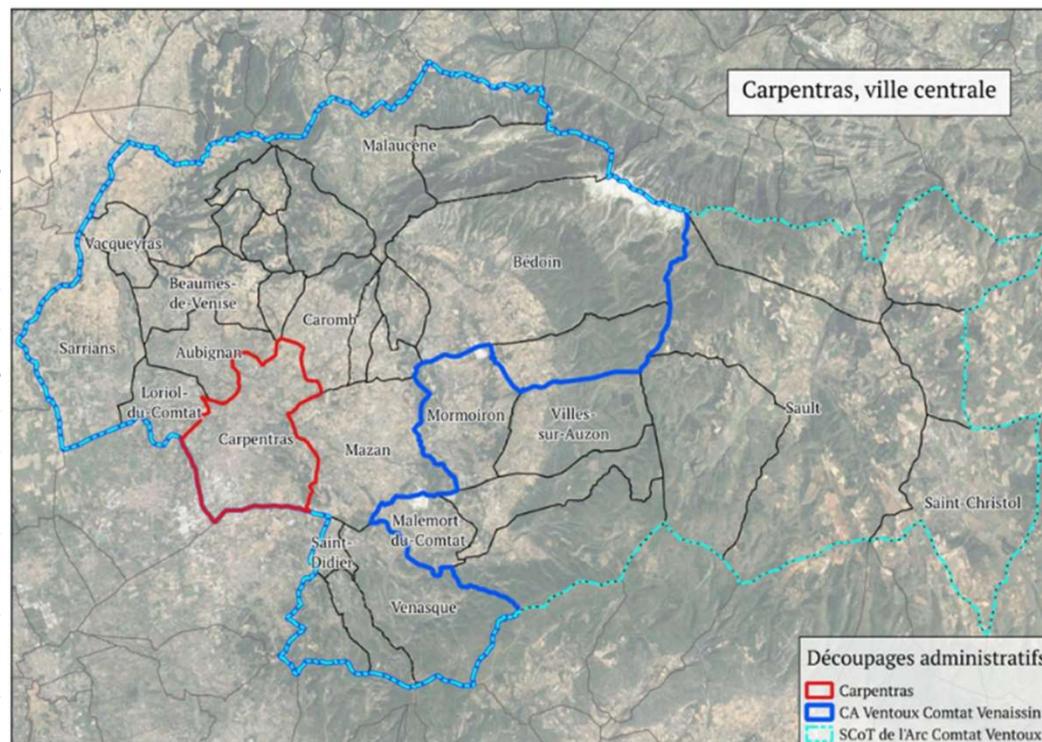
- 1- Un diagnostic, analyse critique d'un état des lieux aboutissant à la mise en lumière d'enjeux stratégiques ;
- 2- Une stratégie s'appuyant sur les enjeux précédemment cités et présentant des objectifs à atteindre ;
- 3- Un plan d'actions visant à rendre la stratégie opérationnelle ;
- 4- Un suivi et une évaluation, nécessaires pour inscrire l'Agenda 21 dans une démarche d'amélioration continue.



Carpentras et la démarche d'Agenda 21 local

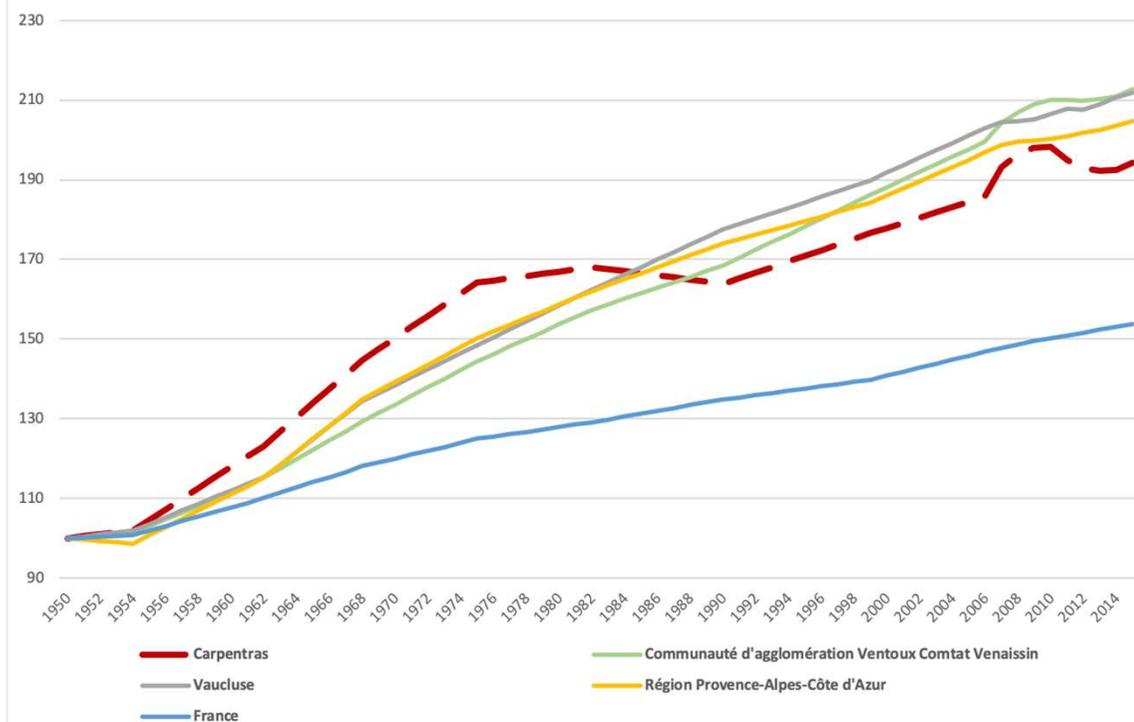
Carpentras, ville centrale

La commune de Carpentras est peuplée de 28 554 habitants (Insee, 2016) répartis sur une superficie de 37,92 km². Ceci représente une densité de 753 habitants/km², soit 5,54 fois celle de la CoVe. Carpentras est la ville majeure de la CoVe du point de vue des activités : 41,85% des entreprises de la CoVe sont domiciliées à Carpentras. Grâce à cette forte concentration d'entreprises, la commune regroupe à elle seule 39,6% des actifs de la CoVe et 37% de ses actifs occupés. Grâce à son statut de siège de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin, la commune de Carpentras présente des caractéristiques faisant d'elle un maillon essentiel dans le fonctionnement de l'intercommunalité. Par exemple, le pôle multimodal situé à proximité du centre-ville propose une offre de mobilité variée pour l'ensemble de la CoVe, principalement grâce au regroupement de deux modes de transport : le bus/car et le train.



Des carpentrassiens de plus en plus nombreux

Base 100, année de référence : 1950.



Une commune qui reste attractive

Carpentras est une ville de taille moyenne, elle dispute la place de deuxième ville du département en termes de population avec Orange, Avignon étant la ville la plus peuplée du Vaucluse.

Des années 1950 aux années 1980, la croissance est soutenue plus que dans les autres espaces de référence. Dès lors, il s'amorce un léger décrochage alors que le département, la communauté d'agglomération et le département continuent leur croissance rapide.

Ces dernières années, la population de Carpentras croît moins rapidement que les autres espaces de référence à l'exception de la France. La commune de Carpentras semble perdre de son attractivité.

Mais, à nouveau il s'amorce, depuis 2014, une meilleure croissance.

Cette croissance étant moins forte qu'auparavant, ceci est à mettre en lien avec les éléments présentés dans les pages suivantes comme un centre-ville en difficulté mais qui fait l'objet de nombreuses opérations de requalification qui pourront désormais attirer de nouvelles populations.



La polarisation de la commune est notable : Carpentras est le cinquième grand foyer d'emplois du Vaucluse (12865 emplois en 2016, INSEE), une position facilitée par sa localisation stratégique couplée à des infrastructures de transport diversifiées. Par ailleurs, une vaste offre de services (pôles santé et services éducatifs très développés) sont vecteurs d'attractivité pour cette ville tertiaire.



Néanmoins, l'exode des jeunes actifs, le taux de chômage (21,6% en 2016, INSEE) et la vacance commerciale témoignent d'une précarité sociale et économique grandissante et incarnent des facteurs de répulsivité pour la commune au solde migratoire négatif (-0,7% en 2016, INSEE). La commune, au travers de son CCAS, contribue à l'insertion professionnelle, à la lutte contre l'isolement, ou au soutien des ménages en difficulté financière.



Au coeur du Vaucluse, au pied du Mont Ventoux, et à proximité de nombreuses villes à forte qualité paysagère (Avignon, Orange, Vaison-la-Romaine), Carpentras s'inscrit dans un environnement naturel riche et touristiquement attractif. De plus, les différentes activités agricoles présentes sur la commune participent au développement d'un tourisme de terroir (fraise de Carpentras, vin, confitures, miel, etc.).

Carpentras et le Développement Durable : de nombreuses actions déjà engagées qu'il faut généraliser et amplifier

Consciente de ses atouts et des problématiques auxquelles elle doit faire face, Carpentras s'implique d'ores et déjà dans le développement durable. L'Action Coeur de Ville, le développement d'un Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables, ou bien encore la lutte contre le désherbage chimique, sont des exemples d'actions concrètes démontrant l'envie de la commune d'adopter une attitude exemplaire en matière de durabilité.

La ville de Carpentras se saisit aujourd'hui de l'outil que constitue l'Agenda 21 et affiche ainsi sa volonté de s'inscrire dans une dynamique territoriale de développement durable, à l'image de la CoVe et du Département de Vaucluse qui possèdent déjà leur Agenda 21. La Mairie souhaite obtenir une reconnaissance de sa volonté politique et des actions engagées, ainsi qu'une certaine légitimation de son action, et entend donc se lancer dans une démarche de labellisation de son Agenda 21 par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La mise en place d'un Agenda 21 pour Carpentras, c'est d'abord l'opportunité de faire valoir les atouts du territoire communal. D'un point de vue sociétal, c'est un moyen de penser différemment l'ensemble des actions et des projets de la commune pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Cette démarche participative et ouverte à tous les acteurs du territoire permet une plus grande cohérence des actions et démarches engagées en matière de développement durable.

Le diagnostic territorial de développement durable de Carpentras et le Master « Géomatique et conduite de projets territoriaux » d'Avignon Université

La Mairie de Carpentras a confié la réalisation du diagnostic territorial de développement durable de son futur Agenda 21 aux étudiants du Master 2 Géomatique et conduite de projets territoriaux d'Avignon Université. Les élus de Carpentras ont clairement fixé au futur Agenda 21 les objectifs d'être concret, en rapport avec la réalité du territoire et de ses acteurs, d'être opérationnel et d'être un véritable outil de transformation du territoire. Il est donc essentiel que celui-ci résulte d'une concertation auprès des acteurs (élus, techniciens, population) ainsi que d'une étude approfondie du territoire dans lequel il s'insère.

Pour répondre à cette commande, le travail a été réalisé en deux temps. Une étape préalable a mené à la structuration du diagnostic grâce à une analyse du contexte territorial. Il s'agissait d'analyser les tenants et les aboutissants d'un diagnostic d'Agenda 21 pour mieux comprendre la demande formulée par la Mairie de Carpentras. Une méthodologie pragmatique et réaliste a ainsi pu être proposée. La seconde étape est celle de la conduite du diagnostic en lui-même. Divers outils et données ont été mobilisés pour obtenir un diagnostic cohérent, partagé et opérationnel. Les tableaux suivant résument la méthodologie suivie ainsi que le détail des outils employés et des sources de données mobilisées.

Méthodologie générale d'élaboration du diagnostic d'Agenda 21

Etapas de travail préalables	Outils mobilisés	Données & Sources utilisées
<p>1. Connaissance de la notion de développement durable et de la démarche d'Agenda 21 : Synthèse des éléments pertinents contribuant à une meilleure appréhension du projet de diagnostic.</p>	<p>Bibliographie : Constitution d'un corpus de documents allant du contexte international du développement durable au contexte local de mise en place d'un Agenda 21.</p>	<p>cf. Bibliographie</p>
<p>2. Connaissance du territoire de Carpentras : rédaction d'un "Portrait de territoire".</p>	<p>Analyse statistique Outils cartographiques</p>	<p>Statistiques de l'INSEE PLU de Carpentras</p>
<p>3. Élaboration de la structuration de ce diagnostic de développement durable reposant sur deux sous-étapes.</p>	<p>Utilisation combinée des deux outils du 3.1 et du 3.2.</p>	
<p>3.1 Etude comparative des diagnostics d'Agenda 21.</p>	<p>Benchmark appliqué à d'autres exemples de diagnostic d'Agenda 21.</p>	<p>Diagnostic Agenda 21 de Monteux Diagnostic Agenda 21 d'Aubervilliers Diagnostic Agenda 21 de Saint-Gratien</p>
<p>3.2 Prémices de la structuration liés au contexte de Carpentras</p>	<p>Brainstorming des acteurs (mind map) pour connaître les actions faites/en cours/à faire.</p>	<p>Documents de travail issus des Ateliers Agenda 21 conduits avec les élus, les techniciens et les acteurs socio-économiques</p>

Etapes de travail du diagnostic	Outils	Données & Sources
1. Contextualisation multiscalaire (de l'échelle nationale à celle de la CoVe).	Analyses statistiques Outils cartographiques	INSEE SCoT de la CoVe PLH de la CoVe PCET de la CoVe
2. État des lieux de la durabilité du territoire carpentrassien, au travers de 5 grands axes.	Analyses statistiques Outils cartographiques Graphiques Photo-montages	Statistiques locales, INSEE Bulletin communal Informations issues des ateliers menés auprès des élus, techniciens et acteurs socio-économiques de Carpentras.
3. Analyse stratégique permettant de mettre en évidence des enjeux au regard du développement durable.	Analyse AFOM Cartographie des éléments de l'analyse AFOM	

Axes de structuration du diagnostic de l'Agenda 21 de Carpentras

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire a établi un cadre national de référence en matière de développement durable. Ce référentiel national s'articule autour de cinq finalités :

- La lutte contre le changement climatique;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations;
- L'épanouissement des êtres humains;
- Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

Le recours à ce cadre de référence présente les avantages de conduire un diagnostic en cohérence avec les objectifs du développement durable à l'échelle nationale et de le rendre comparable avec d'autres diagnostics. Néanmoins, ce référentiel national présente l'inconvénient de ne pas toujours être parfaitement adapté à l'échelle locale, et donc de bien correspondre aux actions conduites sur la commune de Carpentras. Il est donc nécessaire d'ajouter à ce référentiel normé des éléments propres à Carpentras.

Pour cela, nous avons également pris en compte les éléments suivants :

- Le benchmark que nous avons réalisé sur plusieurs diagnostics d'Agenda 21 a permis d'orienter nos choix méthodologiques. En effet, les 5 finalités nationales ont été comparées aux axes choisis pour les diagnostics d'Agenda 21 de communes comparables à Carpentras. Par ailleurs, nous n'avons analysé que les diagnostics d'Agenda 21 qui ont été mis en application et qui, par ailleurs, ont été jugés exemplaires au regard d'une grille d'analyse que nous avons élaborée.
- Les actions de développement durable évoquées lors des ateliers conduits avec les élus et avec les services de la Mairie, ainsi qu'avec les acteurs socio-économiques, ont été prises en compte dans l'élaboration de la structure du diagnostic. Ces actions ont été regroupées en sous-axes thématiques afin de synthétiser au mieux les informations.

Le croisement du benchmark des Agendas 21 et de l'analyse des actions menées à Carpentras a donc permis de déterminer les axes et sous-axes venant structurer le diagnostic territorial de développement durable de cet Agenda 21.

Nous proposons ainsi une structuration du diagnostic territorial de développement durable autour des cinq axes suivants :

1. **Assurer un développement économique responsable** : il s'agit de mettre en exergue les éléments conduits par la Mairie permettant un développement économique respectueux de l'environnement.
2. **Maîtriser l'énergie et lutter contre la pollution** : réduire la consommation d'énergies fossiles passe notamment par le développement de mobilités douces ou en commun, ainsi que des énergies vertes, ou encore la mise aux normes de bâtiments.
3. **Agir ensemble pour la cohésion sociale et la citoyenneté** : les problématiques sociales sont au coeur de cet axe, en se concentrant sur la lutte contre l'exclusion ainsi que sur l'égalité d'accès à chacun aux besoins essentiels et aux services.
4. **Préserver et valoriser l'environnement et la biodiversité** : limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement. Cela se traduit notamment par la préservation et la protection de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles.
5. **Tendre vers l'exemplarité de la commune** : la Mairie se doit d'être un exemple en termes de développement durable. Les actions menées sur l'ensemble de son territoire seront ainsi plus aisément intégrées et appropriées par la population carpentrasienne.

Méthodologie de détermination des enjeux stratégiques

Notre volonté est d'insister sur la dimension stratégique de ce diagnostic territorial de développement durable dans le processus de construction du futur Agenda 21 de la commune de Carpentras (i.e. Diagnostic -> Stratégie -> Plan d'actions).

Ainsi, chacun des axes retenus pour établir le diagnostic des actions engagées par la commune se conclura par la mise en lumière des principaux enjeux thématiques en vue de la constitution de son Agenda 21. Ce sont précisément ces enjeux qui serviront de base à la réflexion ultérieure concernant la définition de la stratégie de développement durable de la commune.

Pour dégager ces enjeux thématiques, nous nous sommes appuyés sur une méthodologie éprouvée, développée à la Harvard Business School, il y a plusieurs décennies maintenant : l'analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces), ou SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) dans le monde anglophone. Si elle a d'abord été utilisée dans un contexte entrepreneurial, elle a ensuite été appliquée à des contextes variés. Aujourd'hui, c'est un outil couramment utilisé dans le cadre de projets de territoire qui sont souvent menés dans un environnement complexe avec de multiples acteurs impliqués et impactés.

Cet outil d'analyse stratégique présente l'intérêt d'être relativement simple à comprendre et il constitue donc un bon support d'échange avec les différents partenaires du projet analysé, afin de partager avec eux les résultats de l'analyse et de les faire éventuellement évoluer en fonction de l'expertise des participants aux échanges.

Une analyse AFOM se conduit à partir de deux diagnostics, interne et externe, s'appuyant sur les éléments positifs et négatifs du projet analysé. Le diagnostic interne permet d'identifier les atouts et faiblesses, le diagnostic externe permet d'identifier les opportunités et menaces présentes dans l'environnement du projet. L'ensemble des éléments de diagnostic est organisé sous la forme d'une matrice.

	<i>Éléments positifs</i>	<i>Éléments négatifs</i>
<i>Dimension interne au projet</i>	Atouts <i>Strengths</i>	Faiblesses <i>Weaknesses</i>
<i>Dimension externe au projet</i>	Opportunités <i>Opportunities</i>	Menaces <i>Threats</i>

Structuration d'une matrice AFOM

Les éléments listés dans chaque partie de la matrice sont classés par ordre décroissant d'importance et cette opération constitue un premier travail d'analyse, de compréhension et de prise de recul sur le projet.

L'analyse de la matrice consiste par la suite à apporter des réponses aux quatre questions stratégiques suivantes :

- Comment utiliser les atouts pour tirer parti des opportunités ?
- Comment minimiser les faiblesses et les menaces ?
- Comment utiliser les atouts pour réduire les menaces ?
- Comment corriger les faiblesses en tirant parti des opportunités ?

AXE 1

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPONSABLE



Penser global, agir local

A l'échelle nationale, la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 "favorise une croissance économique durable" (Ministère de la Transition écologique et solidaire). Des mesures de promotion de l'économie circulaire sont mises en place afin d'assurer une croissance économique satisfaisante tout en limitant la consommation de ressources.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur intègre le développement économique responsable dans son Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'égalité des territoires (SRADDET), approuvé en octobre 2019. On y retrouve notamment l'objectif d'accompagner les entreprises vers des modes de production et de consommation agricole plus respectueux de l'environnement. En 2019, 18% de la surface agricole utile de la région était engagée en agriculture biologique. La région soutient ainsi la RSE (responsabilité sociale des entreprises), en accompagnant des TPE et PME volontaires dans l'intégration d'une politique responsable à travers le parcours "Performant et Responsable en PACA".

A l'échelle du SCoT de l'Arc Comtat Ventoux, auquel Carpentras est rattachée, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dernièrement révisé le 5 Mars 2019, met l'accent sur le développement économique responsable. Ceci s'illustre notamment par la volonté de renforcer l'attractivité du territoire. Dans ce sens, il est prévu de consolider l'économie diversifiée du territoire dont l'un des trois axes porte sur la filière végétale dans laquelle nous retrouvons l'agro-alimentaire, la cosmétique, etc. L'une des actions sera également de soutenir l'agriculture comme pilier de l'économie locale.

La Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe), en décembre 2012, affiche ses ambitions en termes de développement durable avec la création de son Agenda 21. C'est un outil en accord avec le développement économique responsable, en témoigne l'un des axes d'actions de la CoVe intitulé "Structurer des filières économiques durables". On retrouve dans celui-ci des démarches pour favoriser la création d'entreprises en lien avec le développement durable, pour appuyer les filières de "tourisme durable" dans leur essor, pour développer les circuits courts, la filière agricole locale, etc.

1. Le tissu économique carpentressien

A. Secteurs d'activité dominants

La base Sirene de l'INSEE comptabilisait 5831 établissements actifs en mars 2020 sur le territoire carpentressien. Hors sociétés civiles immobilières, les secteurs dominants à Carpentras en termes de nombre d'entreprises sont le commerce, la réparation d'automobiles et motocycles (966 établissements), les autres activités de services -comprenant notamment les organisations associatives ou la réparation de biens personnels et domestiques- (553 établissements), la construction (546 établissements) et la santé humaine et l'action sociale (493 établissements).

Nombre d'établissements pour 100 habitants en 2020



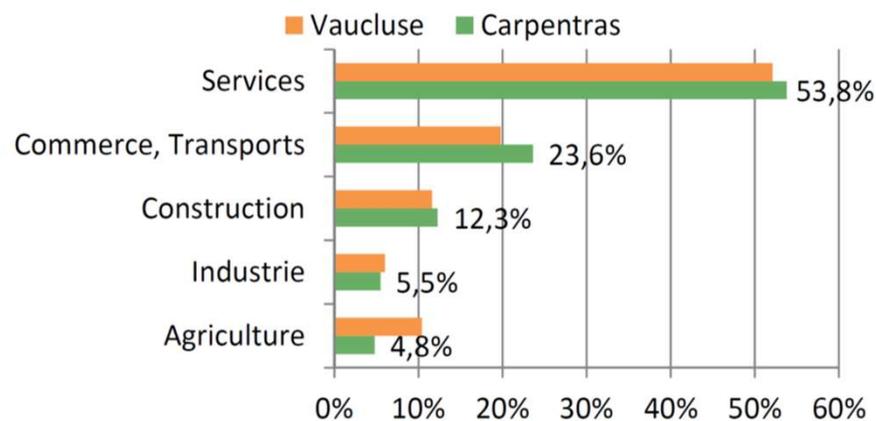
Source : Répertoire SIRENE, 1er février 2020

Nombre d'emplois par secteur d'activité en 2016

Secteur d'activité	Nombre d'emplois	Part des emplois
Agriculture	371	2,9%
Industrie	1097	8,6%
Construction	827	6,4%
Commerce, transports, services divers	5238	40,7%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	5332	41,4%
Ensemble	12865	100%

Source : recensement de la population, INSEE (2016)

Etablissements productifs par secteur en 2020



Source : Répertoire SIRENE, 1er février 2020

54% des entreprises sont dans le secteur des services

En termes de nombre d'emplois, les secteurs d'activité productifs dominants sont les catégories "Services", et "Commerce, transports". Ainsi, bien qu'un nombre important d'établissements spécialisés dans la construction soient présents sur la commune de Carpentras, il ne s'agit pas d'un secteur d'activité productif majeur du point de vue du nombre d'emplois.

Pour les secteurs non productifs, c'est l'"Administration publique, enseignement, santé, action sociale" qui prédomine.

L'agriculture est largement minoritaire, tant par son nombre d'établissements (190 exploitations en mars 2020) qu'en termes d'emplois.

Néanmoins, les établissements agricoles sont à la recherche de main d'œuvre. En effet, dans le secteur Est-Carpentras du découpage de Pôle emploi, 25% des offres d'emploi déposées à Pôle emploi entre juillet 2017 et 2018 concernaient le secteur agricole (source : Pôle emploi, STMAT, novembre 2018).

B. Une agriculture qui s'engage dans le développement durable

L'agriculture carpentrasienne est axée sur la polyculture et le poly-élevage, ce qui traduit une agriculture relativement diversifiée. Le nombre d'exploitations par rapport à la surface utilisée traduit la présence, en majorité, de petites exploitations. Quant à la promotion du terroir agricole, une partie de la commune est comprise dans le périmètre de l'AOC Ventoux : cette appellation permet de promouvoir l'identité viticole du territoire.

La commune de Carpentras dispose de nombreuses exploitations certifiées bio : 2 importateurs, 11 distributeurs, 13 producteurs et 19 transformateurs. Les entreprises carpentrasiennes s'engagent dans le développement durable. On peut notamment citer les entreprises durables Just Bio et Relais Vert, ainsi que l'entreprise horticole Duplan de Provence qui pratique le tri sélectif et la récupération d'eau de pluie.

En lien avec la CoVe, la commune apporte son soutien au développement de filières agricoles valorisant les ressources locales (Fraise de Carpentras, truffe, production viticole, etc.). La promotion des produits locaux permet de dynamiser l'économie locale et de limiter les déplacements (ex : création et renouvellement depuis plusieurs années d'un Marché local estival). Cela passe par la promotion des circuits courts et de proximité comme les marchés, les petits commerces, la vente directe à la ferme, les AMAP, etc. La commune entend donc continuer à favoriser les circuits courts et la consommation de produits locaux (soutien à une AMAP dès sa création, soutien au label Fraise de Carpentras, accord d'un bail à fermage pour une parcelle conventionnelle convertie à la Denoves, etc.).

Type de culture	Nombre d'exploitations
Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes	12
Culture et élevage associés	1
Cultures non permanentes	45
Cultures permanentes	100
Production animale	19
Reproduction de plantes	13

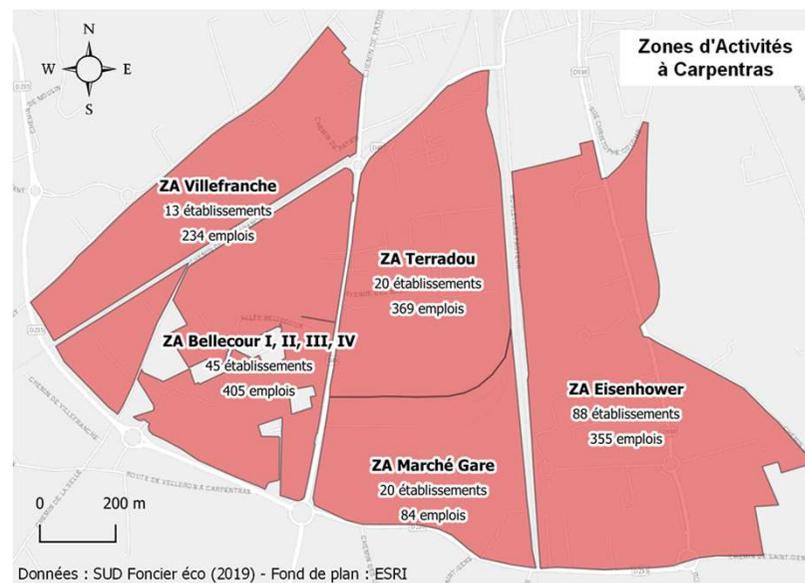
Données : Base SIRENE V3, INSEE (2020)

C. L'activité industrielle concentrée au sud de la commune

Le secteur industriel est fortement représenté à Carpentras, en particulier dans ses Zones d'Activités. Les principaux employeurs de ce secteur d'activité sont les entreprises McCormick France (271 employés) et Siniat (163 employés).

L'ensemble de ces Zones d'Activités est situé à environ 15 kilomètres de la sortie n°23 de l'autoroute A7, reliant Paris à Marseille. La liaison entre Carpentras et Avignon par la quatre voies D225-D942 facilite la circulation de poids-lourds. Cette situation géographique octroie aux entreprises implantées une accessibilité avantageuse pour l'acheminement de leurs matières premières depuis leurs fournisseurs ainsi que de leurs marchandises finies vers les lieux de consommation.

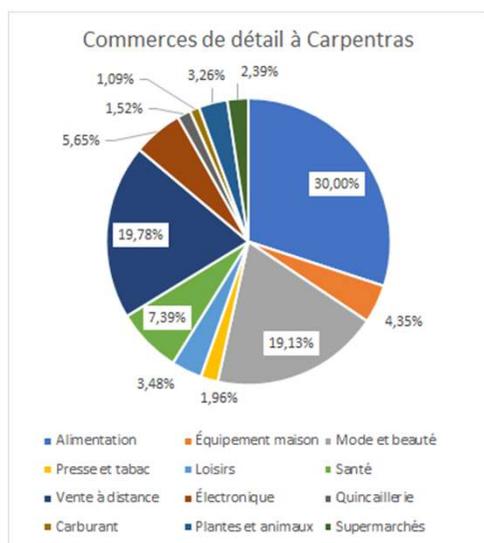
Les industries carpentrassiennes intègrent peu à peu les principes du développement durable à leur activité. Eurodix, entreprise d'emballage implantée à Bellecour III, vise la sobriété énergétique bâtementaire : des éclairages basse consommation et automatiques sont utilisés, l'isolation et l'étanchéité des bâtiments sont en cours d'amélioration, et l'éclairage naturel est privilégié dans les locaux. McCormick France s'engage dans des modes de production durables, notamment via le projet d'approvisionnement local et le développement d'une gamme certifiée bio.



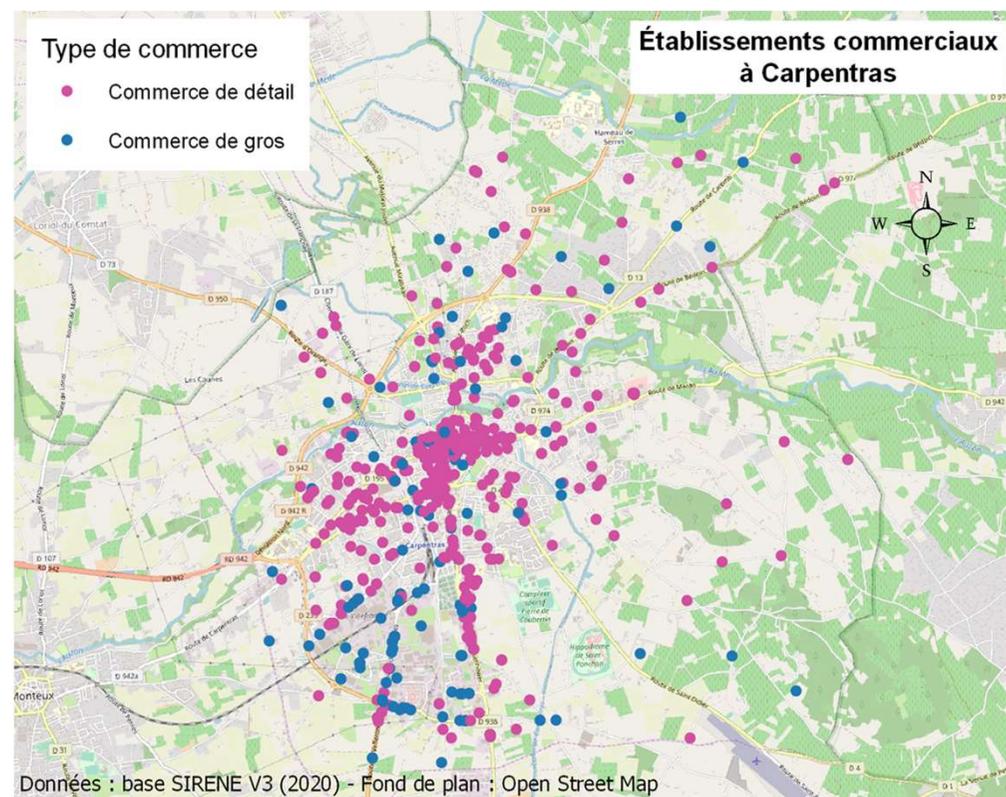
On constate toutefois une importante marge de progression possible dans la mise en oeuvre des principes du développement durable dans l'aménagement et la réhabilitation des zones d'activités. Les prescriptions des différents documents de planification urbaine sont respectées, mais mériteraient d'être développées. Par exemple, il serait judicieux de s'intéresser au pluvial et à l'assainissement alternatif, à la mise en place d'un programme de végétalisation, ou encore à l'intégration paysagère de ces zones au reste de la commune.

D. Une offre commerciale relativement dense

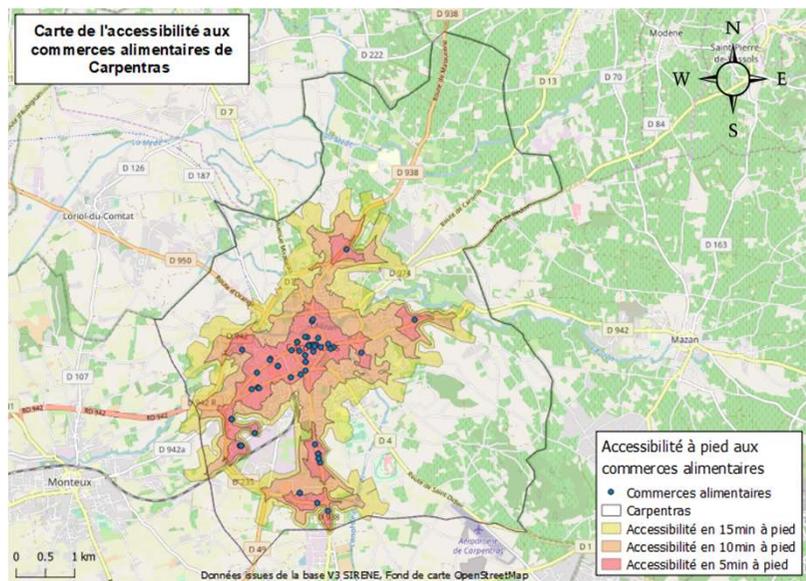
En mars 2020, environ 900 établissements commerciaux étaient actifs sur le territoire de Carpentras selon la base SIRENE, principalement localisés dans le centre-ville et le long des grands axes de communication.



On constate une grande variété de commerces de détail, avec une grande part d'établissements spécialisés dans l'alimentation (ce qui reste rationnel), dans la vente à distance, ainsi que dans la mode et/ou la beauté. De plus, on retrouve une trentaine de commerces liés à la santé.

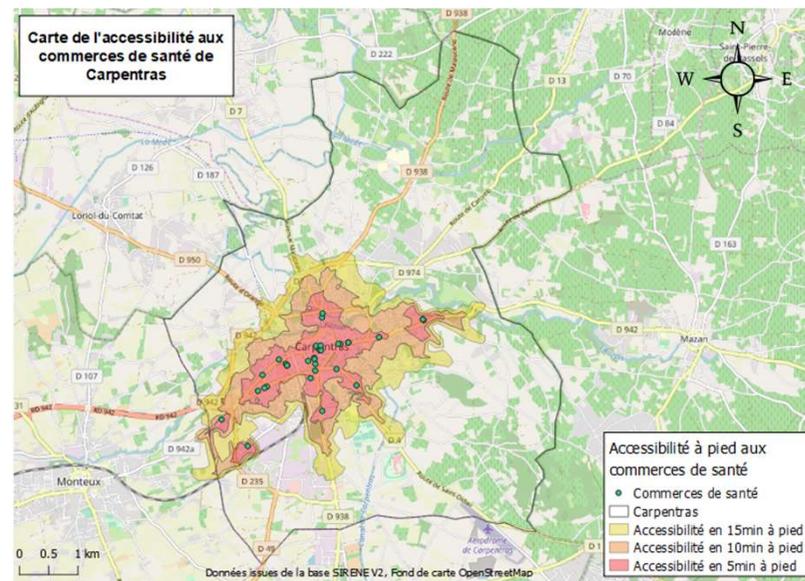


La répartition spatiale des commerces liés à l'alimentation et à la santé, essentiels à la majorité de la population, leur octroie une accessibilité importante. En effet, environ 70% de la population carpentrassienne se situent à dix minutes à pied ou moins d'un commerce alimentaire ; le constat est similaire pour les commerces de santé. Par ailleurs, 35% de la population ont accès à ces commerces en moins de cinq minutes lors d'un trajet à pied.



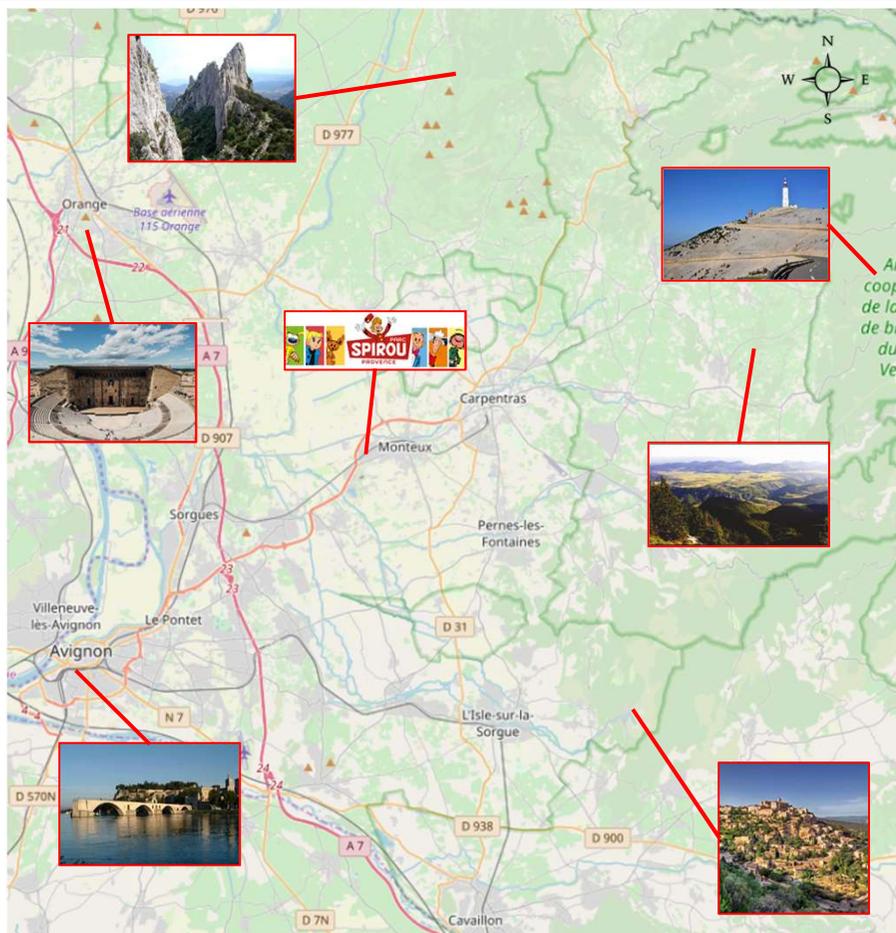
Nombre de personnes ayant accès à pied aux commerces alimentaires (supermarchés compris)

à 5 min	à 10 min	à 15 min
9 745	19 731	25 066



Nombre de personnes ayant accès à pied aux commerces de santé

à 5 min	à 10 min	à 15 min
10 858	20 096	23 886



Fond de plan : Open Street Map - Photos : quefaireenfamille.com - grandsudinsolite.fr - altituderando.com - chateaulaaroque.com - horizon-provence.com - provenceguide.com - lindependant.fr

E. Carpentras au coeur du tourisme vauclusien

Les sites touristiques de la ville de Carpentras font l'objet d'une communication sur les différents sites internet présentant la ville. Il est toutefois important de noter que Carpentras met aussi en valeur des lieux ayant un intérêt touristique situés à proximité. En effet, Carpentras se trouve au coeur d'un territoire où le tourisme occupe une grande place : 4 millions de touristes se sont déplacés en 2017 pour visiter les sites et monuments vauclusiens. Carpentras est située à proximité de lieux caractéristiques de la Provence, tels que le Mont-Ventoux, les Dentelles de Montmirail, les villages perchés ou le plateau de Sault. De plus, la commune bénéficie d'une place stratégique en étant géographiquement proche de différents lieux proposant des activités touristiques, comme par exemple le Pont d'Avignon, le Théâtre Antique d'Orange, ou les parcs Spirou Provence et Wave Island localisés à Monteux. Carpentras peut ainsi se positionner comme un lieu relais.

La commune et la CoVe soutiennent l'essor d'un tourisme plus responsable, notamment avec l'adoption d'une Charte du tourisme durable. À travers cette charte, le territoire s'engage à développer un tourisme "supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales" (Charte mondiale du tourisme durable, 1995).

F. Une attractivité touristique retrouvée

L'office de tourisme de Carpentras est aujourd'hui associé à l'ensemble des offices de tourisme de l'intercommunalité sous une même appellation « Ventoux-Provence ». Cette nouvelle organisation et cette nouvelle « marque » qui parle à tout le monde, permettent au territoire d'être plus fort et mieux structuré pour attirer de nouvelles clientèles. La marque touristique « Ventoux-Provence » est destinée à mettre en valeur le bien commun des communes du territoire, le Ventoux, et l'ensemble des attraits touristiques de Carpentras.



L'obtention du Label Commune Touristique, illustre l'attractivité retrouvée de Carpentras

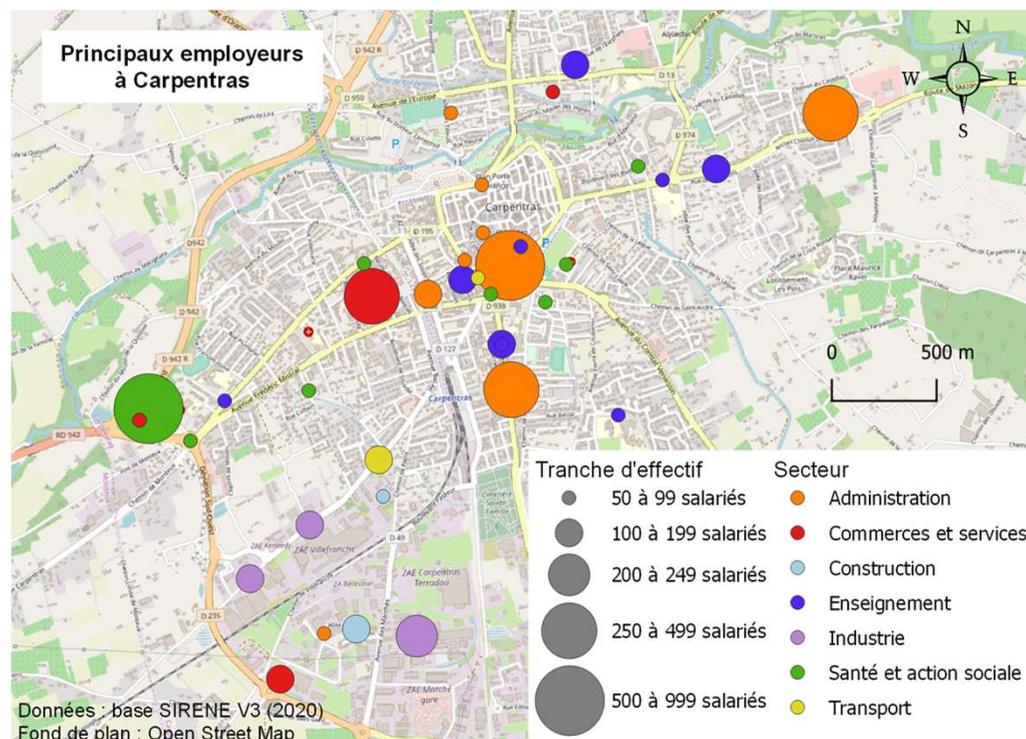
Carpentras fait partie des quatre villes du Vaucluse à bénéficier de ce label qui vient notamment récompenser la qualité de l'offre d'accueil et la grande diversité des événements organisés toute l'année et qui attirent de très nombreux touristes.



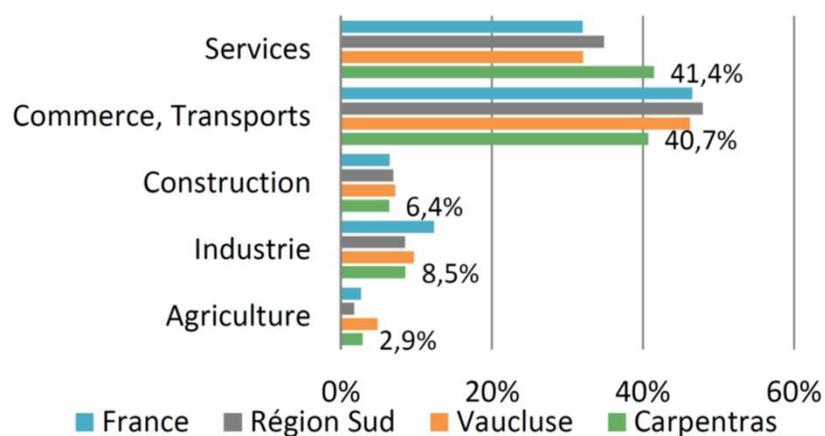
2. L'emploi à Carpentras

A. Un pôle d'emploi majeur au sein de la CoVe

Grâce à son statut de siège de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin, la commune de Carpentras présente des caractéristiques faisant d'elle un maillon essentiel dans le fonctionnement de l'intercommunalité. En 2019, il y avait plus de 13 000 emplois sur le territoire de Carpentras, soit 57% des emplois de la CoVe. On constate notamment que parmi l'ensemble des entreprises créées au sein de la CoVe en 2018, 44,2% sont domiciliées à Carpentras. Grâce à cette forte concentration d'entreprises, Carpentras regroupe à elle seule 39,6% des actifs de la CoVe et 37% de ses actifs occupés, et demeure ainsi la plus grande source de main-d'œuvre de l'intercommunalité. La présence d'entreprises associée à une population importante justifie dans une certaine mesure la mise en place de différents services et infrastructures tels que la sous-préfecture, des établissements d'enseignement secondaire (5 collèges et 7 lycées), ou encore des services de santé (comme le centre hospitalier et ses différents établissements). Notons que les deux plus gros employeurs de la commune sont l'hôpital et la Mairie, qui se situent dans la tranche allant de 500 à 999 salariés.



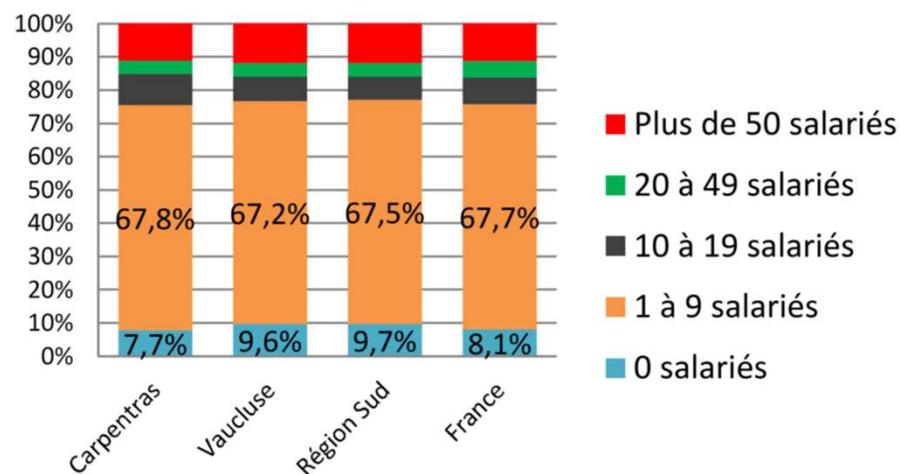
Emplois au lieu de travail présents dans la commune par type en 2016



Source : Insee 2016

En 2016 (dernière données disponibles), 41,4% des emplois présents sur la commune étaient dans le secteur des services.

Nombre de salariés par établissement employeur en 2018

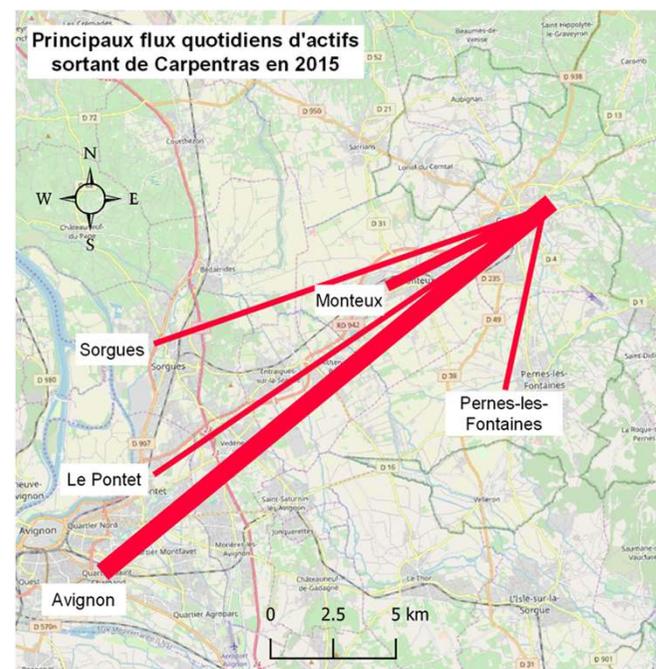
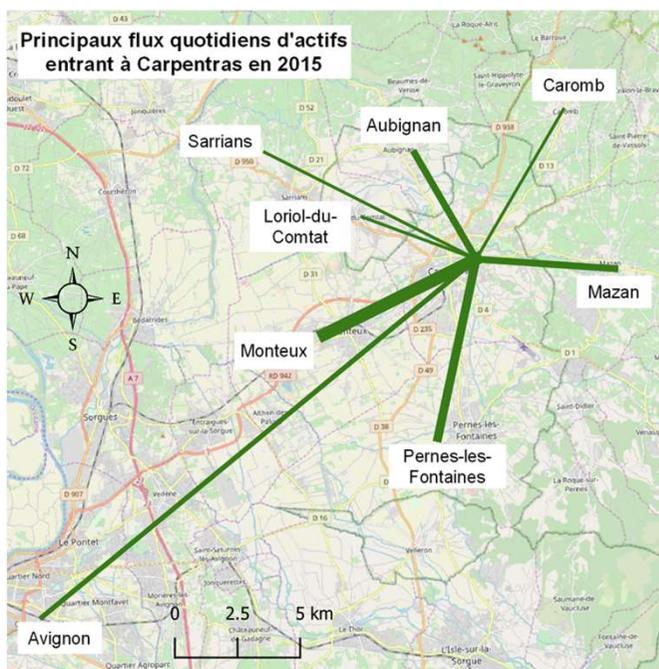


Source : Insee 2018

76% des entreprises ont moins de 10 salariés

B. Des actifs entrant et sortant majoritairement à proximité de Carpentras

En 2015, 7377 actifs venaient travailler à Carpentras depuis une autre commune, dont 20% depuis le reste de la CoVe (INSEE). La majorité des actifs entrants provenait de Monteux, Pernes-les-Fontaines, Mazan et Aubignan. 45% des actifs carpentrassiens travaillaient à l'extérieur de leur commune de résidence, parmi lesquels 89% travaillaient dans une commune vauclusienne. Les actifs sortants allaient majoritairement travailler à Avignon et Monteux. Les actifs de Carpentras ont ainsi tendance à travailler à proximité de leur lieu de vie. De même, la commune de Carpentras attire majoritairement des travailleurs vivant à proximité.

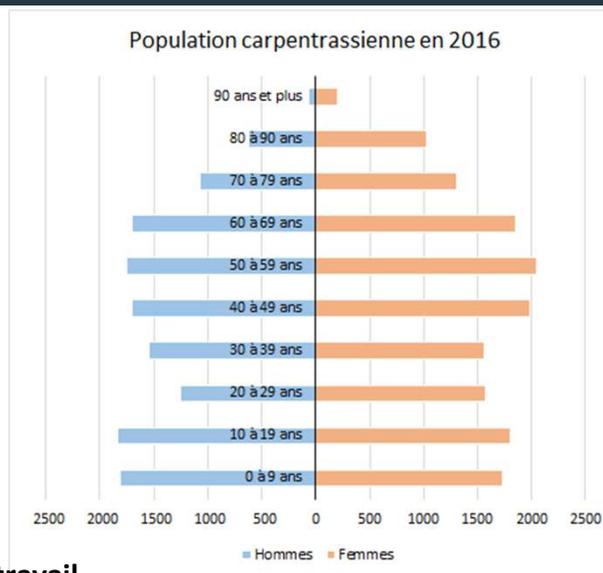


Flux d'actifs
— 200 - 300
— 400 - 500
— 700 et plus

Données : Base des flux domicile-travail de l'INSEE (2015) - Fond de plan : Open Street Map

C. Un exode des jeunes actifs

La densité de population de Carpentras a progressivement augmenté avec le temps, passant de 564 habitants/km² en 1968 à 753 habitants/km² en 2016. Toutefois, une légère baisse de sa population a été constatée entre 2011 et 2016. Cette baisse de la population peut se justifier par les nombreux départs de la commune, entraînant ainsi un solde migratoire négatif assez élevé, dont la tranche d'âge des 20 à 29 ans demeure particulièrement affectée. La surreprésentation des plus de 60 ans couplée à la sous-représentation des 20-39 ans dans la commune réduit le nombre d'actifs à Carpentras. Dans le cas où la tendance ne s'inverserait pas dans le futur, le nombre de jeunes enfants devrait par répercussion diminuer dans les prochaines années, ce qui entraînerait une baisse d'autant plus importante du nombre d'actifs dans la commune.



Source : Recensement de la population, INSEE (2017)

D. Une relative inadéquation entre le niveau moyen de diplôme et le marché du travail

Seuls 21,6% de la population de Carpentras possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, un chiffre à mettre en parallèle avec la faible représentation des CSP+ (3,8%). Par ailleurs, l'absence de main-d'oeuvre qualifiée prédispose le territoire à une compétitivité plus faible vis-à-vis d'autres territoires : les entreprises ne trouvant pas de main-d'oeuvre répondant à leurs besoins, seront plus enclines à s'orienter vers d'autres territoires. Cette situation peut notamment s'expliquer par le fort décrochage scolaire des individus de plus de 17 ans, limitant le niveau de qualification de ces derniers. Néanmoins, la part des titulaires d'un CAP, BEP, d'un diplôme plus élevé que le baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur est en augmentation.

Les secteurs de l'industrie, la construction, et l'agriculture comptent le moins de salariés. Il existe une certaine inadéquation de l'offre de formation au regard des orientations du secteur agricole sur le territoire. En effet, les formations agricoles mises à disposition sur la commune ne suffisent pas à faire de l'agriculture un secteur d'activité dominant, puisqu'il est le dernier secteur d'activité que ce soit en termes d'établissements actifs (3%)³³ qu'en termes de postes salariés (1,1%).

3. L'attractivité économique du territoire

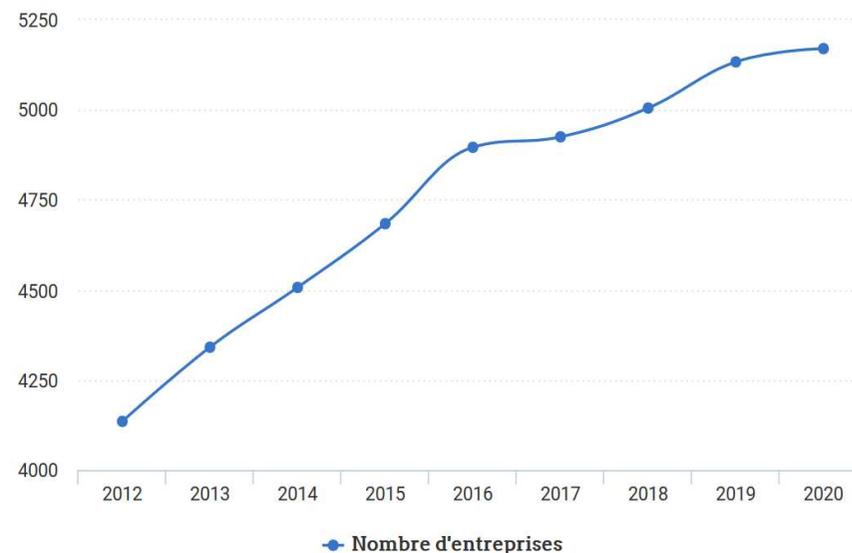
A. Un territoire favorable à la création de nouvelles entreprises

Comme évoqué précédemment, la base Sirene de l'INSEE comptabilise 5831 établissements actifs en mars 2020 sur le territoire carpentrasien. Chaque année, un certain nombre de nouvelles entreprises se créent et leur nombre ne cesse d'augmenter depuis 2015. Le graphique ci-contre montre la progression du nombre d'entreprises créées depuis 2012. On peut constater que chaque année de plus en plus d'entreprises s'installent à Carpentras, avec notamment la création de 345 entreprises en 2019. Cette dynamique indique que Carpentras a une force d'attraction qui s'amplifie au cours des années.

Cela peut s'expliquer par les différentes initiatives qui ont été prises dans le but de générer un terrain favorable à l'implantation d'entreprises. En effet, la commune et la CoVe ont mis en place un réseau d'initiatives afin de développer une offre de locaux d'activités pour les créateurs d'entreprises.

Ces initiatives se matérialisent par le lancement de différents projets et la mise en place d'espaces favorisant un développement positif des jeunes entreprises. Plusieurs exemples peuvent être cités comme la pépinière RILE, la gare numérique et d'autres qui sont présentés et détaillés dans le tableau présenté ci-après.

Evolution du nombre d'entreprises à Carpentras



Source : Le Figaro, 2020

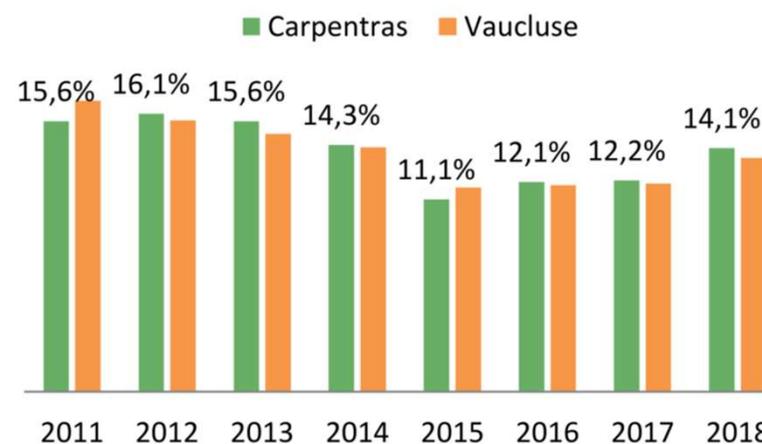
Secteurs d'activité dans lesquels se créent le plus d'entreprises à Carpentras

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises créées	Part des entreprises créées
Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués	29	9,6 %
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	17	5,6 %
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	16	5,3 %
Autres services personnels	13	4,3 %
Autres activités pour la santé humaine	12	4,0 %

Secteurs d'activité dans lesquels ferment le plus d'entreprises à Carpentras

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises fermées	Part des entreprises fermées
Restaurants et services de restauration mobile	14	7,3 %
Autres travaux de construction spécialisés	10	5,2 %
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	10	5,2 %
Autres activités pour la santé humaine	10	5,2 %
Autres services personnels	8	4,1 %

Evolution des taux de création des établissements productifs depuis 2011



Source : Insee, 2018

En 2018, le taux de création d'établissement était de 14,1% à Carpentras, contre 13,5% dans le reste du Vaucluse.

Projets destinés à favoriser l'implantation d'entreprises

<p>La gare numérique</p>	<p>C'est en réhabilitant la gare que Carpentras et la CoVe souhaitent proposer un lieu à la pointe de la technologie. Ce lieu de près de 1150 m2, raccordé à la fibre optique, est dédié aux nouvelles technologies. Il offre aux TPE locales l'accès à des services innovants afin de les aider dans leur développement et leur compétitivité. Celles-ci pourront y retrouver entre autres, des espaces de coworking, l'accès à un atelier de fabrication numérique, un centre d'affaires et des espaces de formation. Avant l'ouverture de la gare et pour préparer à la transition numérique, le camion numérique a été mis en place. Celui-ci est considéré comme "l'antenne mobile de la gare numérique qui permet de connecter le numérique à la ruralité".</p>
<p>Ma première entreprise</p>	<p>Ce projet, qui a pour objectif de mettre à disposition des locaux afin d'accueillir de jeunes entreprises, regroupe 5 initiatives :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ma première usine, lancée en 2019, est aujourd'hui la première pépinière d'entreprises agroalimentaires dans le Vaucluse. 2. Mon premier bureau est une pépinière d'entreprises tertiaires proposant des locaux suite à la réhabilitation du château Durbesson. 3. La maison de l'entreprise vise à regrouper les acteurs de conseil et d'accompagner à la création d'entreprise. L'objectif est d'offrir un service permettant d'aider les entrepreneurs et les créateurs. 4. Mon premier commerce propose de tester un projet dans une boutique d'essai se trouvant dans les centres-bourgs. Ainsi, cela permet de rendre les centres plus attractifs. 5. La rue numérique qui regroupe des acteurs du numérique dans des locaux mis à leur disposition.
<p>Pépinière RILE</p>	<p>Structure regroupant des entrepreneurs afin de les accompagner dans la création de projets et de nouvelles entreprises. Cet accompagnement se fait via différents services tels que le conseil, la formation et le soutien. Ces services sont mis à leur disposition pour garantir la réussite de leurs projets. Cet espace permet des rencontres et des échanges, favorisant ainsi le développement des idées de projets et leur mise en place.</p> <p>Cette pépinière accueille 10 000 porteurs de projets, accompagne 3000 créateurs d'entreprises, héberge 150 jeunes entreprises et a permis la création de 4000 emplois sur le territoire.</p>

Projets destinés à favoriser l'implantation d'entreprises

Marché Gare

Dédié à un marché hebdomadaire de végétaux, et comprend également une plateforme immobilière (22 000 m²) occupée en grande partie par des entreprises de négoce en fruits et légumes. Ce ne fut pas toujours le cas. En effet, une reconversion vers le développement d'un marché horticole, initiée en 2006 et recalibrée en 2008, a permis de surmonter le déclin de l'ancienne activité, basée uniquement sur l'expédition de fruits et légumes. Ce développement a été rendu possible par la CoVe, qui a investi 3,7 millions d'euros pour l'opération de requalification du carreau, qui consiste à densifier et réaménager le Marché Gare. Cette action qui, à l'origine, concernait seulement 4,8 hectares sur les 13 du marché, s'est étendue à la totalité du site. Ainsi, ce projet participe à la valorisation des zones d'activités à Carpentras.

Atelier de Fabrication Numérique (FAB-LAB)

Le Fab-Lab de la Gare Numérique est hébergé rue Porte de Monteux. Cet atelier de fabrication est aussi un lieu de formation et d'accompagnement à l'utilisation des nouvelles machines à commande numérique (impression 3D FDM, SLA, impression bi-matière, découpe laser, découpe vinyl, thermoformage, scan 3D...)

Les jeunes entreprises bénéficiant de ces initiatives sont principalement accueillies sur la zone d'activités Bellecour III, pôle d'entreprises spécialisé dans l'agroalimentaire et les filières industrielles labellisé ECOPARC Vaucluse. Rattaché à la fibre optique, ce parc d'activités bénéficie de la proximité à des entreprises performantes dans le domaine agro-alimentaire (TERSYS, structure fédératrice de recherche dédié à l'intelligence du vivant).

La commune et son EPCI accompagnent et favorisent ainsi les entreprises s'inscrivant dans des démarches de développement durable telles que RSE ou celle d'éco-responsabilité. Elles assurent la prise en compte à chaque étape de l'impact social auprès de leurs salariés, des clients et des partenaires ainsi que de l'impact environnemental des activités.

Il faut noter que pour attirer les médecins stagiaires à Carpentras, et les inciter à s'installer suite à leur période d'internat (à l'hôpital et en cabinet médical), la Commune a rénové et meublé trois appartements en centre ville dans lesquels ces médecins stagiaires sont hébergés gratuitement.

B. Un centre-ville en cours de redynamisation

La vacance commerciale constitue un des enjeux majeurs de la commune de Carpentras. En effet, celle-ci s'élève à un taux compris entre 20 et 25% dans le centre-ville. Ceci s'explique par la forte concurrence exercée par les commerces de périphérie, mais aussi par des loyers déconnectés du marché et l'état du bâti privé, impropre à la location. La vacance commerciale constitue ainsi l'un des défis auxquels la commune doit faire face. La commune s'est engagée dans des politiques actives pour lutter contre la vacance, notamment via la réhabilitation du bâti. En effet, réinvestir le bâti existant permet de revaloriser des bâtiments présents en majorité dans le centre de la ville, et donc de revitaliser ce dernier. Cette politique d'amélioration de l'habitat pour lutter contre la vacance passe par le programme Action cœur de ville. Ce programme, consacrant un axe de travail à la vacance commerciale, se base sur une démarche visant à aider un développement économique et commercial équilibré en favorisant le développement des commerces de proximité.

En 2015, un manager de centre-ville a été recruté et ses principales missions sont d'aider les commerçants carpentrassiens pour toutes leurs démarches et d'accompagner les porteurs de projets qui souhaitent s'installer dans notre ville. Il reçoit et accompagne en moyenne chaque année près d'une centaine de personnes.

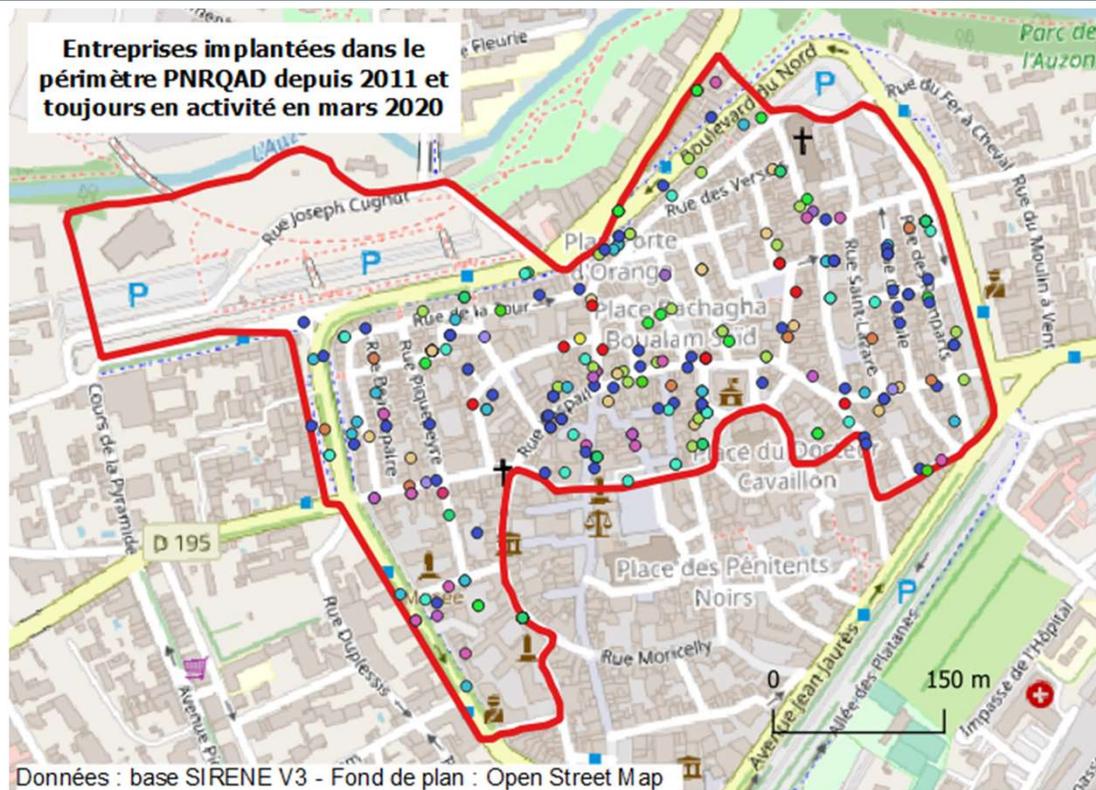


Source : info-provence

La démarche « Esprit Client », pour aider les commerçants à être toujours plus attractifs Avec la CCI, la Commune a accompagné une soixantaine de commerces en fonction de leurs besoins et les a aidé à progresser (pratiques d'accueil, agencement extérieur et intérieur, communication...). Suite à cela, de nombreux commerces ont obtenu le label « Esprit Client » et des formations leur ont été proposées.

« Mon centre-ville a un incroyable commerce » : un concours, un accompagnement et de nouveaux commerces pour notre centre-ville Carpentras est l'une des dix villes françaises à avoir été sélectionnée pour participer à ce concours de création d'entreprises. Une quinzaine de porteurs de projets accompagnés et coachés durant 36 h par plus de quarante professionnels locaux ont participé à ce projet. Le gagnant a ouvert son commerce rue des Halles et un autre participant va s'installer dans la rue Vigne.

Entreprises implantées dans le périmètre PNRQAD depuis 2011 et toujours en activité en mars 2020



- | | | |
|--|--|-----------------------------------|
| Périmètre PNRQAD | ● Agriculture, sylviculture et pêche | ● Hébergement et restauration |
| Type d'activité | ● Arts, spectacles et activités recreatives | ● Hors nomenclature |
| ● Activités de services administratifs et de soutien | ● Autres activités de services | ● Industrie manufacturière |
| ● Activités financières et d'assurance | ● Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | ● Information et communication |
| ● Activités immobilières | ● Construction | ● Santé humaine et action sociale |
| ● Activités spécialisées, scientifiques et techniques | ● Enseignement | ● Transports et entreposage |

Le centre ancien de Carpentras fait l'objet du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), initié en 2011. 294 entreprises se sont installées dans la partie nord du centre ancien depuis la mise en place de ce programme et sont aujourd'hui toujours actives. Par ailleurs, une nouvelle OPAH-RU sera prochainement lancée pour être mise en oeuvre entre 2020 et 2025.

La commune a apporté un soutien au commerce de proximité par un ensemble de mesures concrètes : livraison de cellules commerciales, préemptions, soutien à des programmes d'animation de quartier (Art & Vie) ou de rue et places (rue Raspail, Marché aux Oiseaux, etc.), etc. Par ailleurs, des initiatives comme le programme « Mon centre-ville a un incroyable commerce » sont lancées par la commune pour attirer des nouvelles activités au sein du centre-ville.

C. Economie Sociale et Solidaire

Bien que ce phénomène soit en diminution, l'absence de qualification de la population carpentrasienne a pour conséquence des difficultés d'insertion dans le marché du travail, comme l'atteste le fait que 23,8% des jeunes ne sont pas insérés dans la vie active (c'est-à-dire ne suivant pas une formation et sans emploi) à l'échelle de Carpentras.



La commune de Carpentras ainsi que la CoVe financent et soutiennent matériellement des structures intervenant dans le domaine de l'insertion sociale et/ou professionnelle, telles que la mission locale ou l'Université Populaire Ventoux. Des partenariats sont conclus avec des entreprises spécialisées dans la construction ou la fourniture de denrées.

La commune et l'EPCI apportent leur soutien concret au développement des services à la personne sur le territoire comtadin. Les services à la personne (aide à domicile, assistante maternelle, employés de maison...) représentent le secteur le plus dynamique de l'économie sociale et solidaire, en étant générateur d'emplois de proximité mais aussi de cohésion sociale.



Développement économique et emploi

- Accompagnement par l'activité économique
- Relais pour l'emploi (entreprises, collectivités, particuliers)
- Responsabilité Sociale des Entreprises (achats responsables, marchés réservés etc.)
- Restauration patrimoine et paysage local

Actions de l'Université Populaire Ventoux
Source : plaquette UPV (2020)

D. Mise en avant d'activités traditionnelles et locales

Avec la CoVe, la commune de Carpentras soutient le développement de filières agricoles valorisant les ressources locales telles que la Fraise de Carpentras, la truffe, la production viticole, etc. Elle favorise les circuits courts et la consommation de produits locaux, et soutient Carpentr'AMAP, une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) depuis sa création, et entre autres le label Fraise de Carpentras. Le soutien à la filière agricole locale, aux circuits courts et à l'agriculture biologique se traduit notamment par l'AMAP, le bail à fermage (contrat qui vise à louer une exploitation) d'une parcelle conventionnelle convertie à la Denoves, etc.

Depuis plusieurs années, un marché local estival a été créé et renouvelé pour promouvoir les produits locaux. Cela permet de dynamiser l'économie locale et de limiter les déplacements de marchandises ou de personnes source d'émissions de polluants, et se traduit par la promotion des circuits courts et de proximité comme les marchés, la vente directe à la ferme, les AMAP, etc.



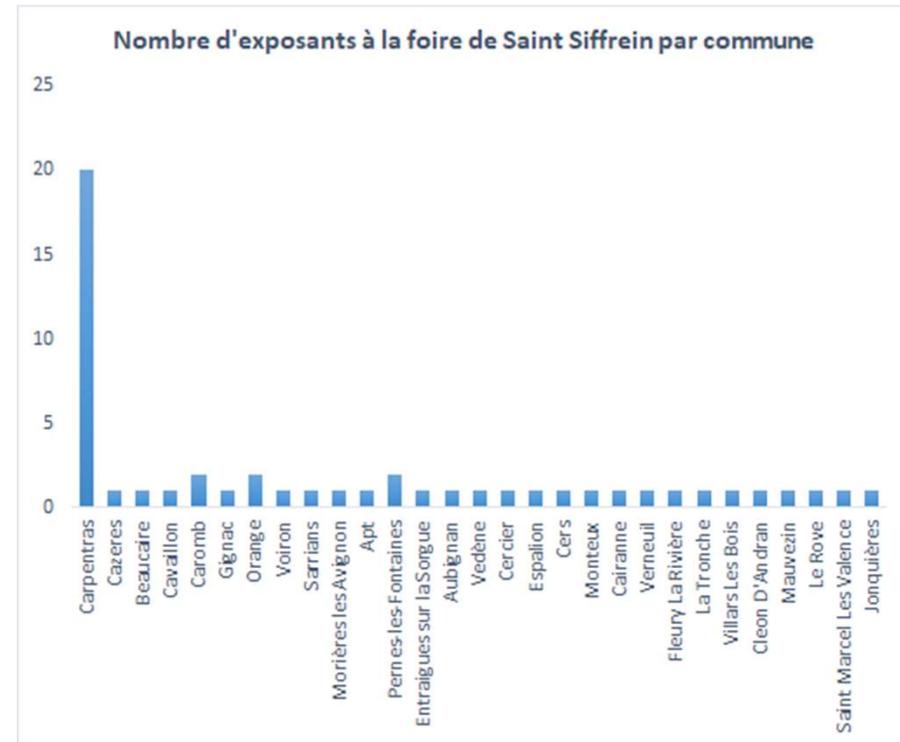
Le soutien aux commerces de proximité se fait grâce à des mesures concrètes comme la préemption, la livraison de cellules commerciales, le soutien à des programmes d'animation de quartier (Art & Vie) ou de rues et places (rue Raspail, Marché aux Oiseaux, etc.), et bien d'autres choses.

L'intégration de produits locaux, non conventionnels et de saison se fait dans les cantines scolaires et lors d'événements festifs organisés par la collectivité, notamment en favorisant des produits locaux labellisés (AB, culture raisonnée...).

La commune contribue également à relocaliser son économie agricole, agroalimentaire, et ses emplois mais aussi protéger son environnement.

E. La foire de Saint-Siffrein

Consacrée solennellement le 18 janvier 1525, la foire de Saint-Siffrein organisée du 27 novembre au 1^{er} décembre reste un rendez-vous majeur de l'hiver dans le Comtat Venaissin. Cette foire s'organise dans la commune de Carpentras, qui de par sa position géographique est considérée comme un lieu de rencontres. D'abord axée sur le domaine agricole, la foire s'est progressivement transformée afin de s'adapter aux technologies et activités économiques modernes. Ainsi, en plus des activités agricoles et artisanales, la Saint-Siffrein accueille aujourd'hui des activités industrielles, commerciales, mais également de loisirs. Les commerçants qui y sont accueillis viennent d'horizons divers, néanmoins, une place importante est accordée aux commerçants locaux. Cette foire a, en effet, la particularité de favoriser les commerçants issus de la commune de Carpentras, d'où la délocalisation de la foire expo en centre-ville. Ainsi, si nous observons les différents exposants présents à la dernière édition (la 494^{ème}), nous pouvons remarquer que sur l'ensemble des 51 exposants (hall d'exposition, espace plein air, espace animations enfants, animation centre-ville et espace gourmand), au moins 20 sont de Carpentras. Cette volonté de miser sur les exposants locaux rejoint l'objectif de la commune de soutenir les commerces de proximité.



Source : Foire Saint Siffrein, 2019

Axe 1 - Assurer un développement économique responsable

Synthèse de l'analyse AFOM

Atouts

- Les nombreuses zones d'activité présentes sur le territoire font de Carpentras un pôle d'emploi majeur au sein de la CoVe.
- L'accessibilité aux commerces de première nécessité est satisfaisante.
- Le centre-ville est en cours de redynamisation.
- La création d'entreprises innovantes et responsables est encouragée par la commune.
- La commune soutient financièrement les structures intervenant pour l'action sociale et l'insertion professionnelle.
- La production locale est riche, valorisée et priorisée.
- Les labels de produits locaux sont mis en avant par la commune.

Opportunités

- La commune et ses zones d'activités bénéficient d'une attractivité économique forte, notamment grâce à leur accessibilité depuis les grands axes routiers.
- Les entreprises carpentrassiennes s'engagent de plus en plus dans le développement durable.
- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les entreprises volontaires dans une démarche de RSE.
- Le secteur agricole est enclin à embaucher de la main d'oeuvre supplémentaire.
- La commune se situe au coeur d'un territoire très touristique.

Faiblesses

- La commune ne dispose pas de la compétence économie sur son territoire, car elle a été transférée à la CoVe.
- Le centre-ville souffre d'une vacance commerciale importante.
- L'attractivité touristique intrinsèque de la commune est limitée et dépendante des attractions environnantes.

Menaces

- Les jeunes actifs quittent le territoire, donnant lieu à un vieillissement de la population.
- Le niveau de diplôme moyen des carpentrassiens est en inadéquation avec le marché du travail local.
- Le secteur agricole est peu représenté dans le tissu économique carpentrassien.

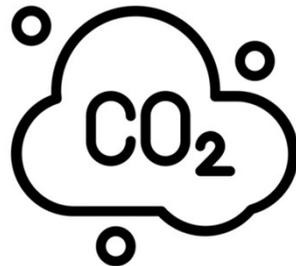
Axe 1 - Assurer un développement économique responsable

Enjeux stratégiques

- Amplifier, au sud de la ville, les capacités d'accueil de nouvelles entreprises créatrices d'emplois
- Mettre en place des mesures financières incitatives à destination des entreprises engagées dans le développement durable, quel que soit leur secteur d'activité.
- Faire grandir «la Provence Créative» un outil majeur au service du développement économique
- Poursuivre la redynamisation du centre-ville pour y faire revenir les commerces de proximité.
- Rénover des surfaces commerciales supplémentaires en centre Ville
- Attirer des jeunes actifs et des familles sur le territoire pour redynamiser le territoire et endiguer le vieillissement de la population.
- Maintenir le soutien aux structures d'action sociale et d'insertion professionnelle.
- Encourager l'orientation professionnelle vers le secteur agricole pour répondre aux besoins de main d'oeuvre, mais aussi pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.
- Renforcer la rénovation et la valorisation touristique du patrimoine
- Appuyer la position stratégique de Carpentras du point de vue touristique, en encourageant l'organisation de manifestations culturelles et sportives d'envergure régionale ou nationale et la création de nouveaux lieux d'hébergement.
- Continuer à mettre en avant les produits locaux dans un but touristique, afin d'augmenter la notoriété de la commune au delà du département de Vaucluse.

AXE 2

MAÎTRISER L'ÉNERGIE ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION



Penser global, agir local

Pollution et énergie sont deux notions étroitement liées. Elles constituent des problématiques environnementales actuelles et majeures dans le monde entier. À l'échelle nationale, elles sont au cœur de nos lois et de nos directives d'améliorations futures. C'est notamment le cas depuis les rassemblements du Grenelle de l'environnement et des deux lois qui en ont découlé en 2009 et 2010 (Grenelle I et II). Plus récemment la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, volet de la transition écologique, oriente notre pays dans les années futures vers une réduction de la pollution atmosphérique, une minimisation de l'utilisation des énergies fossiles et un développement des énergies renouvelables. Il existe aujourd'hui une direction nationale, la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC), dont la mission est d'élaborer et de mettre en œuvre la politique relative à l'énergie, aux matières premières énergétiques, ainsi qu'à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique.

À l'échelle régionale, le Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) définit les grandes orientations et objectifs régionaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la demande d'énergie, développement des énergies renouvelables, qualité de l'air et adaptation au changement climatique.

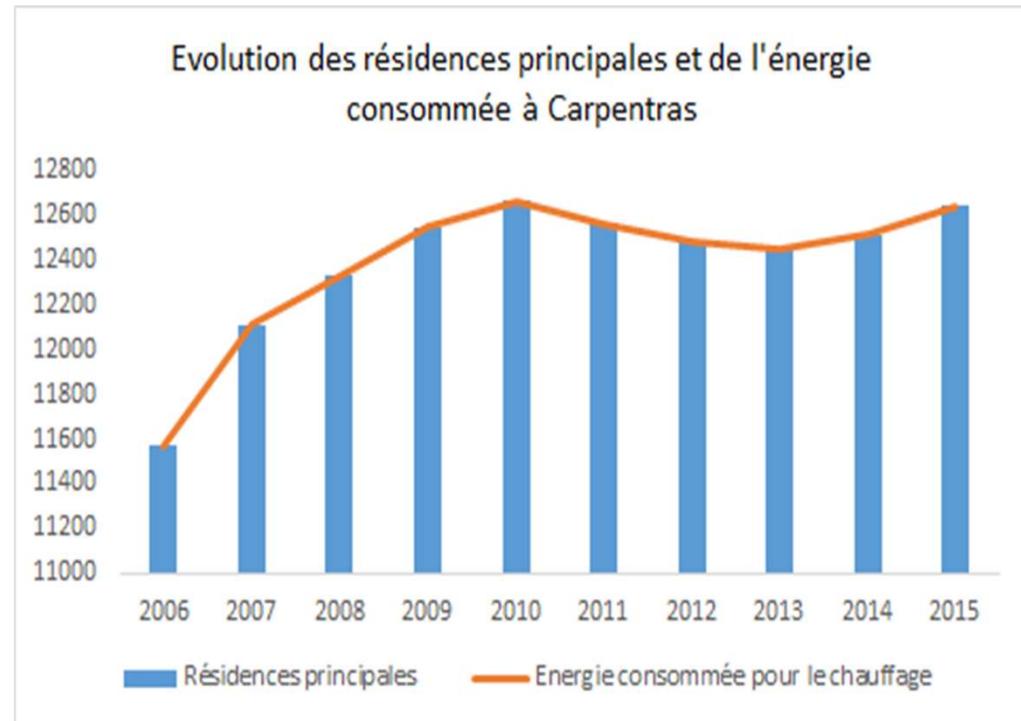
À l'échelle départementale, les lois Grenelle ont imposé aux départements de plus de 50 000 habitants de dresser et d'adopter avant la fin de l'année 2012, des Plans Climat-Énergie Territoriaux (PCET). Ces plans d'actions partent d'un bilan relatif aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et visent à les réduire.

À l'échelle intercommunale, un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est en phase d'approbation. En effet, il est censé voir le jour en début d'année 2020 et s'insère dans les objectifs nationaux avec un horizon aux années 2030. L'intercommunalité souhaite donc réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre par rapport aux années 1990; réduire de 20% la consommation énergétique par rapport à l'an 2012 et, enfin, utiliser 32% d'énergies renouvelables. Le PCAET est mis en œuvre sur un territoire pour une durée de 6 ans, ce qui montre bien l'engagement de l'intercommunalité d'entrer dans une démarche de développement durable vertueuse. De plus, le Contrat de Transition Écologique (CTE) est un contrat entre l'État et la CoVe, qui fixe des objectifs et des engagements en matière de transition écologique pour les 3 à 4 ans à venir. Il doit contribuer à "renforcer l'attractivité et accélérer la mise en place de la transition écologique et climatique", "dynamiser l'économie locale et dynamiser autour des thèmes du CTE", "mobiliser les partenaires autour d'un projet commun" et "rendre visible et positive la transition énergétique".

1. Une consommation énergétique à mieux maîtriser

A. Les logements à Carpentras, un secteur à forte consommation énergétique

Rien qu'en 2017, selon les chiffres du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES), en France, 153,5 milliards d'euros ont été dépensés par les entreprises, les administrations et les ménages pour leurs besoins énergétiques. En moyenne, chaque ménage français a dépensé 1 519 € en énergie en 2017 pour son logement (SDES, 2019). Ce constat confirme la forte place qu'occupent les logements dans la consommation énergétique sur le territoire français. Il s'agit d'un enjeu majeur, notamment pour des départements comme le Vaucluse, où les logements représentent près d'un tiers de la consommation énergétique (plus de la moitié de cette énergie est dédiée au chauffage). À Carpentras, l'énergie consommée est étroitement liée à l'évolution du nombre de logements dans la commune. En effet, l'analyse des données de l'Observatoire Régional de l'Énergie, du Climat et de l'Air (ORECA) de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les résidences principales de Carpentras et la consommation d'énergie consacrée au chauffage confirme bien cette dépendance.



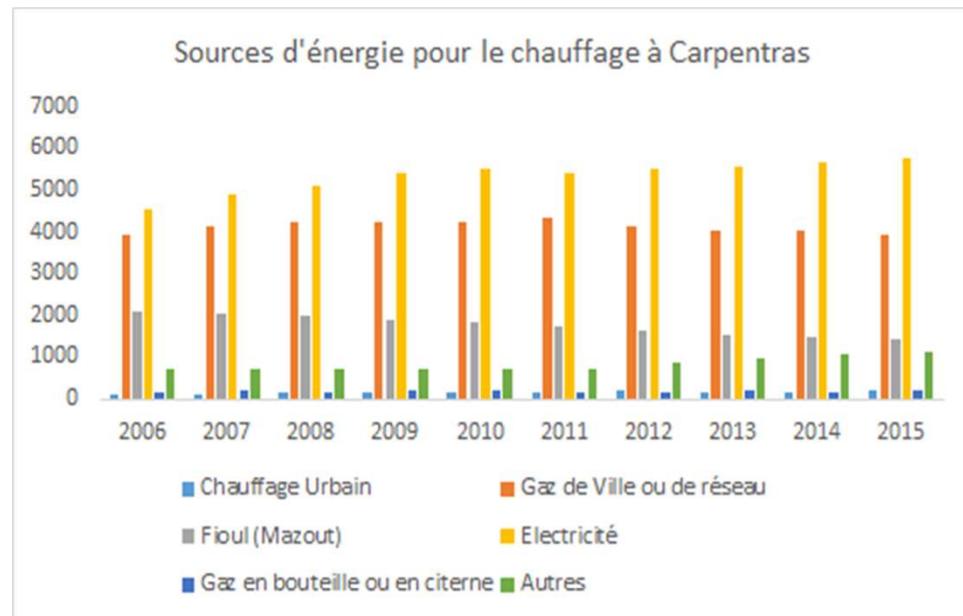
Source: Données ORECA Provence Alpes Côte d'Azur, 2016

B. Une diversité des modes de chauffage

Afin de répondre aux besoins énergétiques, différents modes de chauffage sont utilisés dans les résidences carpentrassiennes. La commune mise sur une diversité des sources d'approvisionnement en énergie, même si une grande partie est tirée de l'électricité. Par ailleurs, cette forte consommation énergétique, combinée à un taux de pauvreté de 29% (en 2016), font que Carpentras reste fortement touchée par la précarité énergétique.

C. Des actions pour lutter contre la précarité énergétique

Dans l'optique de lutter contre la précarité énergétique et de répondre aux enjeux énergétiques, la CoVe a mis en place une équipe (espace info énergie de l'Agence Locale de la Transition Énergétique) qui répond régulièrement, gratuitement, et en toute indépendance à toutes les questions concernant les économies d'énergie, la rénovation énergétique, les énergies renouvelables et les aides financières à la rénovation. Sachant que les logements sont un levier intéressant pour apporter une réponse aux difficultés énergétiques, l'accent est ainsi mis sur le bâti. Les logements seront donc aux normes énergétiques, ce qui permettra de faire des économies et de réduire fortement la perte énergétique.



Source: Données ORECA Provence Alpes Côte d'Azur, 2016

D. Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) et Action Cœur de Ville : la plus grande opération de rénovation que Carpentras ait connue

Avec le PNRDAD (30 millions d'euros d'investissement public), la Commune a fait une priorité de l'habitat dégradé et insalubre. En 2020 auront été rénovés et/ou créés plus de 100 logements, 13 commerces et de nouveaux équipements publics à l'image de la Maison du Citoyen.

Carpentras a été sélectionnée dans le cadre du programme Action Cœur de Ville qui devrait concerner la rénovation de près de 140 logements supplémentaires et plus de 1000 m² de commerces avec un montant d'aide de plus de 10 millions d'euros.

Parallèlement à ces programmes, la Commune a mis en place avec la CoVe, deux dispositifs d'aide à la réhabilitation des logements privés. L'OPAH-RU dotée d'un budget de 3,9M€, qui a permis de remettre sur le marché, 107 logement locatifs vacants et l'opération ravalement de façade pour laquelle la Commune a aidé au ravalement de 128 façades en centre ville.



Le PNRQAD comme moyen de revitaliser le centre-ville

Carpentras cherche à revaloriser son centre ancien à travers le PNRQAD. L'objectif étant de faire du centre ancien un véritable espace de lieu de vie favorisant l'accueil de diverses activités et des commerces grâce à une revalorisation de l'espace public et des logements. L'engagement de la ville dans ce programme est appuyé par un certain nombre de partenaires dont la CoVe, le Département du Vaucluse, la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine), l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), Grand Delta Habitat, Citadis, Action Logement, la Caisse des dépôts et enfin la Banque des Territoires.

Le volet « habitat privé » du PNRQAD : L'OPAH-RU

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) couvrant l'ensemble du centre-ville de Carpentras, a débuté en mai 2013 et s'est achevée en juillet 2019 (et a été renouvelée depuis). L'objectif de cette opération est de lutter contre l'habitat indigne et très dégradé et par conséquent, contre la précarité énergétique dans les logements. De plus, l'OPAH-RU favorise le maintien à domicile des personnes vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées). Une nouvelle OPAH-RU Coeur de ville va être lancée et sera mise en oeuvre sur la période 2020 - 2025.



Source : Plaisirs et Maison de Provence

Les périmètres du PNRQAD et de l'OPAH-RU de Carpentras



Chiffres clés

- ❑ Montant du financement (Carpentras et ses partenaires) : près de **30 millions d'euros**.
- ❑ **6 îlots ciblés** pour la requalification (l'îlot Raspail Sud-Est, l'îlot du Mouton, l'îlot des Versins, l'Isle Saint Louis, l'îlot Raspail Nord-Ouest, l'îlot Plan Porte d'Orange) avec la création de 100 logements neufs comme objectif principal.
- ❑ **12 cellules commerciales** restaurées et remembrées.
- ❑ **3 équipements publics** : 2 sont déjà créés : la Maison du Citoyen et des bureaux de la Ville au service des citoyens. Un équipement culturel, rue du Plan de la Porte d'Orange, sera prochainement mis en place.

Les travaux de réhabilitation dans les quartiers

La Commune a obtenu du bailleur le démarrage, à l'automne dernier, des travaux de réhabilitation lourde au Pous du Plan. Cette opération, pour laquelle Carpentras a financé une partie des emprunts, concerne la rénovation extérieure et intérieure des 432 logements que compte le quartier.

S'agissant des Amandiers, une étude est en cours et les travaux de réhabilitation sont prévus pour la fin de l'année 2020.

Parallèlement la ville et la Cove aident techniquement et financièrement les locataires qui souhaitent réaliser de petits travaux d'entretien et d'embellissement de leur logement. Depuis deux ans, une trentaine de familles a bénéficié de cette aide.

La démolition du bâtiment A aux Amandier

Dans le cadre du travail mené avec le bailleur pour la réhabilitation des quartiers, nous sommes parvenus à trouver un accord sur l'acquisition par la Ville du bâtiment A, que nous souhaitons démolir depuis de nombreuses années. Les travaux de désamiantage sont en cours et la démolition démarrera au mois de mars. Dans quelques semaines, ce bâtiment, symbolique d'une certaine délinquance, aura disparu.

La création d'une cellule de lutte contre l'habitat indigne

En 2017, nous avons créé cette cellule pour lutter efficacement contre l'habitat insalubre et les marchands de sommeil. Dans le cadre d'un travail partenarial piloté par la Direction de la Police Administrative, nous avons traité pour l'heure, plus de 70 dossiers dont 47 ont été clôturés (travaux réalisés).



Un centre à redynamiser grâce au programme Action Cœur de Ville

Il s'agit d'un programme visant à redynamiser le centre des villes de taille moyenne sur une durée de 5 ans, qui s'articule autour de 5 axes:

- La *réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville*
- Le *développement économique et commercial*
- *L'accessibilité, les mobilités et connexions*
- *La mise en valeur de l'espace public et du patrimoine*
- *L'accès aux équipements et services publics*

Les axes transversaux du numérique et de la transition écologique (en lien avec le futur Agenda 21) sont également ciblés.

Concernant la réhabilitation, le programme Action Cœur de Ville a permis le renouvellement de l'OPAH-RU en centre-ville, et permettra à des propriétaires d'être aidés dans la réhabilitation de logements. La commune a lancé une OPAH en 2019 sur une copropriété en difficulté : la copropriété Emile Zola.



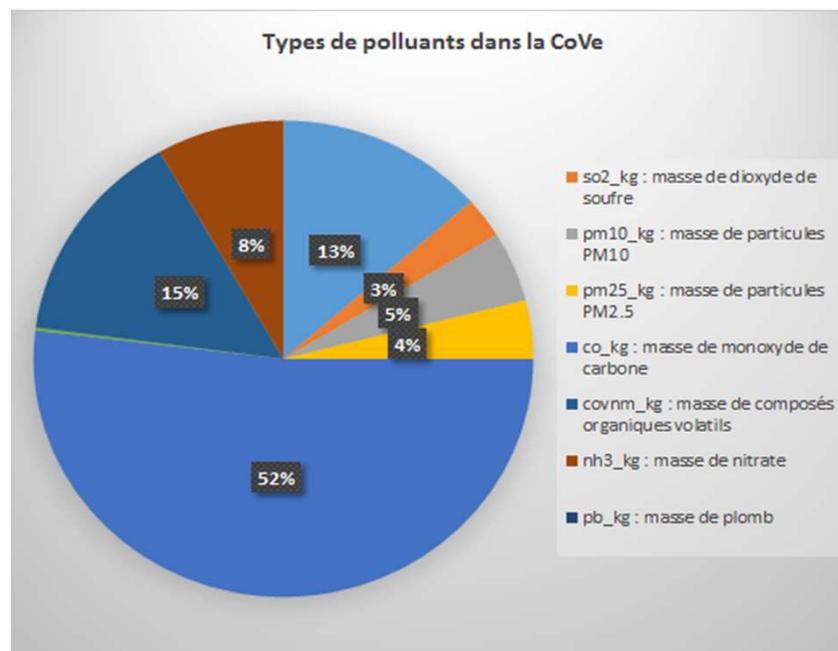
2. Les types de pollution impactant Carpentras

A. Une pollution atmosphérique majoritairement causée par les transports

S'agissant de la pollution, nous nous appuyons sur un bilan datant de 2016. AtmoSud a désigné le centre urbain de Carpentras comme une zone prioritaire d'action. Les émissions d'oxyde d'azote (NOx), qui représentent 161 tonnes par an, sont majoritairement dues au secteur du transport (61%, chiffre similaire à celui du Vaucluse dans sa globalité) puis à l'industrie (16%). Quant aux émissions de dioxyde de soufre, elles sont relativement importantes et dues à 96% aux industries.

De manière générale, la ville est touchée par un problème de pollution atmosphérique mais à un degré moindre que d'autres villes du département telles qu'Avignon, Orange ou Cavaillon. La pollution à l'Ammoniac est presque exclusivement due à l'agriculture (98%) mais est assez faible (23 tonnes par an). Enfin les autres types de pollution (particules inférieures à 10µm, particules inférieures à 2.5µm, dioxyde carbone, monoxyde de carbone, GES, composés organiques volatils non méthaniques) ont des sources assez partagées avec souvent un trio principal : transport routier, résidentiel et industrie.

Sur la base des valeurs d'émissions de polluants atmosphériques relevées à la station de Carpentras, nous pouvons observer la part de chacun des principaux polluants atmosphériques.



Données : AtmoSud, 2016

B. Des actions visant à limiter les excès de l'éclairage artificiel

En plus des coûts énergétiques importants, l'éclairage artificiel montre quelques limites. En effet, la pollution lumineuse est reconnue comme étant une source de perturbations pour la biodiversité, notamment de par la perturbation des cycles de reproduction ou la modification du système proie-prédateur.

Ayant saisi les différents impacts négatifs de la pollution lumineuse, la commune de Carpentras a pris un certain nombre de mesures visant à lutter contre ce type de pollution. Ces mesures proviennent de la mise en place d'un schéma directeur d'aménagement lumière et d'un Contrat de performance énergétique. Ce schéma confirme la volonté de Carpentras, qui se positionne comme 1^{ère} commune du Vaucluse à signer la Charte de l'Eclairage Durable. Cette initiative pourrait avoir des répercussions positives en amenant les communes alentour à prendre conscience de ce problème et à trouver des solutions pour y remédier.

C. Quelques points phares pour la réduction de la pollution lumineuse

- Suppression totale des luminaires « boules ».
- Reconstruction de 4659 points lumineux en LED.
- Économies d'énergie à hauteur de 61%.
- Diminution de 25 % de la facture d'éclairage public
- Depuis 2016, passage de la consommation électrique de 3 199 350 kw/h à 2 399 512 kw/h

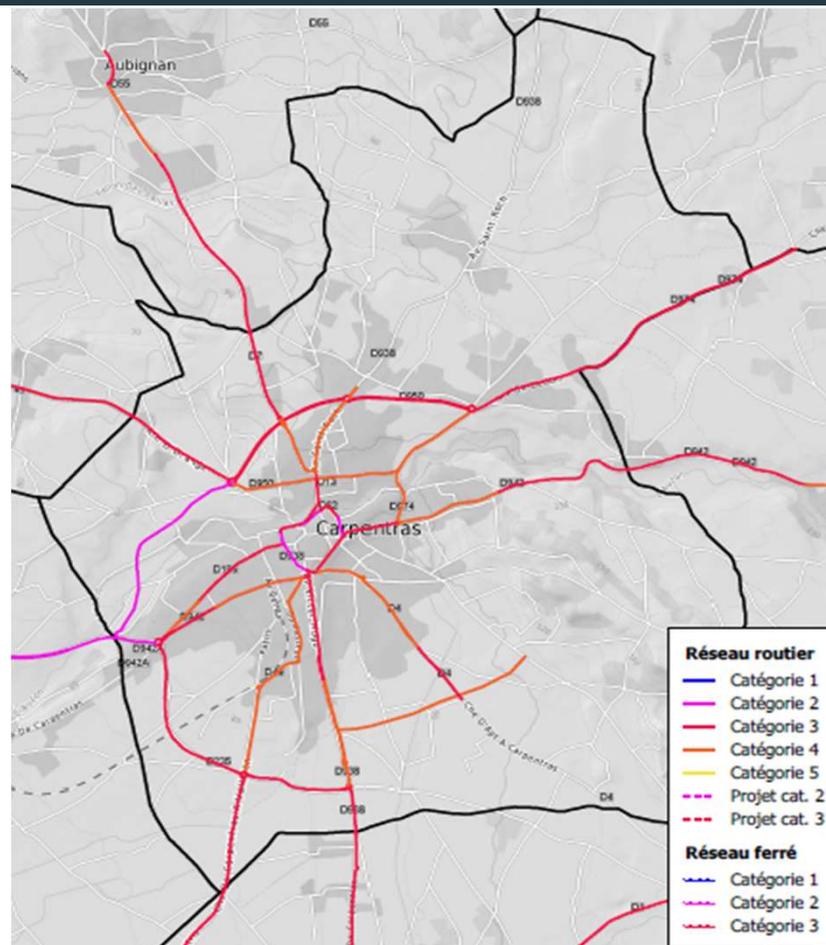


Source: Bouygues Energies & Services

D. Carpentras, une ville relativement exposée aux nuisances sonores

La pollution sonore est essentiellement causée par les transports, qu'ils soient routiers, ferroviaires ou aériens. En France, le bruit des transports représente selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie 80% du bruit émis dans l'environnement. Le transport routier représente à lui seul 68% du bruit émis, d'où la mise en place d'une réglementation pour les zones principalement touchées par la pollution liée à ce mode de transport.

En Vaucluse, plusieurs communes, dont Carpentras, sont concernées par cette réglementation, dont un des objectifs majeurs reste la réduction du niveau d'exposition des populations. Dans la commune de Carpentras, on estime que 4200 personnes sont exposées aux nuisances sonores émises par la circulation routière pour une période de 24h : jour (6h-18h), soirée (18h-22h) et nuit (22h-6h). Cette estimation basée sur les cartes de bruit stratégiques du département de Vaucluse ne considère que les infrastructures routières dont le trafic est supérieur à 5000 véhicules par jour. C'est par l'arrêté préfectoral du 2 février 2016 qu'a été défini le classement sonore des infrastructures de transport terrestre.



Source: Classement sonore 2016, Préfecture Vaucluse

3. Diversité de l'offre de transport face à la congestion routière

A. Une dépendance automobile marquée à Carpentras

La ville de Carpentras est confrontée à une problématique en termes de mobilité, comme de nombreuses communes françaises. Les axes routiers souffrent d'une mauvaise fluidité de la circulation aux heures de pointe, particulièrement pour les axes du centre-ville. Cette congestion des axes routiers s'explique notamment par le fait que les travailleurs exerçant sur Carpentras utilisent pour la majorité d'entre eux la voiture comme moyen de transport. Carpentras s'affiche comme l'un des 5 grands foyers d'emplois du Vaucluse.

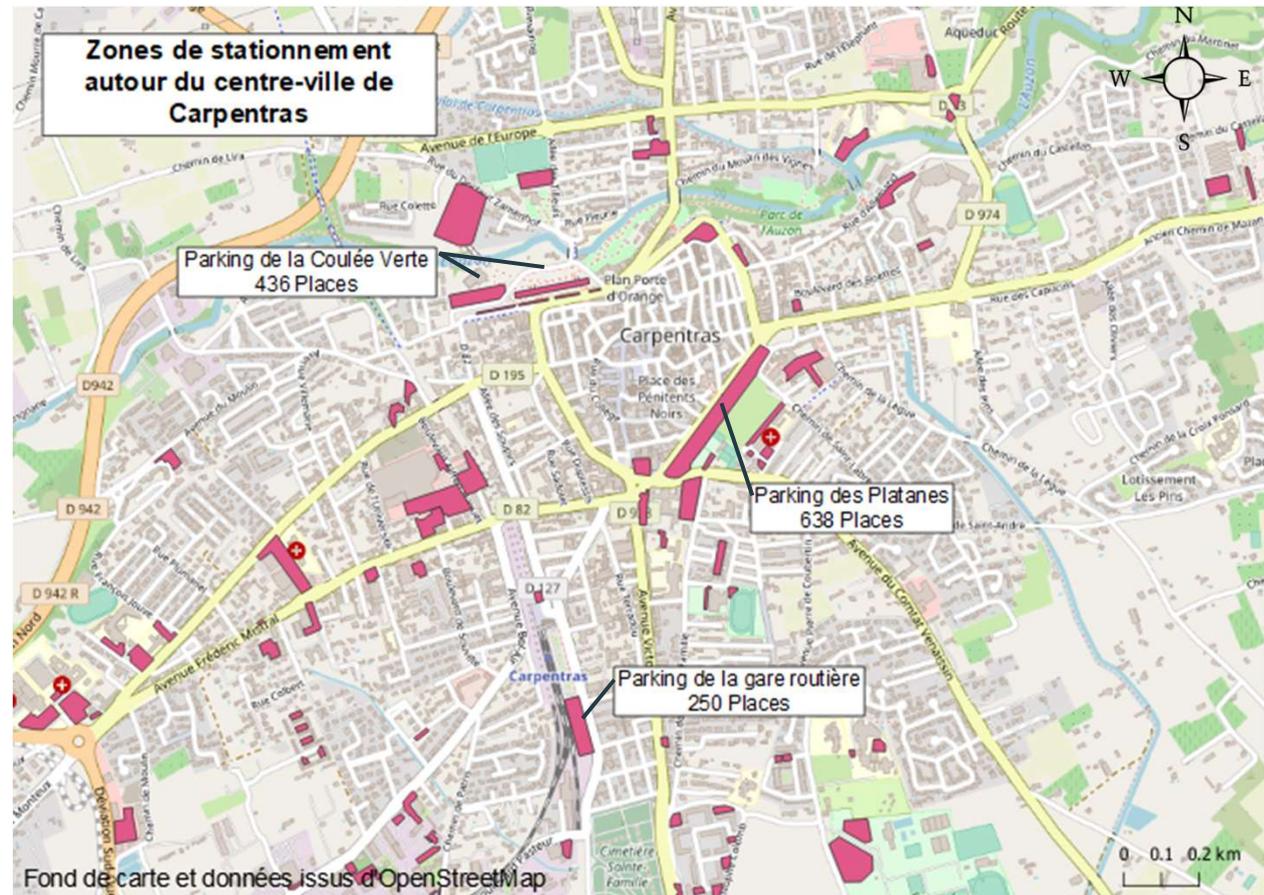
En 2018, 53,7% des Carpentrassiens travaillaient à Carpentras. Ce pourcentage paraît élevé quand on sait qu'à l'échelle de la CoVe la part des résidents actifs exerçant leur métier dans leur commune de résidence est de 39,3% et de 34,5% pour la France. Les déplacements domicile-travail (selon l'AURAV) ne représentent qu'un tiers des déplacements quotidiens mais induisent fortement l'ensemble des autres types de déplacement (loisirs, commerces, familles). Nous constatons qu'en 2016, seulement 2,9% des trajets domicile-travail sont effectués en transports en commun contre 81,8% en voiture, camion ou fourgonnette. La croissance de la part des transports en commun dans les trajets domicile-travail entre 2011 et 2016 est de 0,2 points tandis que pour les voitures, camions et camionnettes, elle est de 2,1 points.

Moyen de transport	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2011-2016
Pas de transport	4,2%	4,2%	3,9%	3,9%	3,5%	3,2%	-1,0
Marche à pied	9,4%	8,9%	8,9%	9,0%	9,1%	8,8%	-0,6
Deux roues	4,0%	4,3%	3,8%	3,7%	3,1%	3,2%	-0,7
Voiture, camion, fourgonnette	79,7%	80,1%	80,9%	80,7%	81,5%	81,5%	+2,1
Transports en commun	2,7%	2,5%	2,5%	2,7%	2,8%	2,9%	+0,2

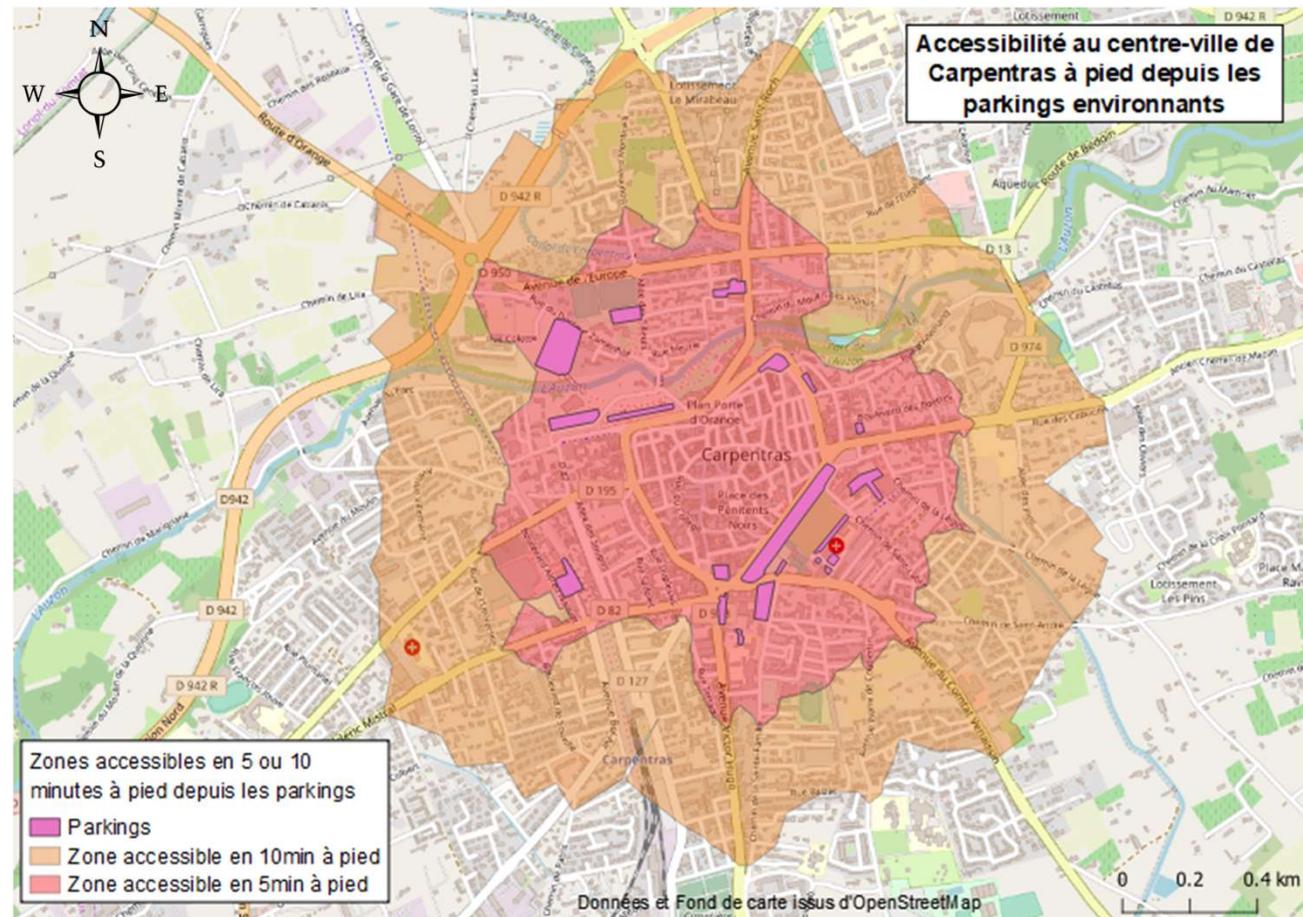
Moyens de transport utilisés par les travailleurs de Carpentras pour se rendre à leur lieu de travail entre 2011 et 2016. Source : Insee 2019

B. Un fort potentiel de stationnement

L'utilisation de la voiture sur la commune de Carpentras est favorisée par la possibilité de stationner son véhicule facilement sur les nombreux parkings disponibles. Depuis janvier 2018, suite à la mise en place de zones bleues, Carpentras est l'une des rares communes de France à avoir mis en place la gratuité du stationnement dans toute la ville. Les parkings des Platanes, des Couquières et de la Coulée Verte offrent plus de 1500 places de stationnement gratuit. Les parkings de l'hôtel-Dieu, du Général Khelifa, Emile Zola, de l'Observance et de la Roseraie proposent respectivement 38, 145, 57, 116 et 157 places gratuites. La rénovation du quartier de la gare a donné lieu à la création d'un parking de 250 places situé à dix minutes à pied du centre-ville. En plus de ces parkings, des places de stationnement sont accessibles à tous en tour de ville. (Source : Site de la ville de Carpentras).



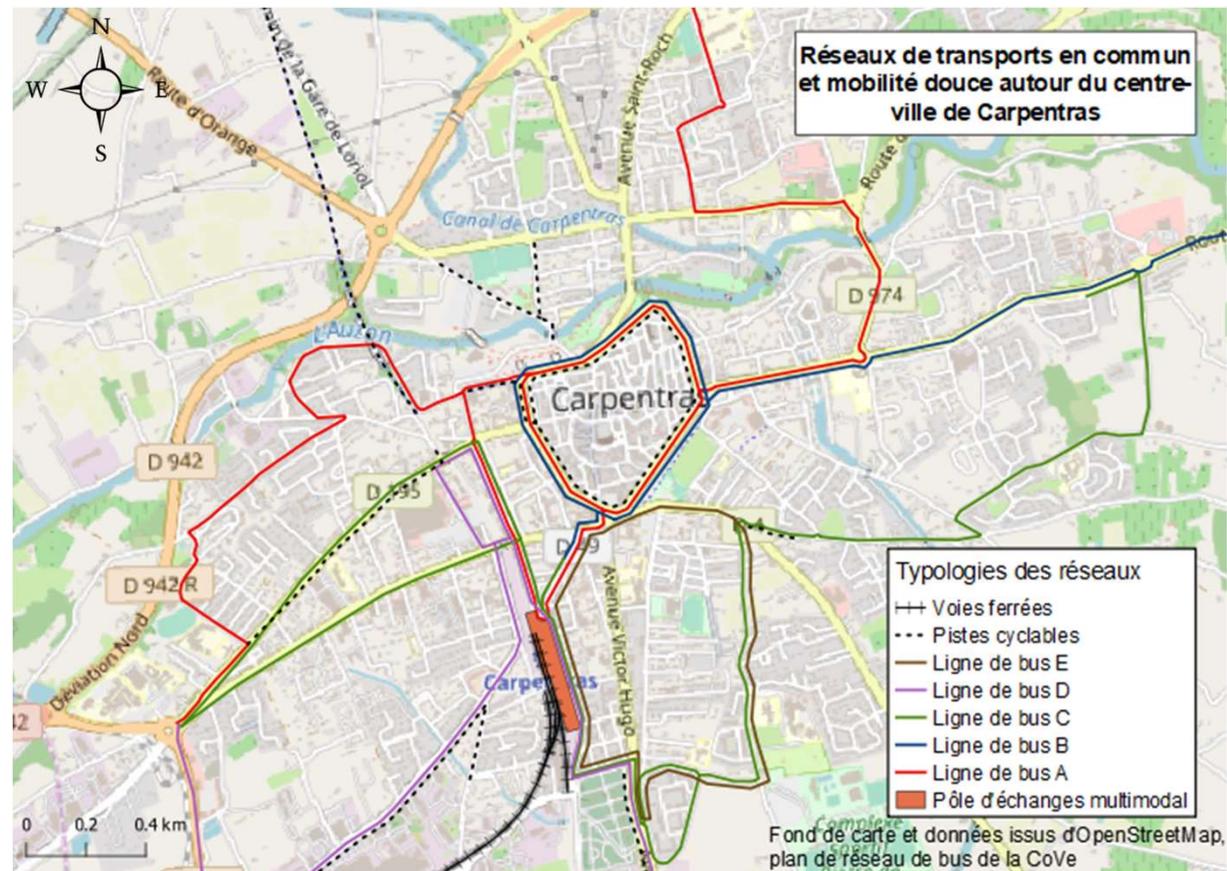
Un parking de 250 places sur le terrain Rey, en contrebas de celui des Platanes, a été construit. Il sera destiné aux travailleurs du centre-ville munis de badges pour désengorger celui des Platanes. Nous remarquons sur cette carte d'accessibilité, basée sur le réseau routier de Carpentras, que l'ensemble du centre-ville ancien est accessible en moins de 5 minutes de marche depuis les parkings environnants. De plus, en 10 minutes de marche nous pouvons rejoindre la gare de Carpentras. Autrement dit, depuis le parking du PEM, que nous ne visualisons pas ici, nous pouvons rejoindre le centre-ville en 10 minutes à pied. 7 476 habitants peuvent utiliser ces parkings et rejoindre leur domicile en 5 minutes à pied au maximum. 15 097 habitants ont leur domicile à 10 minutes de marche maximum de l'un ou plusieurs de ces parkings.



C. Valorisation des transports en commun et de la mobilité douce

Carpentras possède un réel potentiel en transports en commun. Son pôle multimodal permet à la population de rejoindre la commune par différents moyens de transport :

- La gare routière accueille les arrêts de bus de réseaux de transport comme TransCoVe et Transvauclose en plus d'une ligne express régionale (LER) reliant Carpentras et l'Aéroport Marseille Provence en passant par Cavaillon, Aix-en-Provence et Aix TGV.
- La gare SNCF assure la ligne TER qui réalise la connexion entre Avignon et Carpentras par le train (environ 1500 personnes par jour).
- Avec la disponibilité des espaces de stationnement (250 places de parking), les automobilistes sont ainsi invités à utiliser les transports en commun en ayant la possibilité d'alterner auto-train et autobus.



L'ouverture de la ligne Carpentras-Avignon et la création du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité de la ville

La réouverture de la ligne Carpentras-Avignon, le réaménagement du quartier de la gare et le Pôle d'Echange Multimodal de Carpentras offrent aujourd'hui un meilleur accès à la ville, le développement d'une offre de transports variés et la création d'espaces cyclables et piétonnés sécurisés.

Depuis peu, une navette reliant le PEM à l'entrée de l'autoroute Avignon Nord est disponible les vendredis, samedis et lundis pour favoriser la pratique du co-voiturage.



Un accès illimité aux transports scolaires pour adapter ce service aux besoins des enfants et aux contraintes des parents

Tous les élèves titulaires d'une carte annuelle de transport scolaire peuvent aujourd'hui, voyager librement du lundi au samedi en période scolaire (Initialement cette carte permettait un aller-retour ciblé quotidiennement).



Une zone de rencontre et dix bornes d'accès pour limiter le flux des véhicules polluants

Au-delà des rocade et des projets de piétonisation, la Commune a installé dix nouvelles bornes d'accès au cœur de ville et mis en place une zone de rencontre (zone limitée à 20 km/h).

La réalisation de plus de 3000 m de voies vertes et cyclables

Piste cyclable de Serres, passage bateau avec aménagement et sécurisation de l'accès au chemin de l'aqueduc, avenue du Parc, 2^{ème} tranche du sentier des Couquières, itinéraire-bis Carpentras-Pernes (balisage en cours), en attendant la réalisation du futur tronçon de la Via Venaissia...

Des abris à vélos pour inciter à l'éco-mobilité dans le centre ville

Carpentras a mis en place un nouvel abri à vélos couvert sur la place Maurice Charretier. Il permet le stationnement de dix cycles et contribue au développement des modes de déplacement doux. Il y a aujourd'hui, plus de 60 emplacements dédiés au stationnement des vélos dans Carpentras.



L'arrivée de la Via Venaissia : 14 km d'itinéraires aménagés entre Jonquières et Carpentras

La commune a largement œuvré pour accélérer l'arrivée de la Via Venaissia. Aujourd'hui, ce superbe itinéraire aménagé et sécurisé qui relie les anciennes gares des villages, de Jonquières à Carpentras fait 14kms et permet une liaison avec la Via Rhona, longue de plus de 800 km.



A Carpentras, le réseau de bus constitue une alternative à l'utilisation de la voiture. Le réseau urbain (TransCoVe) est composé de 6 lignes internes à la ville (A à E + une navette marché) permettant l'accès à une grande partie de la commune. Deux lignes permettent de relier Carpentras aux communes voisines de Beaumes-de-Venise et Mazan. Le centre-ville est relié à la périphérie de la commune grâce à l'arrêt Terradou, où les six lignes urbaines se rejoignent. Le pôle santé de Carpentras est aussi relié à l'ouest et au sud de la commune grâce à trois lignes. La navette marché permet l'accès au marché de la commune depuis différents parkings gratuits et donc de désengorger le centre-ville du point de vue de la circulation automobile. Tous les collèges et lycées sont desservis par au moins une ligne de bus urbain. La zone du marché gare située au sud de la commune, qui constitue une grande zone d'emploi, est aussi desservie par une ligne. Le réseau périurbain (TransCoVe) est composé de huit lignes (I à N + navette Ventoux et navette Bedoin) menant toutes à Carpentras. L'ensemble des communes de la CoVe sont reliées à Carpentras, facilitant ainsi l'accès à la commune pour les travailleurs et les écoliers/collégiens/lycéens. Notons que sept de ces lignes se rejoignent au niveau du PEM. Ce réseau périurbain propose une offre de transport à la demande, permettant aux personnes d'accéder à l'ensemble du réseau de bus de la CoVe pour la somme de 4€. Grâce au réseau de bus vauclusien (TransVaucluse), Carpentras bénéficie d'une connexion directe à Orange, Vaison-la-Romaine, Avignon, Cavaillon et Sault par l'intermédiaire de six lignes.



En 2013, la commune de Carpentras a proposé un Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables, organisé autour de cinq axes : relier les quartiers excentrés, relier les équipements publics scolaires et sportifs, résorber les "points durs" sur les itinéraires existants, valoriser les itinéraires cyclables, apaiser les vitesses. Ainsi, le réseau de pistes cyclables de Carpentras est aujourd'hui conséquent mais malheureusement discontinu. Toutefois, 3,2% des déplacements domicile-travail en 2016 à Carpentras étaient réalisés en deux roues (deux roues motorisés et vélos). La part de cette mobilité reste donc très minoritaire malgré la volonté de la commune de développer ce mode de transport doux.



Une offre constante de covoiturage à Carpentras, pour de multiples destinations, est disponible sur les différentes plateformes de covoiturage. Ce concept grandissant depuis quelques années en France constitue une solution à nos problématiques de pollution et de congestion du réseau routier. Des tests de covoiturage à l'initiative de la CoVe sont prévus prochainement.

4. Développement des énergies vertes

A. Des mesures d'encouragement fortes

Il existe des aides pour la rénovation de l'habitat ou pour des démarches en énergies vertes. A l'échelle nationale, l'Agence Nationale de l'Habitat par exemple, propose des financements pour les travaux de rénovation énergétique. Son budget annuel a dépassé pour la première fois un milliard d'euros pour l'exercice 2020. La région finance les travaux de rénovation énergétique à l'occasion des dispositifs OPAH et PIG. Le soutien aux énergies renouvelables s'effectue à l'échelon départemental, avec des aides et subventions aux particuliers. A cela s'ajoutent des avantages tels que "L'éco-prêt à taux zéro", des avantages fiscaux comme des crédits d'impôts ou la TVA à 5,5% pour les travaux de rénovations.

Echelle	Programme / offre	Prestations
Nationale	1) Programme ANAH "Habiter Mieux" 2) Prime énergie : CEE	1) L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) propose des financements pour les travaux de rénovation énergétique. 2) Il est possible d'obtenir une prime énergie pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique. Cette prime est fournie dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie.
Régionale	Programme Amélioration de l'habitat - dispositifs OPAH et PIG Région Provence Alpes Côte d'Azur	La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur participe au financement des travaux de rénovation énergétique des dispositifs OPAH et PIG.
Départementale	Programme Aides aux particuliers Économies d'Énergie Vaucluse	Le Département du Vaucluse participe au développement des énergies renouvelables en accordant différentes aides et subventions aux particuliers.

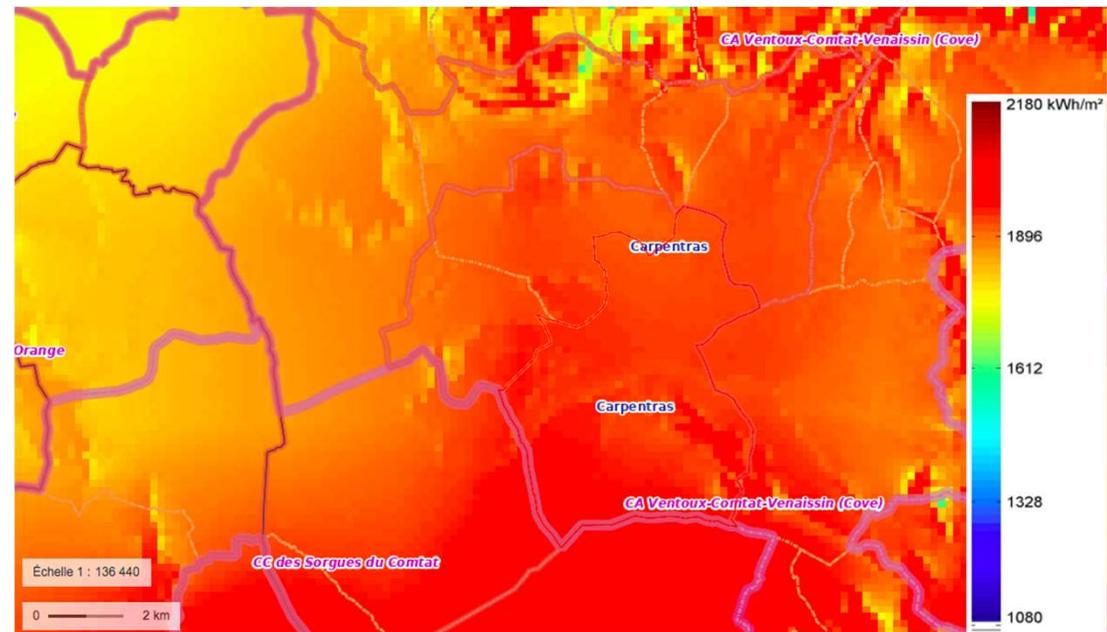
Récapitulatif des aides pour la rénovation de l'habitat ou pour des démarches en énergies vertes. Source : Rénovation.habitat.info

B. Un potentiel solaire et éolien important mais encore sous-exploité

La Provence, périmètre dans lequel se trouve Carpentras, est réputée pour être très ensoleillée de nombreux jours de l'année. Sur cette carte du potentiel solaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur nous observons que Carpentras a un très fort potentiel solaire. Celui-ci varie approximativement sur la commune entre 1900 kWh/m² et 2100 kWh/m² à l'année. Dans des perspectives de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies vertes, le solaire est donc une voie à explorer. Certains propriétaires le font déjà sur les toitures de leurs maisons.

La CoVe a fait installer en 2017 des panneaux photovoltaïque (1840) sur son hôtel de communauté. Cela reste néanmoins à développer davantage au sein même de la commune.

En termes de potentiel éolien, une fois de plus Carpentras est bien située car elle profite pleinement du Mistral. Si l'on se réfère aux données sur le vent récoltées par Météo-France entre 1988 et 2007, nous constatons que Carpentras bénéficie d'une vitesse moyenne de vent annuelle d'environ 9,8 km/h sur son territoire. Cette vitesse est élevée si on la compare au territoire français, mais ce n'est toutefois pas la plus élevée de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,16 km/h à Gap, 12 km/h à Toulon). L'éolien semble aussi être une énergie verte alternative et exploitable à Carpentras.



Potentiel solaire en PACA. Source : Géoportail

Axe 2 - Maîtriser l'énergie et lutter contre la pollution

Synthèse de l'analyse AFOM

Atouts

- Mise en œuvre de diverses actions de lutte contre la précarité énergétique.
- Existence d'un schéma directeur d'aménagement lumière et d'un Contrat de performance énergétique.
- Mise en place d'actions revitalisant la ville et réduisant la consommation énergétique (le PNRQAD, l'OPAH-RU, Action coeur de ville).
- Accessibilité rapide au centre-ville, mais aussi à ses alentours, à pied depuis les parkings disponibles.
- Un fort potentiel de stationnement qui tend à se développer.

Opportunités

- Réglementations relatives à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement (les cartes de bruit, les PPBE).
- Multiples documents de planification en matière de maîtrise de l'énergie et de lutte contre la pollution (SRCAE à l'échelon régional, PCET à l'échelon départemental, PCAET et CTE à l'échelon intercommunal).
- Diversité de l'offre de transport (lignes de bus, pôle multimodal...).
- Diversité des sources énergétiques.
- Aides nationales, régionales et départementales pour la rénovation de l'habitat ou pour des démarches en énergies vertes.
- Une offre constante de covoiturage.

Faiblesses

- Forte précarité énergétique.
- Pollutions atmosphériques, lumineuses et sonores pas encore résolues.
- Dépendance automobile marquée notamment aux heures de pointe, particulièrement pour les axes du centre-ville.
- Potentiel solaire et éolien important mais encore sous-exploité.
- Réseau de pistes cyclables à développer car il est peu utilisé et discontinu.

Menaces

- Les lois Grenelles et de Transition énergétique sont contraignantes et vérifiées.
- Accentuation de la pollution atmosphérique provenant des zones urbaines aux alentours et des trajets domicile-travail des personnes non résidentes à Carpentras.

Axe 2 - Maîtriser l'énergie et lutter contre la pollution

Enjeux stratégiques

- Limiter la précarité énergétique en exploitant au mieux les diverses sources d'énergies présentes dans la commune.
- Réduire les émissions de polluants en favorisant les modes de déplacements doux et en promouvant le potentiel de covoiturage.
- Développer l'exploitation des énergies renouvelables, dont le potentiel est fort, en tirant profit des multiples aides disponibles.
- Limiter les pertes énergétiques en favorisant les programmes de rénovation des habitats détériorés.
- Réduire les différentes formes de pollution sonore par l'application des réglementations liées au bruit dans l'environnement.
- Rationaliser l'éclairage artificiel public afin de limiter la pollution lumineuse.
- Poursuivre le travail sur la rénovation des logements et la lutte contre l'insalubrité
- Développer les pistes cyclables et renforcer la complémentarité des transports
- Enrailler la dépendance automobile en favorisant l'utilisation des divers modes de transports en commun.
- Réduire les déplacements en voiture par la poursuite des actions de revitalisation du centre-ville.

AXE 3

AGIR ENSEMBLE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET LA CITOYENNETÉ



Penser global, agir local

Depuis le sommet de Rio en 1992, le développement durable est la priorité pour la mise en oeuvre d'un projet, quelle que soit sa nature. Si auparavant le développement se faisait au détriment des problématiques sociales, aujourd'hui les politiques territoriales ne peuvent délaissier cet aspect. La question sociale devient aujourd'hui une préoccupation forte.

À l'échelle nationale, le cadre de référence propose 5 finalités inscrites dans la loi Grenelle 2. Deux d'entre elles sont clairement liées aux enjeux sociaux :

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement humain.

La préoccupation sociale étant désormais un enjeu majeur, elle se décline également à l'échelle locale avec les Agendas 21 et la volonté de "Penser global, agir local". Aujourd'hui, il est quasiment évident que s'inscrire dans une démarche de développement durable comme l'Agenda 21, c'est aussi s'inscrire dans une démarche de cohésion sociale forte sans oublier les aspects environnementaux et économiques.

Les projets de développement durable tiennent compte du volet social dès la méthodologie. En effet, le social ne constitue pas un volet unique, séparé des autres mais plutôt un volet qui doit "situer le développement social dans une perspective centrale et globale" (Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable, 2011)

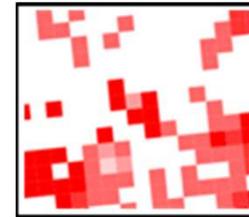
On ne fait pas du social pour faire du social, mais plutôt du social pour la vie démocratique en faisant participer les citoyens ou du social dans de l'économie sociale et solidaire par exemple.

La CoVe, qui possède son propre Agenda 21, a saisi l'importance de ces questions. Le territoire étant marqué par une forte précarité sociale (taux de pauvreté de 21,7% en 2012 selon l'INSEE), les initiatives intercommunales se multiplient. Le projet de spectacle sur les violences familiales conduit par le Centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et l'apport de financement au CUCS dans le cadre d'actions sur les quartiers sensibles sont alors des exemples traduisant l'implication sociale du territoire.

Pourquoi l'utilisation de données carroyées ?

Le carroyage est fourni par l'INSEE, il s'agit d'une technique qui permet de découper le territoire en carreaux de petite taille pour y diffuser de l'information statistique localisée à un niveau faiblement agrégé. Ces informations sont très riches et permettent de réaliser des études précises.

Afin de conserver l'anonymat des personnes concernées, le carreau doit respecter un seuil de nombre de ménages fixé à 11 ménages. En deçà de ce seuil, l'information n'est pas fournie : cette contrainte explique les lacunes dans le maillage complet.



Exemple de carte carroyée à 200 mètres

1. Lutter contre l'exclusion socio-économique

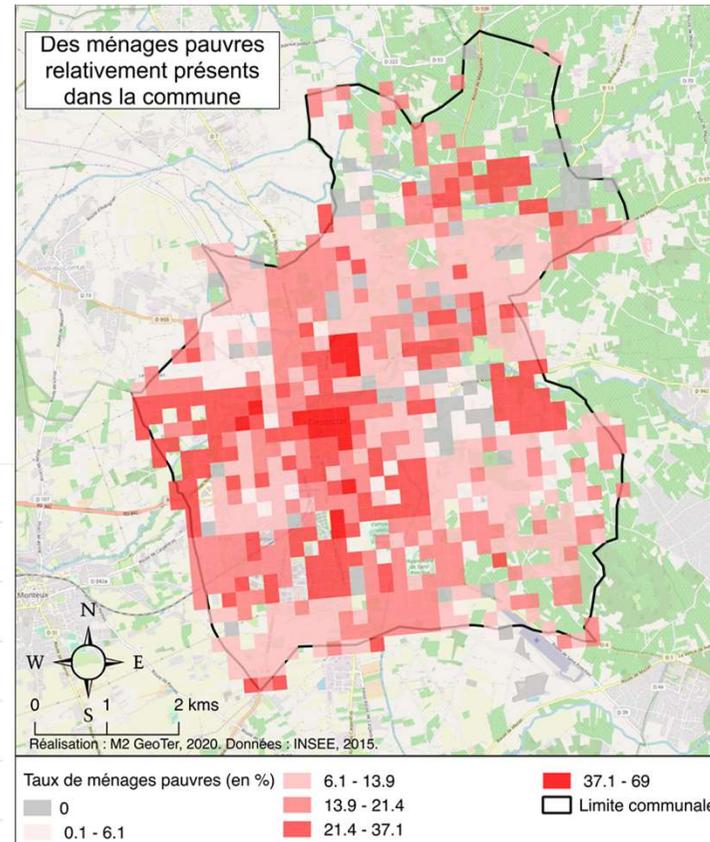
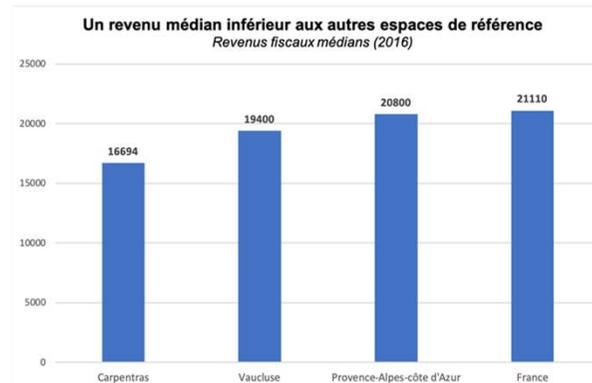
Afin de juger de la pertinence d'actions en faveur de la mixité sociale et de la lutte contre l'exclusion économique et sociale, il est nécessaire de dresser un portrait socio-économique de la population carpentrasienne.

A. Une population au profil socio-économique fragile

Des revenus relativement faibles

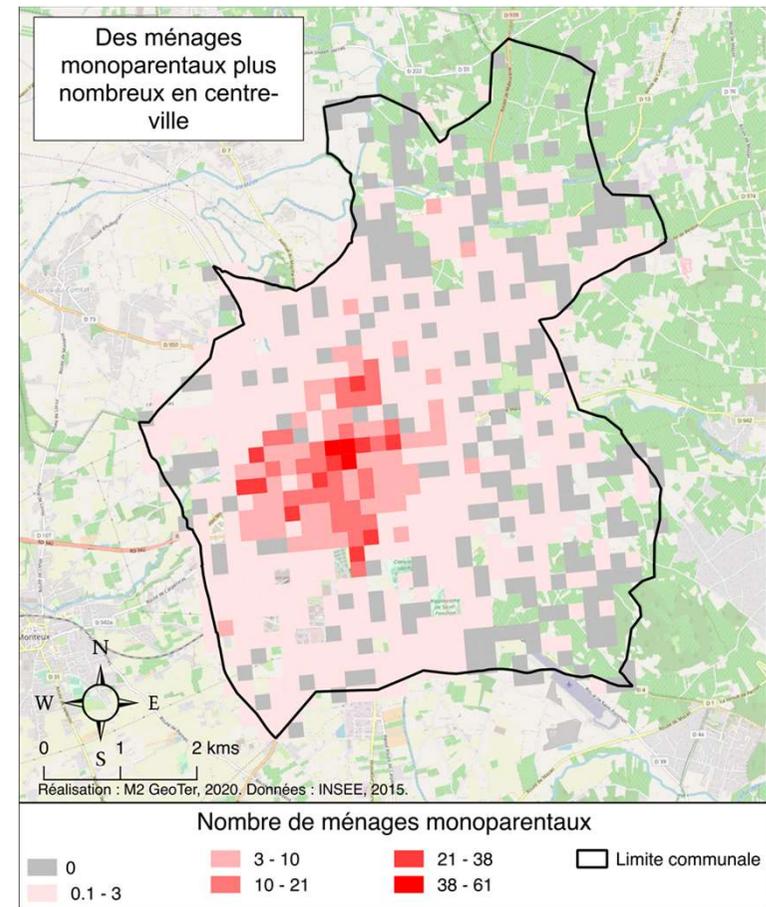
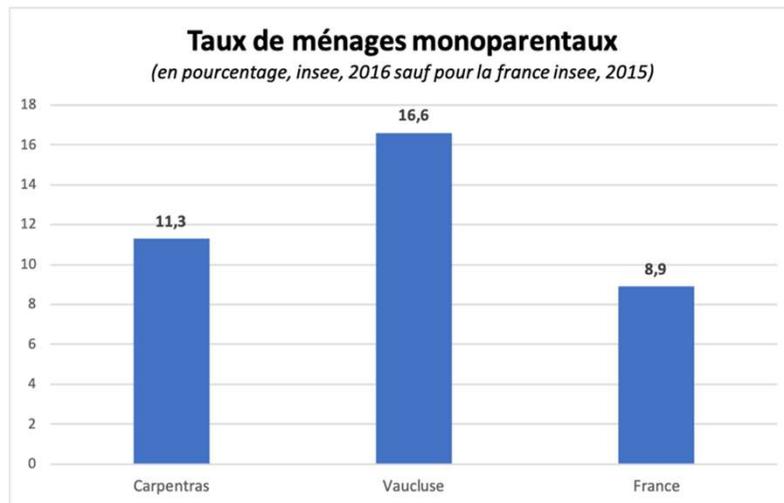
Le revenu annuel médian des Carpentrasiens est inférieur à 17 000 €, soit moins que pour les autres territoires de référence comme le Vaucluse avec un revenu autour de 19 000 € et le reste de la France avec plus de 21 000 € par an.

La distribution des ménages pauvres dans la commune reflète une légère différenciation entre centre-ville et périphérie de la ville : en centre-ville les ménages sont plus pauvres. Rappelons également que 25% des habitants de la commune vivent en quartiers prioritaires, qui sont pour la plupart situés à proximité du centre-ville.



Les ménages monoparentaux, une population particulièrement fragile

Les ménages monoparentaux constituent un peu plus de 10 % des ménages de la ville, soit un taux supérieur à la moyenne nationale qui est à 8,3%. Ces ménages sont principalement situés en centre-ville et sont souvent les ménages les plus susceptibles d'être pauvres compte-tenu de la plus grande charge financière qui pèse sur eux. Par ailleurs, l'habitat en centre-ville est sujet à des problèmes de type énergétiques, ce qui peut constituer une charge de plus pour des ménages monoparentaux.



B. Des mesures concrètes de réduction des inégalités

La commune conduit des initiatives et apporte un soutien financier important pour corriger des inégalités

... à l'école

La commune offre une aide financière pour les élèves issus de familles modestes à hauteur de 42 € par élève, cette somme peut atteindre 50 € pour les classes spécialisées. Cette dotation renforce la gratuité de l'école. En moyenne, chaque année, 180 enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans, venant principalement de nos quartiers prioritaires, sont accompagnés grâce au Programme de Réussite Educative qui lutte contre les difficultés scolaires.

... pendant la restauration scolaire

Carpentras s'engage également dans la tarification de la restauration scolaire : pour le tarif forfaitaire annuel, le taux de prise en charge de la commune s'échelonne entre 52% pour la tranche du quotient familial la plus élevée et 83% pour la tranche la plus basse. Cet investissement fort de la municipalité en fait l'une des cantines les moins chères du Vaucluse. Nombreuses sont les villes qui appliquent un tarif unique (Entre autres, le Pontet et Orange) sans distinction de revenu. Afin de permettre à tous les enfants d'avoir accès à un repas équilibré, complet et de qualité, la municipalité a intégré dans la composition de ses repas, 50% d'aliments Bio qu'elle n'a pas répercuté sur ses tarifs malgré une hausse des coûts matières.

...en accueil périscolaire

Le taux de prise en charge de la commune est en moyenne de 83% pour les accueils du matin, et de 57% pour les accueils du soir. Pour la tranche du quotient familial la plus basse, la participation de la ville dépasse 90% le matin et 80% le soir. Cette politique tarifaire volontariste a eu comme incidence positive, qu'il s'agisse de la cantine ou des accueils périscolaires, une augmentation de la participation, aussi bien dans les établissements d'éducation prioritaires REP et REP+ que dans les autres écoles de la ville.

... à destination des jeunes

La commune propose un « Pass installation étudiant » qui permet aux étudiants carpentrassiens de s'installer en centre-ville avec une aide financière de 400 €. Depuis 2017, 50 jeunes en ont bénéficié, sans condition.

La commune propose aux jeunes de la ville (entre 16 et 25 ans) une bourse au permis de conduire. En contrepartie, les jeunes s'engagent à réaliser une période de travail pour la collectivité. 25 jeunes ont pu en bénéficier en 2019 et obtenir leur permis de conduire.

...pour l'accès au numérique

La commune permet l'accès au numérique pour tous via le déploiement de son programme "Écoles numériques" lancé en 2010 et qui a pour ambition de développer l'usage du numérique dans les écoles. Ce programme passe par l'installation de la fibre optique et de vidéoprojecteurs interactifs (86 dans les écoles élémentaires). Ces outils permettent de « capter certains enfants [...] Le but est d'arriver à rassembler tous les enfants dans l'apprentissage ! » (Directrice d'école élémentaire, bulletin communal, n° 160, janvier 2020).



... pour l'accès à la culture

Carpentras a fait le choix d'offrir au plus grand nombre la possibilité de bénéficier d'une offre artistique et culturelle riche et diversifiée par le biais de 3 leviers. Le 1^{er}, celui de la gratuité, en proposant un très grand nombre de spectacles entièrement gratuits (250 spectacles durant les noëls insolites, le festival Holà fiesta Bodega, le Trial Urbain...). Le 2nd levier est celui de la tarification réduite (en Moyenne -30%) pour les personnes bénéficiaires du RSA, du minimum vieillesse, de l'allocation Adulte Handicapé, les personnes en recherche d'emploi, et les étudiants. Le 3^{ème} levier repose sur des propositions de nombreux spectacles « temps forts » à des prix très accessibles (nous pouvons citer à titre d'exemple les Guinguettes de l'Auzon). L'installation de quatre arbres à livres, qui est un concept de micro-bibliothèque gratuite et en plein air, offrant une seconde vie à de nombreux ouvrages, est un vrai succès. Ces arbres à livres sont situés dans le parc du château de la Roseraie, sur la place de Verdun, sur la place des Anciennes-Écoles à Serres et prochainement sur le site de la gare.



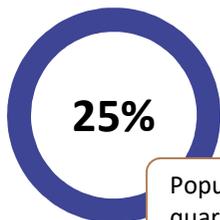
... pour l'accès à l'emploi

La commune et les différents partenaires qu'elle soutient interviennent pour favoriser l'obtention d'un emploi, notamment pour des publics en difficulté. La commune soutient donc des associations comme Rhésos, une association vaclusienne qui accompagne des personnes vers un projet professionnel et l'Université Populaire Ventoux par exemple qui assure également des formations vers l'emploi.

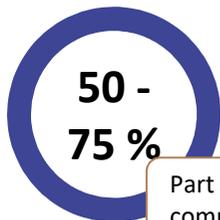


La commune met en place une clause d'insertion dans ses marchés publics. Cette initiative permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et particulières de bénéficier de contrats de travail.

La commune comptabilise aujourd'hui plus de 110 000 heures effectuées pour 500 personnes concernées et un résultat très positif puisque 50 % obtiennent un emploi (CDD, CDI ou création d'entreprises).



Population communale vivant en quartier prioritaire



Part du budget global assuré pour la commune pour l'accueil des jeunes

... pour les populations des quartiers prioritaires

La commune met en place des ateliers de remise à niveau pour des publics en difficulté comme les personnes bénéficiaires du RSA ou les habitants des quartiers prioritaires de la ville. Rappelons que 25% de la population de la commune vit en quartier prioritaire. Ces ateliers permettent d'acquérir des compétences et des savoirs essentiels en informatique, en français et dans le domaine de la santé par exemple.

... pour les centres sociaux

La municipalité de Carpentras apporte un soutien logistique et financier extrêmement fort pour permettre aux centres sociaux d'assurer leur fonctionnement et proposer aux Carpentrassien(ne)s les plus fragiles, de très nombreuses activités porteuses de lien et génératrices d'insertion. S'agissant de l'accueil des jeunes enfants, l'aide de la Ville représente plus de 50% de leur budget global. Pour les adolescents, la participation de la Ville représente près des $\frac{3}{4}$ du budget global de ces derniers. Ce soutien permet, à titre d'exemple, de proposer des prix d'accueil en centre de loisirs extrêmement faibles. Pour une journée d'accueil au centre social Villemarie, le tarif le plus élevé pour un enfant est de 80 centimes.



2,35 M€ de travaux dans les écoles pour améliorer le confort, l'accessibilité et la sécurité des enfants

La Commune réalise chaque année, lors des périodes de vacances scolaires notamment, de très nombreux travaux au sein de l'ensemble des écoles, afin d'améliorer toujours plus le confort, l'accessibilité et la sécurité des enfants et de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Des écoles connectées et l'accès au numérique pour tous les élèves

L'accent a été mis sur le numérique pour que tous les enfants puissent avoir accès à des outils éducatifs innovants. Pour cela la Commune a notamment installé des vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les classes élémentaires. D'ici la fin de l'année, toutes les écoles seront connectées à la fibre optique.



Des robots dans les écoles pour apprendre de manière ludique

Toutes les écoles élémentaires ont été équipées d'un kit de 15 robots pour apprendre à tous les élèves dès le CE1, la programmation informatique de manière ludique. Carpentras est la seule commune du Vaucluse à avoir mis en place ce dispositif (en partenariat avec l'entreprise carpentrassienne ERM robotique).

Le Wifi pour tous en centre ville

Carpentras a été sélectionnée pour recevoir une subvention européenne pour équiper le centre-ville de plusieurs bornes Wifi accessibles et gratuites pour tous sur les places Maurice-Charretier, Général-de-Gaule, d'Inguibert et square Champeville. Il s'agit de la seule commune du Vaucluse à proposer ce service.

L'obtention du label Ville Internet qui récompense la qualité de l'offre numérique

Ce label Ville Internet (4@ sur 5 possibles) vient récompenser la qualité et la diversité de l'offre numérique. Cette marque de reconnaissance est aussi un facteur d'attractivité pour la ville.

Près de 7500 foyers raccordables à la fibre en 2020, c'est plus de 60 % du territoire couvert par le très haut débit

La fibre permet d'avoir un débit 50 fois plus rapide qu'une connexion par l'ADSL. La Commune a œuvré auprès de l'opérateur Orange pour accélérer le déploiement de cette dernière. Il s'agit d'un service important pour les habitants et un réel avantage en termes d'attractivité économique.



L'ESA Games à Carpentras : 1^{re} école du jeu vidéo en Vaucluse

La Commune a participé à la naissance de l'ESA Games, première école du jeu vidéo en Vaucluse, et elle a récemment rénové l'ancienne Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour permettre à cette école, victime de son succès, de se développer encore.

La grande école du numérique : douze personnes sans cursus formées aux métiers du numérique

La Maison du Citoyen a accueilli en 2017 le projet de formation labélisé « Grande Ecole du numérique » qui a permis à douze personnes (sans cursus scolaire ou universitaire) d'être formées au métier de « développeur logiciel ».

Des actions en faveur des jeunes dans le cadre du Point Information Jeunesse (PIJ)

Depuis 2017, Check'Up Santé jeunes est une journée durant laquelle la Commune propose diverses consultations de prévention et de dépistages santé personnalisés avec des professionnels de santé. Les jeunes peuvent ainsi réaliser gratuitement des bilans relatifs à leur vision, leur audition, leur nutrition, la contraception, la santé bucco-dentaire, le VIH-IST, les addictions... En 2019, 70 jeunes ont participé à l'opération.

« PIJ ton sport » est une journée sportive et festive dédiée aux jeunes, organisée depuis 2018, propose de très nombreuses activités animées par les associations sportives Carpentrassiennes et autres clubs de sport, partenaires de la Carte Jeunes. De nombreuses animations insolites (baby foot géant, faucheuse infernale, etc.) sont également proposées. En 2019, 85 jeunes ont participé à cette journée.

L'ouverture d'un espace jeunesse dans la cours de la Maison du Citoyen, équipé de jeux d'extérieurs (ping-pong, babyfoot,...) pour créer un lieu a même de recevoir les jeunes pendant la pause du midi et éviter ainsi qu'ils soient livrés à eux mêmes en ville. Avec une fréquentation en hausse chaque mois depuis son ouverture, ce nouveau lieu répond aux besoins des jeunes de Carpentras.



Depuis 2018, Carpentras organise, dans le cadre du PIJ, un forum de l'emploi qui regroupe sur le site de l'espace Auzon, environ 60 stands et propose de nombreux ateliers et entretiens pour permettre aux jeunes de décrocher un emploi qu'il soit durable ou saisonnier. Depuis 2 ans, plus de mille jeunes sont passé par ce forum.

La plateforme Service Civique, créée en 2018, accompagne les jeunes qui recherchent une mission de service civique. Elle conseille également les structures qui souhaitent accueillir des volontaires, à faire leur demande d'agrément. Déjà Près de 80 jeunes ont été informées depuis le lancement du dispositif en septembre 2019.



Des actions en faveur des séniors

Ces dernières années, la ville s'est très fortement engagée pour son Centre Communal d'Actions Sociales, aussi bien au niveau des aides d'urgence, que pour ses services d'accompagnement à domicile. Elle investit aussi beaucoup pour ses seniors avec pour 2020, un catalogue qui compte près d'une trentaine d'activités (ateliers et voyages à la journée). En 10 ans, la subvention versée par la ville a augmenté de plus de 40%, passant de 415 000 € à 675 000 €.

Le repas annuel offert aux seniors par la municipalité

Chaque année la Commune offre à ses séniors un grand repas festif à l'espace Auzon pour célébrer la nouvelle année. L'organisation et la tenue de cet événement qui regroupe plus de 900 personnes, mobilise près d'une centaine d'agents municipaux.



Des colis de Noël pour les ainés

Ces derniers ne sont pas oubliés au moment des fêtes de Noël puisque le CCAS leur offre chaque année, un colis bien garni qui est distribué durant trois jours en Mairie. En 2019, 706 colis ont été distribués.

La Commune n'oublie pas non plus toutes celles et tous ceux qui résident aujourd'hui dans les maisons de retraites de la Ville. Chaque année, à Noël, un cadeau est remis aux 300 pensionnaires qui séjournent dans ces établissements.

La mise en accessibilité des lieux publics pour garantir aux personnes handicapées le principe d'égalité

La Commune a réalisé de nombreux travaux d'accessibilité sur ses bâtiments et dans de nombreux espaces publics : un ascenseur à la charité, un élévateur PMR à l'école Alice-Reynaud, un élévateur PMR à l'école François-Jouve, trois ascenseurs à l'Hôtel-Dieu, un monte-personnes dans le bâtiment de l'ancienne Banque de France, un ascenseur au parking Saint-Labre (en avril), et la mise en place de rampes à la gendarmerie, dans les écoles Alice-Reynaud, François-Jouve, Misé-Pouzol, Amandiers, dans les locaux de l'Esa et à la cuisine centrale.

Des modules sonores aux feux tricolores pour les personnes malvoyantes

Des modules sonores ont été installés sur les feux tricolores afin d'offrir aux personnes malvoyantes un plus grand confort et une plus grande sécurité dans leur déplacement. Ces modules sont actionnables seulement par les personnes munies d'une télécommande adaptée.

Il y a aujourd'hui, 35 modules sonores et 4 seront prochainement installés.



C. La volonté de promouvoir la mixité sociale

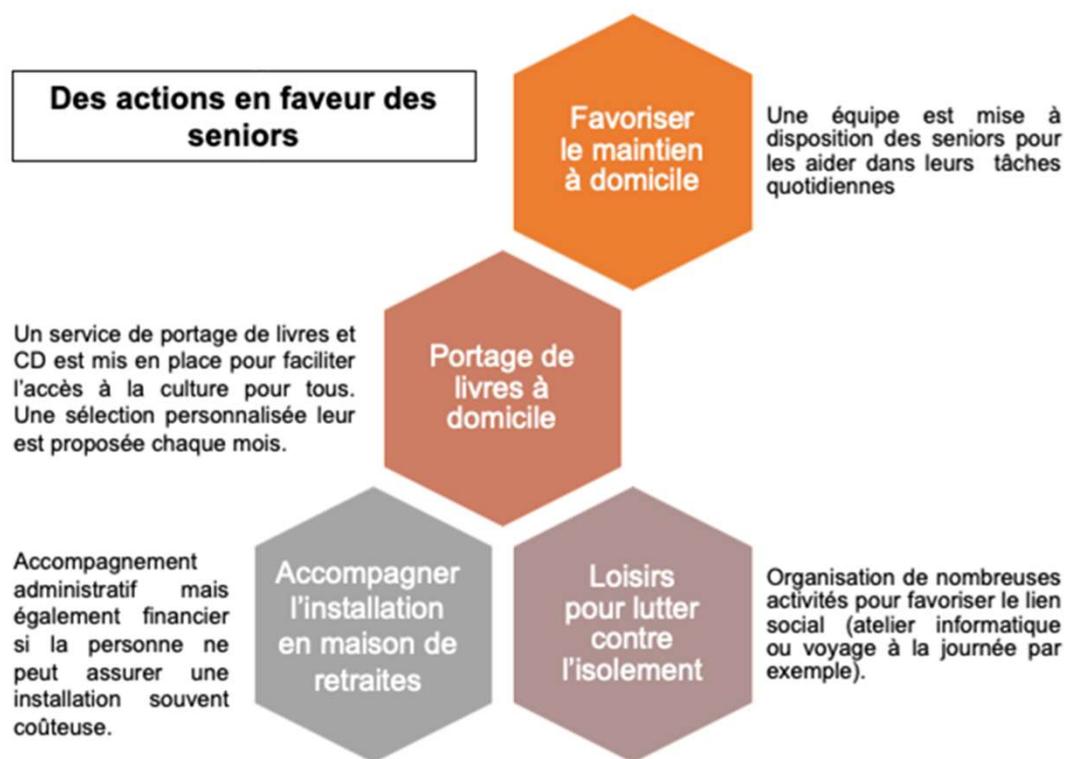
Rompre l'isolement des seniors

Afin de rompre l'isolement des personnes âgées qui peuvent avoir en plus des difficultés à se déplacer, la commune réalise des actions en leur faveur.

La commune agit via son organe interne, le Centre Communal d'Action Sociale. Celui-ci accompagne les seniors au quotidien. Quatre types d'actions sont réalisées : le portage de livres à domicile, l'aide au maintien à domicile, la mise en place de loisirs pour lutter contre l'isolement jusqu'à l'aide à l'accompagnement en maison de retraites.

Aussi, les fêtes constituent des moments privilégiés pour les seniors. En fin d'année à l'occasion de Noël, environ 950 Carpentrassiens ayant plus de 70 ans et étant non-imposables bénéficient d'un colis de Noël. Un repas est également organisé par la mairie en début d'année, ainsi que la Galette des rois en février, qui constitue un moment de convivialité pour les seniors de la ville.

La commune assure ainsi son rôle de bien-vivre et donne une place privilégiée aux seniors de la ville.

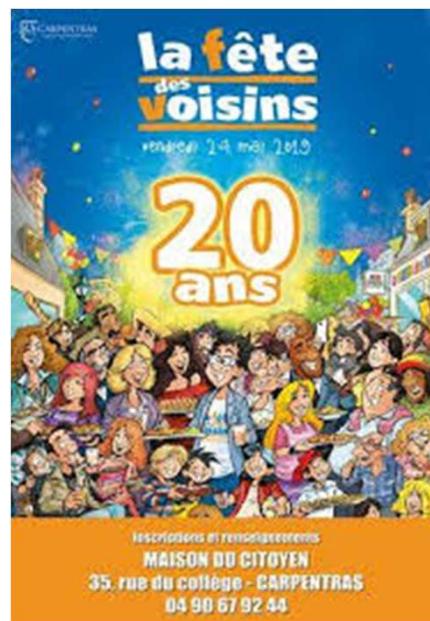


La fête des voisins, un rendez-vous annuel fédérateur

Dans le but de lutter contre l'exclusion sociale, la commune organise la fête des voisins. Cette fête lancée à la fin des années 1990 permet aux voisins de se rencontrer. Elle a pour but de créer de la convivialité entre voisins, de participer à la réduction de l'isolement notamment des personnes âgées. L'objectif est également de générer un sentiment d'appartenance à un quartier, c'est pourquoi la commune organise chaque année cette festivité. L'information est transmise par plusieurs supports d'information, notamment le réseau social facebook (cf. affiche ci-dessous). À la suite de la fête de l'an dernier, de nombreuses photos montrant les différents quartiers ont été publiées par la presse locale pour montrer le succès de cet évènement.

Des acteurs à l'origine d'une meilleure mixité sociale

La commune soutient plusieurs acteurs intervenant dans le domaine de la cohésion sociale via leurs fonctions premières, mais également via l'organisation d'événements culturels. Le théâtre-forum correspond à une technique de théâtre interactif, les spectateurs peuvent intervenir sur scène, manifester leur approbation ou leur désapprobation. Il s'agit d'un lieu qui offre une liberté de parole, d'échange et de dialogue sur des thèmes variés comme le cyber-harcèlement, la sécurité, l'exclusion, etc. Cette initiative a pour but de créer un lieu de cohésion entre différents publics. Cette initiative est coordonnée en partie par la "Compagnie des Autres".



*Affiche fête des voisins.
Source : Ville de Carpentras*



*Affiche du théâtre forum.
Source : Ville de Carpentras*

L'Université Populaire Ventoux, un acteur majeur de la lutte contre l'exclusion socio-économique

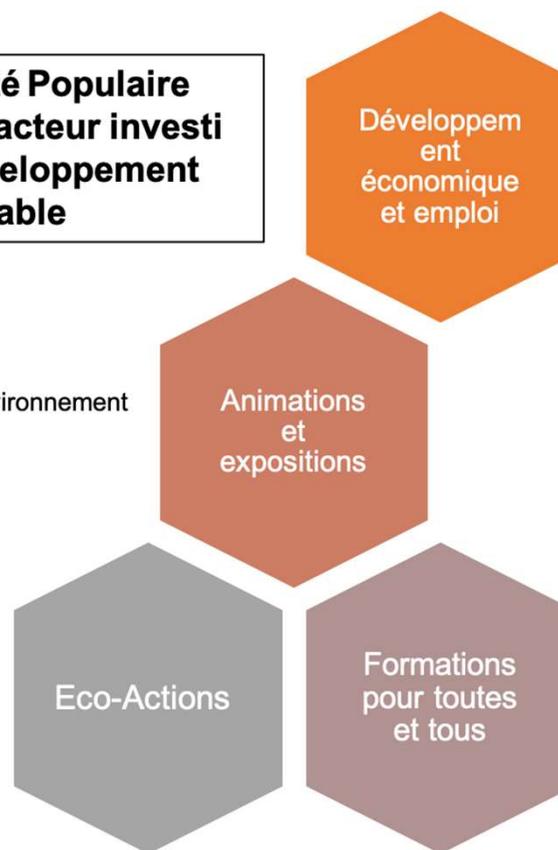
Cette université populaire, soutenue par la commune de Carpentras, est une association reconnue d'intérêt général qui agit dans plusieurs domaines : la formation, l'insertion par l'activité économique, l'éducation à l'environnement et au Développement Durable.

Elle est vectrice de cohésion sociale, de développement économique et d'insertion dans le monde professionnel. Elle touche aussi des publics différents, ce qui favorise la mixité sociale.

L'Université Populaire Ventoux, un acteur investi dans le développement durable

- Le Naturoptère
- Ateliers environnement biodiversité
- Tourisme durable

- Lutte contre le gaspillage
- Aménagement durable des sites



- Accompagnement pour l'activité économique
- Relais pour l'emploi (entreprise, collectivités, particuliers)

Développement personnel pour l'emploi

Un ensemble d'actions menées par la commune...

La commune propose plusieurs actions pour favoriser la mixité sociale, comme la mise en place d'un accueil pour les nouveaux arrivants. Une visite de la ville et de la bibliothèque a été faite avant un accueil en mairie (cf. photo ci-contre).

Elle organise également chaque année au mois de septembre le forum de la vie associative. Celui-ci est organisé sur le parking des allées Jean Jaurès. À cette occasion, les associations informent les familles carpentrassiennes qui s'y rendent, voire réalisent quelques démonstrations de leurs activités sportives, artistiques, mais également de cirque ou de tir à l'arc par exemple. Des jeux sont également mis en place pour les jeunes enfants comme des balades à poney. Cette rencontre constitue un rendez-vous où les générations se rencontrent et peuvent échanger.

La commune tend à généraliser des lieux de rencontre, c'est pourquoi la commune a installé des bancs pour favoriser l'échange au hameau de Serres par exemple.

... et d'autres à développer

Lors des ateliers d'échange sur l'Agenda 21, certaines initiatives sont apparues intéressantes à réaliser prochainement. Parmi ces initiatives on cite par exemple la création de permanences d'élus dans les quartiers, favoriser la prise de parole des citoyens, sensibiliser le personnel afin qu'il soit plus responsable. Cette dernière action pourrait s'accompagner d'un développement d'actions labellisées Agenda 21 avec les écoles par exemple.



Photo de l'accueil en mairie des nouveaux arrivants. Source : Ville de Carpentras



Photo du forum de la vie associative. Source : Ville de Carpentras

Quelle cohabitation entre les quartiers ?

Carpentras abrite plusieurs types d'habitat : des bâtiments collectifs de centre-ville ou de plus proche périphérie, des lotissements en périphérie voire de l'habitat très diffus en périphérie lointaine. La pluralité de ces habitats reflète également une pluralité de publics qui composent les carpentrassiens : on parle alors de spécialisation dans l'occupation de l'espace.

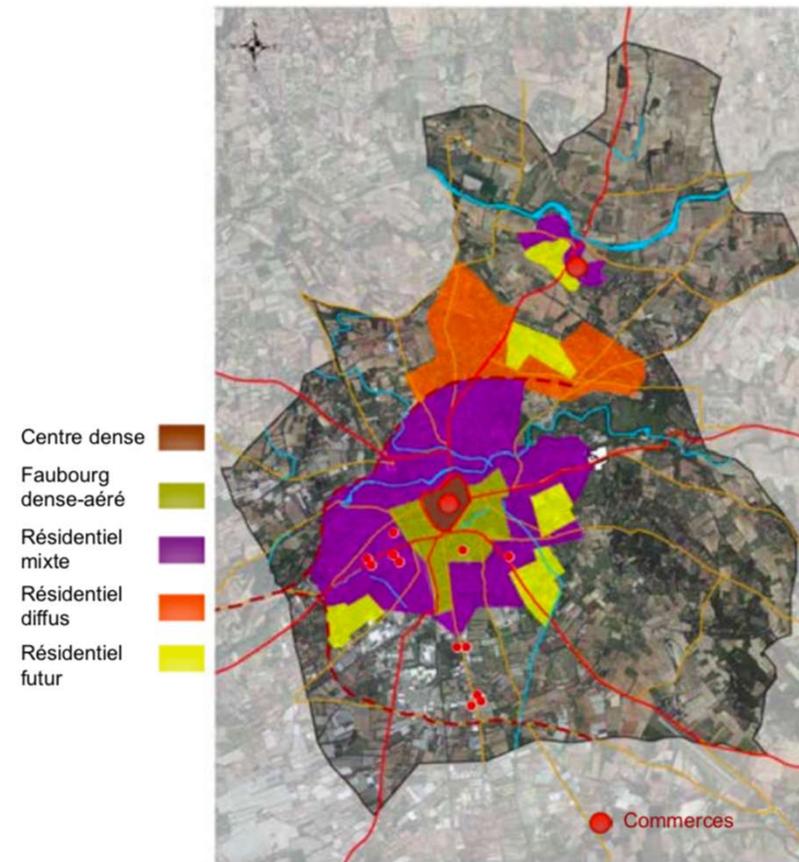
Le centre-ville dense de la commune se caractérise par des ensembles "bourgeois" ou des bâtiments plus simples avec plusieurs étages. Mais cet habitat étant désormais ancien, onéreux et n'étant souvent pas aux normes énergétiques, il a été investi par des ménages moins aisés. C'est également un lieu où la vacance immobilière est relativement élevée.

L'habitat collectif présent en quartier prioritaire révèle, de fait, des revenus très faibles et une population cumulant plusieurs difficultés sociales.

Les faubourgs ont une densité de logements moins élevée que les zonages précédents avec des populations plus aisées.

Enfin, l'habitat diffus est investi par des populations aisées dans des lotissements où souvent chaque parcelle dispose d'un jardin.

Ces différents espaces traduisent des fractures territoriales et sociales importantes.



Source : PADD

2. Une commune investie dans la sécurité pour tous

A. Une baisse importante de la délinquance

Entre 2008 et 2014, la délinquance en voie publique diminue de l'ordre de 42%, quant à la délinquance générale (qui comprend donc la délinquance en voie publique) elle est en baisse de l'ordre de 27%. Le taux d'élucidation des enquêtes est quant à lui en augmentation, passant de 32% à près de 40 % en 2014. Notons toutefois qu'entre 2018 et 2019, le département enregistre un léger regain de faits liés à des incendies de poubelles (+ 6 faits).

B. De plus en plus de dispositifs pour la sécurité des habitants

Entre 2008 et 2020, Carpentras est passée de 36 à 145 caméras, ce qui représente 5 caméras pour 1000 habitants (A Nice, il y a 2 caméras pour 1000 habitants et à Béziers par exemple, il y en a 2,5). Le Centre de Supervision Urbaine permet d'informer en temps réel les policiers de terrain, pour lutter plus efficacement contre la délinquance et les incivilités. C'est aussi grâce à la vidéo que les déjections canines, non ramassées, sont verbalisées.

En 2016, a été créée la Police administrative qui a pour mission principale de lutter contre les incivilités et les atteintes à l'environnement. En 2019, 161 personnes ont été verbalisées pour dépôts sauvages et 47 pour déjections canines non ramassées.

La commune a équipé les policiers motards de deux véhicules deux roues pour une plus grande rapidité d'intervention et a également signé une convention de mise à disposition d'un chien de défense pour assurer une présence visible et dissuasive dans le maintien de la tranquillité publique.

Afin de lutter contre les comportements agressifs et pour assurer la sécurité des personnels et des patients du service des urgences de l'hôpital, les agents de la Police municipale effectuent quotidiennement, jour et nuit (jusqu'à 1h du matin), des passages fréquents.

Enfin, la commune s'insère également dans la mise en place d'un centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) à l'échelle de son intercommunalité. Les axes d'intervention sont relatifs à la jeunesse, l'aide aux victimes, la tranquillité publique qui comprend l'habitat, le transport ou la sécurité routière par exemple et les addictions.

Un partenariat citoyen pour améliorer la sécurité par un meilleur dialogue entre policiers et habitants : l'exemple du quartier des Pins

Carpentras a mis en place, avec le préfet et les services de police, à la demande d'habitants du quartier des Pins, une convention citoyenne pour lutter contre les cambriolages et les actes d'incivilités. Cette démarche fonctionne grâce à un véritable dialogue entre des habitants du quartier et un policier référent.

De nouveaux aménagements et un parc de trottinettes pour apprendre aux enfants la sécurité routière et l'utilisation des nouveaux modes de déplacement

Pour améliorer ses actions de prévention tout en formant les enfants à l'utilisation des nouveaux moyens de déplacement, la Commune a doté certaines écoles (dont les cours sont adaptées) de pistes de sécurité routière et d'un parc de trottinettes. Les moniteurs sportifs de la CoVe et la Police municipale interviennent régulièrement.



C. Des habitants qui apprécient globalement la vie à Carpentras

La commune semble donc investie dans la prévention des troubles publics et de manière générale dans la sécurité en ville. Le bilan semble relativement positif, toutefois cet avis ne semble pas partagé par une minorité des habitants. En effet, nous avons consulté la plateforme « ville-ideale.fr » qui recense des avis d'habitants. Les personnes interrogées ont donné à la commune la note de 4.72 sur 10 sur le « volet sécurité ». En dépit de cela, dans le palmarès 2020 des villes et villages où il fait bon vivre, classement des communes de 20 000 à 50 000 habitants, Carpentras est classée 1^{re} du Vaucluse. Ce classement se base sur les priorités des Français issues d'un sondage d'Opinion Way (dans l'ordre : qualité de vie, sécurité, transports, commerce, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité) et comprend plus de 180 critères statistiques issus des données de l'INSEE.

(<https://www.villetesvillagesouilfaitbonvivre.com>)

3. Une diversité des offres de culture, sports et loisirs

A. Une grande accessibilité à la culture

La ville de Carpentras participe à rendre la culture accessible à tous ses citoyens et veille à favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle. Ainsi, elle propose un programme d'événements ludiques, festifs et culturels, destinés à animer la ville et rassembler toutes les catégories de la population. Par exemple, elle soutient ou organise des manifestations tout au long de l'année dont notamment la fête des associations et la fête de la Science. Elle pratique une politique tarifaire incitative pour l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs à l'attention des jeunes issus de familles à revenus modestes. Elle a créé une carte jeune à destination des 12-25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Carpentras. Cette dernière offre des avantages chez de nombreux partenaires dans le domaine de l'événementiel, sportif, culturel et des loisirs.

Le bulletin communal bimensuel constitue un relais essentiel pour communiquer auprès des Carpentrassiens sur les événements culturels et sportifs de la ville, et les avantages existants pour certaines tranches de la population.



Exemple de la création d'un lieu culturel intergénérationnel : La bibliothèque-musée "l'Inguimbertaine". C'est par la valorisation d'un lieu patrimonial : l'hôtel-Dieu créé en 1745 par Monseigneur d'Inguibert, que ce projet a pu éclore. La partie bibliothèque a été inaugurée en 2017, et l'espace musée devrait ouvrir prochainement après la finition des travaux. Depuis son ouverture, plusieurs ateliers se sont tenus régulièrement dans ce lieu. Un Centre d'art contemporain (CEVAD) a aussi ouvert ses portes en 2017 et présente des oeuvres d'artistes connus mais aussi des oeuvres de personnes en situation de handicap mental. C'est un lieu gratuit et en libre-accès.

Une programmation culturelle et artistique riche et accessible à tous toute l'année

Carpentras, grâce à Anim'Art et Trans'Art, propose toute l'année une offre culturelle et artistique de qualité. La plupart des concerts, spectacles, pièces de théâtres et autres comédies musicales se jouent quasiment à guichet fermé et certains événements bénéficient d'une réputation qui va bien au-delà des frontières régionales. C'est notamment le cas des festivals Kolorz été et hiver, du Trial urbain ou encore du festival « Holà Fiesta Bodega ».

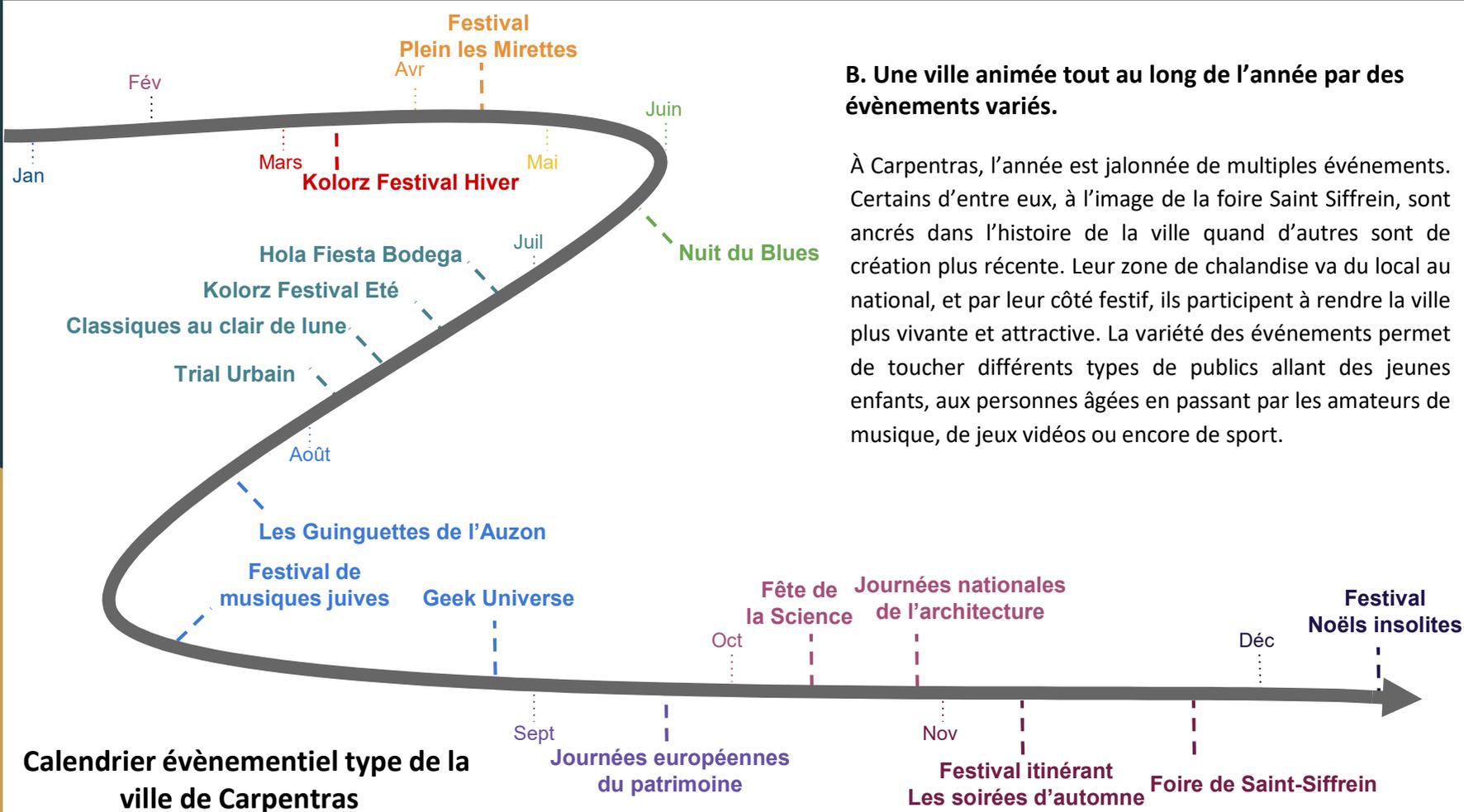
Le carnaval de Carpentras : le retour d'un classique remis au goût du jour

La Commune a mis en place à partir de 2017, avec la Compagnie de spectacles Caramantran, installée au marché gare et reconnue mondialement, un carnaval agrémenté de spectacles et d'animations originales et de grande qualité.

Record d'affluence pour les Noëls insolites : 119 000 visiteurs et 1,8 millions de retombées économiques en 2019,

Plus de 250 spectacles gratuits et de très nombreuses animations « givrées » placent ce festival au rang de plus grand événement de l'hiver en région PACA. En 2019, les Noëls insolites de Carpentras ont accueilli 119 000 visiteurs et ont généré 1,8 M€ de retombées économiques pour la ville. Une pétition pour défendre ce festival a réuni en seulement quelques jours, plus de 13 700 signatures.



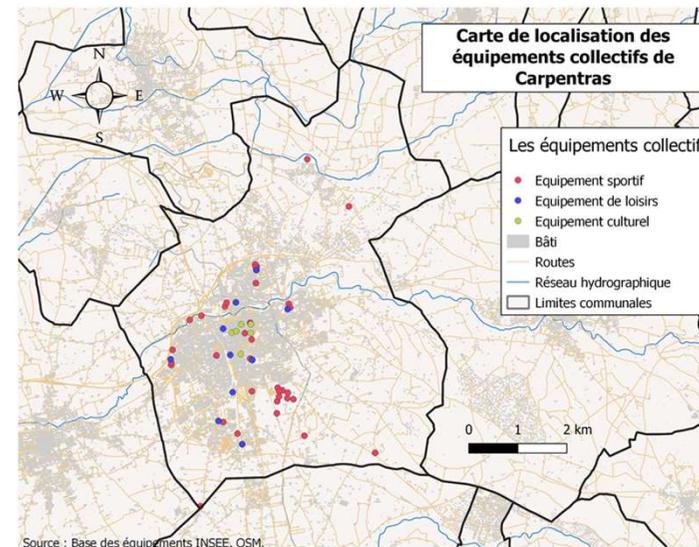
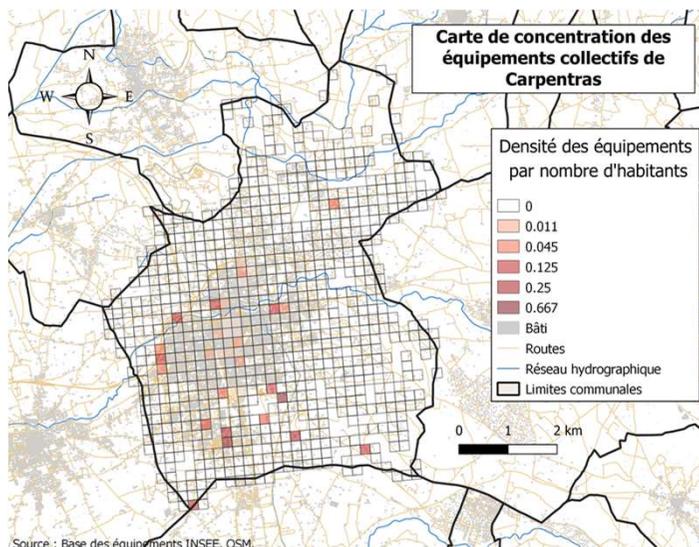


B. Une ville animée tout au long de l'année par des évènements variés.

À Carpentras, l'année est jalonnée de multiples événements. Certains d'entre eux, à l'image de la foire Saint Siffrein, sont ancrés dans l'histoire de la ville quand d'autres sont de création plus récente. Leur zone de chalandise va du local au national, et par leur côté festif, ils participent à rendre la ville plus vivante et attractive. La variété des événements permet de toucher différents types de publics allant des jeunes enfants, aux personnes âgées en passant par les amateurs de musique, de jeux vidéos ou encore de sport.

C. Quelle répartition spatiale des équipements de la ville ?

La ville de Carpentras possède de nombreux équipements sportifs, culturels ou de loisirs. Leur localisation est concentrée dans le noyau urbain pour les équipements culturels, et plus dispersée en ce qui concerne les autres types d'équipements. La ville investit beaucoup dans les infrastructures sportives, c'est par exemple plus de 2 millions d'euros qui ont été dépensés dans le secteur sportif pour l'année 2016 par le budget municipal. Le budget est entre autre dédié à la dotation de nouvelles infrastructures à l'image de la piste de pump track et à l'entretien des anciennes. Ainsi, l'existence de multiples lieux permet une offre variée en termes de sports proposés (escrime, natation, BMX, football...).

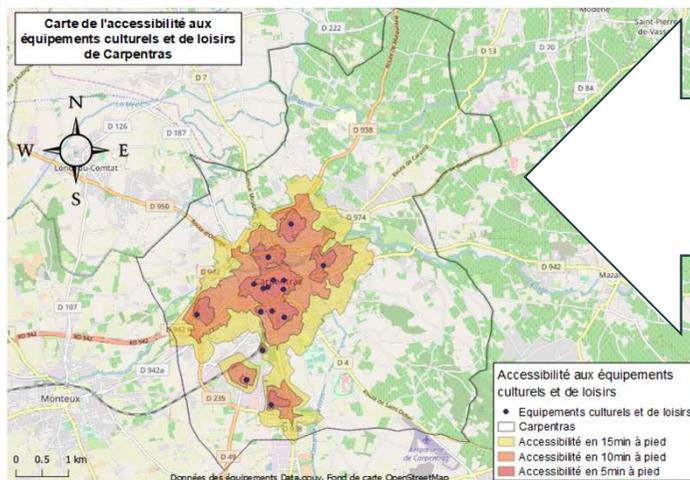


Une analyse de la concentration des équipements en prenant en compte la population à proximité (dans le même carreau) nous amène à plusieurs constats. D'abord, même si le centre-ville est une zone de concentration des lieux culturels, de loisirs ou de pratiques sportives, une autre zone se dégage au sud, à la périphérie du centre ville regroupant aussi de nombreuses infrastructures dans des quartiers moins habités. Cela est notamment lié au besoin d'espace nécessaire pour de grandes infrastructures comme des stades par exemple. Si le nord de la commune semble moins bien pourvu, c'est aussi une zone moins densément bâtie et moins densément peuplée. De manière générale, l'accessibilité aux infrastructures est bonne avec une répartition des infrastructures en plusieurs points. De plus, la taille de la commune permet une accessibilité assez facile aux différents lieux de pratiques.

D. Quel accès aux équipements de la ville ?

Si l'accessibilité en cinq minutes à pied aux différents équipements est assez faible : 33% de la population concernée pour ceux culturels et de loisirs et 35 % pour les équipements sportifs, elle augmente rapidement pour couvrir plus de 80% de la population pour le seuil de 15 minutes à pied. (83% pour les équipements culturels et de loisirs, et 85% pour les équipements sportifs). Les habitants sont donc en mesure de se rendre rapidement à pied ou en vélo dans les différentes structures sportives, culturelles ou de loisirs de la ville. La relative concentration des équipements correspond bien à la relative concentration des habitants sur leur territoire.

La ville pourrait ainsi miser sur cette opportunité qu'est la proximité entre habitants et équipements pour favoriser les modes doux de transports, en garantissant une accessibilité sécurisée aux piétons ou cyclistes. Une diminution de l'utilisation de la voiture aurait de multiples effets bénéfiques : baisse de la pollution atmosphérique, baisse de la pollution sonore, une population plus active et donc en meilleure santé.

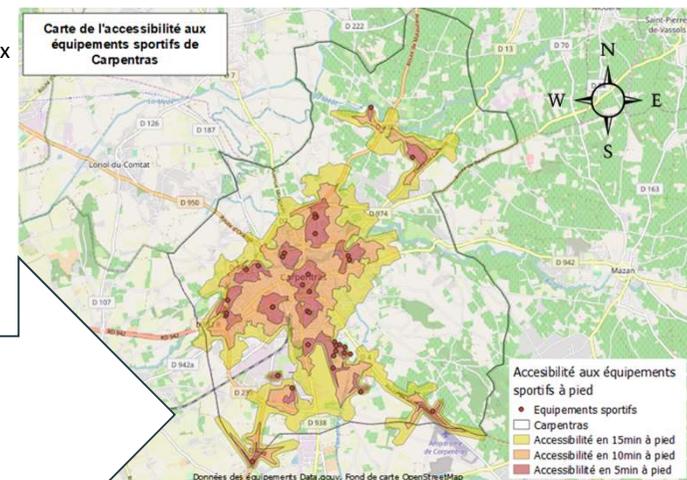


Nombre de personnes ayant accès à pied aux équipements culturels et de loisirs

5 min	10 min	15 min
9 358	17 063	24 014

Nombre de personnes ayant accès à pied aux équipements sportifs

5 min	10 min	15 min
10 078	20 891	25 550



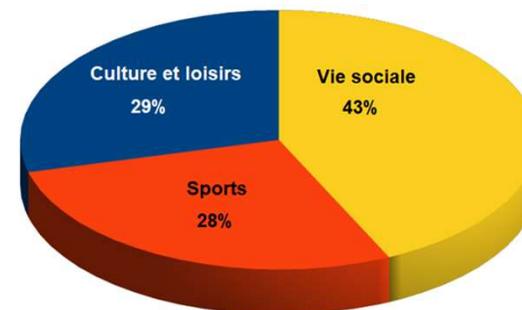
E. Une vie associative riche et variée

Plus de 300 associations ont été recensées sur la commune de Carpentras. Leur répartition, plutôt équilibrée entre trois grands pôles (culture et loisirs, vie sociale et sport) montre une diversité de la vie associative. Ainsi, les nombreuses associations couvrent un large éventail des besoins et des intérêts partagés par la population. La mairie a une politique proactive dans le réseau associatif. En effet, elle mène une politique dynamique en faveur du tissu associatif local en aidant les associations de plusieurs manières. Cela passe par l'attribution de subventions, mais aussi par d'autres types d'aides matérielles par exemple (prêts de salles, etc.). La maison du citoyen aide les bénévoles dans leurs démarches administratives, l'élaboration de statuts associatifs, la réservation et la gestion de salles et bureaux de réunion, la coordination des évènements et la mise à disposition de locaux.

La mairie favorise le multiculturalisme en aidant les associations liées à la culture locale mais aussi celles liées aux cultures étrangères qui proposent par exemple des cours de langue, de cuisine ou autre. Ces interventions permettent une meilleure inclusion des différentes catégories de la population. La mairie soutient aussi les créateurs locaux et participe à créer du lien entre les artistes et les différents publics existants (personnes âgées, jeune public...). Enfin, elle apporte un appui aux associations locales d'entraide comme Emmaüs, les Restos du Coeur, etc., cela dans le but de venir en aide aux populations les plus défavorisées et de pouvoir leur éviter une mise en marge de la société.

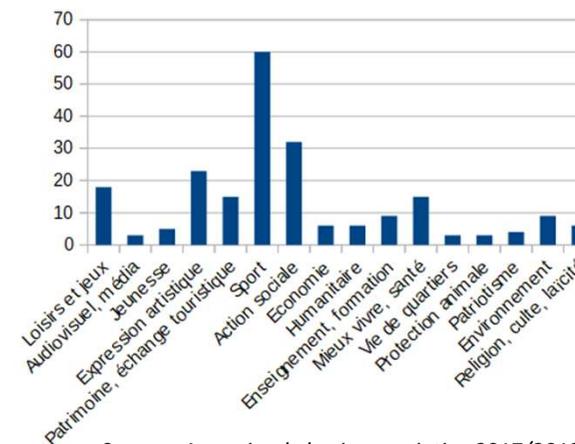
Les services de la vie associative organisent chaque année un forum afin de promouvoir et de présenter les différentes activités des associations du territoire.

Répartition des associations Carpentrassiennes selon leur catégorie



Source : Annuaire de la vie associative 2017/2018.

Nombre d'associations par sous-catégorie



Source : Annuaire de la vie associative 2017/2018.

F. Des activités sportives nombreuses et variées

Carpentras et le label « Ville Active et Sportive » : une nouvelle marque de reconnaissance de l'attractivité de la ville

Après avoir été en 2017, la première commune du Vaucluse à obtenir le label, nous avons reçu en 2019, un 3elaurier qui est venu récompenser notre politique sportive, mais aussi la qualité et la diversité de nos équipements.



La santé par le sport

La ville est à l'origine de ce projet porté par l'Office Municipal des Sports (en partenariat avec la maison régionale de santé) et qui concerne la mise en place d'une offre de sport santé/bien-être à Carpentras.

Ces activités (Aquagym, marche, gym douce, renforcement musculaires) sont prescrites par plus de trente médecins sur le territoire. Elles sont dispensées par des éducateurs sportifs spécialement formés à la pratique d'activités physiques adaptées.

Depuis 2014, plus de 350 personnes ont bénéficié du dispositif.

Une convention d'objectifs pour soutenir le développement du sport féminin et l'accès à la pratique du sport pour tous

Dans le cadre des conventions d'objectifs avec les associations sportives Carpentrassiennes, la Commune incite ces dernières à mettre en place des actions concrètes qui visent à soutenir le développement du sport féminin et l'accès à la pratique du sport pour tous.

Consciente que la qualité et la diversité de ses équipements sportifs sont des éléments majeurs porteurs de dynamisme et d'attractivité pour son territoire, Carpentras a réalisé plus de 4,6 M € d'investissements sur le développement et la rénovation de ces derniers

Au complexe sportif Pierre-de-Coubertin - La construction d'une salle multi-activités, les travaux de rénovation du stade nautique et la création d'un espace aqua-ludique pour les enfants, la réfection totale de la piste d'athlétisme, la rénovation des tribunes, des vestiaires, des sanitaires et de la clôture du stade d'honneur mais aussi la création d'une buvette, d'un préau, d'un bureau et d'une infirmerie, la réalisation d'une piste de Pumptrack et la mise en place de l'éclairage, la réfection de l'éclairage sur les courts de l'ASPTT Tennis...



Dans les gymnases - La rénovation des vestiaires du gymnase Vincent-Gras, les travaux de revêtement sol et le traçage du terrain de basket ainsi que la rénovation du hall d'entrée et des sanitaires du gymnase de Victor-Hugo, la création d'une rampe d'accès, la rénovation du revêtement sol, de l'éclairage et la démolition de la salle Marius-Lucius au gymnase Tabarly, et la mise en conformité de l'éclairage pour la pratique des compétitions aux Croisières...

A la Roseraie - La rénovation des tribunes du stade, la construction de nouveaux sanitaires, ainsi que le réaménagement et la fermeture du préau pour sa transformation en Club House.

A Saint-Ponchon - La création d'un hangar à l'Hippodrome, la rénovation des toitures, la réhabilitation des sanitaires, les travaux d'accessibilité PMR et les travaux de rénovation de la piste de Karting.

A noter également - La réfection de quatre courts de tennis dont deux en terre battue et deux en greenset au TCC, la mise en place d'équipements urbains pour la pratique sportive (structure de fitness aux Couquières et nouveau city-stade au Pous-du-Plan), la rénovation de l'ombrière au boulodrome, la rénovation de la piste et la création d'une main courante autour du stade René-Pons sur le complexe Jean-Moulin, les travaux de réfection du gazon sur le stade Tabarly, les travaux de rénovation à la piscine couverte, la création de sanitaires au billard-club et les travaux de clôtures et d'accessibilité à l'espace Carnaud...

4. Sensibilisation et éducation au développement durable

Carpentras a fait le choix de s'engager dans une démarche d'Agenda 21. Ce faisant, elle doit sensibiliser l'ensemble des acteurs de la commune à l'importance du développement durable et ce de différentes manières afin de toucher un public très large. La ville mène déjà des actions dans ce sens là.

A. Sensibiliser la jeunesse, un enjeu important

La jeunesse constitue un public cible essentiel puisque l'éducation des jeunes générations conditionne en partie les comportements du futur des citoyens. La commune dispose donc d'un Point Information Jeunesse (PIJ) qui constitue un lieu d'accueil gratuit et personnalisé, qui est aussi le lieu d'obtention de la Carte Jeunes et surtout le lieu de création de projets et de réalisation d'événements variés et participatifs. Depuis deux ans, le PIJ accompagne les jeunes dans le cadre de l'opération World Cleanup Day. Il accompagne également les jeunes voulant réaliser des services civiques dans le domaine environnemental. Les élus ont également réalisé des interventions dans les collèges et lycées de la Ville à l'aide de supports pédagogiques réalisés spécifiquement pour ces publics.

B. Une grande diversité des actions menées

La commune mène des actions de sensibilisation liées aux trois dimensions du développement durable. Concernant la sphère sociale, elle encourage les manifestations et les initiatives des associations autour du vivre-ensemble et de l'éco-citoyenneté. Pour la sphère environnementale, elle soutient la démarche du comité écologique qui intervient dans les écoles de la ville. La mobilité étant une dimension ayant un impact majeur sur l'environnement, la ville a choisi de mener en parallèle des actions de sensibilisation sur l'utilité des transports en commun. L'existence de jardins pédagogiques permet une meilleure appréhension de la sphère alimentaire. Par rapport à la sphère économique, la ville souhaite inciter les entreprises à prendre en compte le développement durable dans leurs activités.

Aussi, de nombreuses actions d'envergure nationale sont déclinées à l'échelle de Carpentras comme la quinzaine du commerce équitable, le printemps bio et la semaine du développement durable. Par ailleurs, d'autres manifestations traitant de sujets similaires sont mises en place : des conférences, projections de films documentaires, des cafés à thème, des salons, etc...

C. L'accent mis sur la sensibilisation à la problématique des déchets

A l'échelle de la CoVe, la communication a été renforcée en ce qui concerne les consignes de tri des déchets, notamment par des interventions dans les écoles, dès le mois d'octobre 2019, par des médiateurs du tri de la CoVe. Les élus à l'environnement de Carpentras participent aussi à ces présentations du développement durable aux écoles, notamment par le biais de réflexions sur la gestion des déchets et la consommation des ressources. Par ailleurs, la station d'épuration propose des parcours d'éducation à l'environnement.

De nombreuses activités sont déjà existantes depuis plusieurs années comme la sensibilisation au recyclage, au tri, au compostage, au gaspillage, à la propreté, aux achats responsables, etc. Par exemple, des opérations propreté sont réalisées dans les quartiers comme ci-contre à l'école des Amandiers de Carpentras. Les enfants apprennent le tri et le mettent en pratique sur le terrain en nettoyant leur quartier. De nombreux ateliers sont animés par des professeurs et des professionnels dans plusieurs écoles et donnent lieu à des activités pédagogiques très variées ou encore des campagnes de communication, comme à l'école des Garrigues de Carpentras où les élèves ont réalisé la leur en atelier.



Les goûters malins



Le recyclage



Le flyer

(à gauche) Campagne de communication pour encourager le tri par des élèves de l'école des Garrigues de Carpentras.

(à droite) Décoration de colonnes de verres pour encourager le tri par des élèves de l'école Nord A de Carpentras en partenariat avec un graffeur.



Opération propreté de l'école des Amandiers de Carpentras



Source : La CoVe

D. Des actions de sensibilisation à la gestion des déchets qui se poursuivent par des actions de nettoyage participatif

De nombreuses opérations de nettoyage sont réalisées grâce à l'implication des citoyens. En octobre 2018, à l'initiative de la CoVe et de la commune de Carpentras, une journée nettoyage a été organisée au quartier Les Amandiers à Carpentras pour sensibiliser le public au tri et au respect de leur environnement. Plus de 775 kgs de déchets ont été ramassés lors de cette journée. En septembre 2019, notamment le 21 lors du World Clean up Day, journée où le monde entier se mobilise pour nettoyer l'environnement, la CoVe, des associations et des citoyens se sont réunis pour nettoyer plusieurs communes (Carpentras, Venasque, Bédoin, Mazan, Saint-Didier...). Du matériel et des équipements ont été mis à disposition aux associations présentes (France Nature Environnement, Garrigues de Mazan, groupe de citoyens Vert l'Horizon écolo de Carpentras) et au centre social Lou Tricadou. Grâce à cet événement, environ 1000 kgs de déchets ont été collectés et triés. En juin 2019, des élèves de l'école François Jouve de Carpentras ont réalisé le Trashtag Challenge et ont collecté environ 122 kgs de déchets. Enfin des initiatives citoyennes de nettoyage sont également organisées le long de l'Auzon à Carpentras.

La mobilisation des citoyens et de la mairie a plusieurs impacts positifs : la mairie s'implique activement pour la cause environnementale et montre l'exemple, les habitants se rencontrent autour d'une cause commune et peuvent se réapproprier leurs quartiers, enfin la ville est plus propre et plus agréable.



E. La création de jardins familiaux respectueux de l'environnement

En juin 2019, Carpentras inaugurait 12 nouvelles parcelles de jardins familiaux équipées de cabanons de rangement. Ces cabanons ont été réalisés par les salariés de l'Université Populaire Ventoux avec la participation du département de Vaucluse.

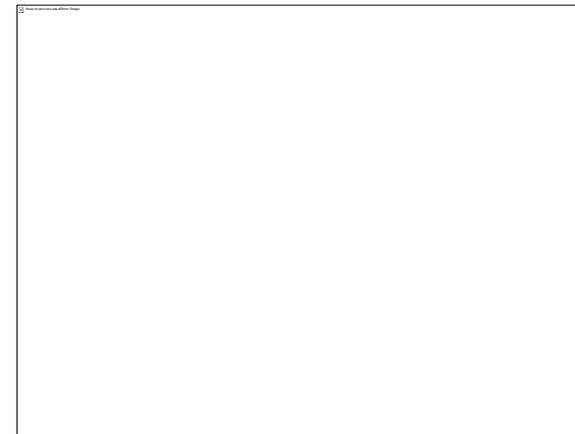
La ville de Carpentras comptait alors 34 jardins, l'objectif étant d'en créer 66 à terme pour répondre à la demande de la population. Ces jardins constituent des lieux utiles, récréatifs et pourvoyeurs d'aliments locaux, pour les personnes ne disposant pas d'espace chez eux pour d'éventuels potagers. Dans ces jardins, les produits utilisés doivent être respectueux de l'environnement pour éviter une éventuelle pollution.

34
jardins
partagés

66
jardins
comme
objectif

De plus, afin de donner l'exemple de jardins respectueux de l'environnement et dans le but d'utiliser des ressources locales et durables, le bois utilisé est en épicéa. Les clôtures ont été fabriquées avec un bois imputrescible : le robinier.

Cette initiative est soutenue par la commune qui a, notamment, organisé un repas avec l'association en charge des jardins. Cette initiative est de plus en plus répandue, par exemple dans la proche commune de Sarrians les "jardins partagés poussent comme des champignons" (La Provence).



Source : La Provence

5. Une vie démocratique animée

A. Le Conseil Municipal des Enfants, une initiation à la vie démocratique

Le Conseil Municipal des Enfants de Carpentras a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal en 2016. Il permet l'initiation des enfants de la commune à la vie politique et permet la collecte d'idées et d'initiatives des enfants. Ce conseil a une réelle portée éducative puisqu'il comprend des élections, une déclaration de candidature, un vote, un débat, etc.



Cette démarche s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'Agenda 21 puisque le Conseil Municipal des Enfants (CME) travaille sur plusieurs thématiques en lien.

D'un point de vue environnemental, par exemple, au mois de mars de l'année 2020, le CME a réalisé des hôtels à insectes géants. Aussi, avec l'aide de l'association France Nature Environnement, le CME a fabriqué des nichoirs en bois qui ont ensuite été fixés dans les écoles de Carpentras mais également dans des lieux de Carpentras comme la mairie annexe du hameau de Serres et le jardin d'enfants aux Platanes.

On peut également citer, d'un point de vue plus social, l'organisation d'une course solidaire prévue le 4 avril 2020 et la récolte de jouets à destination des associations qui se chargeront ensuite de les distribuer à des enfants issus de familles modestes.

Des exemples de mission effectuées par les enfants du conseil : tenue d'un stand sur la brocante de Carpentras au profit d'une association dédiée aux enfants hospitalisés, création d'un hôtel à insecte pour favoriser la biodiversité.



Source : Ville de Carpentras



Source : Ville de Carpentras



6
conseils de
quartiers

B. Les conseils de quartiers, un outil de parole au profit des habitants récemment abandonné

Carpentras a mis en place six conseils de quartier qui touchent tous les territoires de la commune. L'enjeu était de donner aux habitants un outil de parole pour leur vie quotidienne dans les quartiers mais également, de manière plus générale, leur avis sur les projets entrepris par la commune.

Il s'agissait d'un lieu de réflexion, d'échange mais également de proposition. Sa composition était censée toucher un public large, entre 15 et 25 membres, soit des volontaires, tirés au sort sur les listes électorales, soit des acteurs du monde associatif. Les jeunes étaient conviés à cette initiative puisqu'il était possible d'y adhérer dès 16 ans, le but étant alors d'avoir un public différent et enrichissant. Malheureusement depuis leur création, cette action a été abandonnée par la ville.

C. Une mairie qui anime la vie démocratique

La mairie organise des moments d'échange entre les élus et les carpentrassiens, comme des débats sur l'actualité ou des projections de films. L'enjeu est de tisser du lien entre les élus et les habitants. Elle diffuse également largement les comptes rendus des conseils municipaux via différents supports d'information comme les journaux, les bulletins communaux, le site internet, en lieux publics, etc.

Il est important de rappeler également la réalisation de nombreuses actions autour du handicap et des relations intergénérationnelles.

La ville de Carpentras a mis en place une Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP). Il s'agit d'une démarche d'intervention partenariale à la fois coordonnée et partagée, entre les habitants et les institutions. Ainsi un chargé de mission Gestion Urbaine de Proximité, recruté en 2019, s'est vu confié comme tâche de répondre aux problèmes courants liés à l'habitat et au cadre de vie des habitants.

Les missions du chargé de mission GUSP à Carpentras :

- Pilotage, suivi, animation et évaluation de la démarche GUSP
- Impulsion, mise en œuvre, suivi des étapes d'élaboration et de coordination des actions de GUSP portées par la Ville et les partenaires (bailleurs sociaux, centres sociaux, associations de locataires, etc..).
- Constitue le référent thématique (insertion, communication) dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers prioritaires de la ville
- Pilotage du dispositif "Clause insertion" en collaboration avec le CIE 84 dans le cadre du PNRQAD
- Aide au dialogue avec les bailleurs sociaux et prépare les conventionnements d'objectifs entre eux et la ville
- Créé les conditions d'une implication des centres sociaux dans la démarche de GUSP.

Axe 4 - Agir ensemble pour la cohésion sociale et la citoyenneté

Synthèse de l'analyse AFOM

Atouts

- Une commune qui travaille en synergie avec les associations, la ville apporte son aide de différentes natures au secteur associatif (communication sur les événements, prêt de matériel et de salles)
- La mairie démontre un intérêt fort pour ses citoyens, notamment pour la jeunesse (existence du PIJ, actions de sensibilisation...) et les seniors (existence d'aides, tenue de plusieurs événements dans l'année pour maintenir le lien social).
- Des élus qui se préoccupent du fait que la vie citoyenne se doit d'être inclusive (existence de tarification préférentielle pour l'accès à la culture par exemple)
- Un centre-ville bien pourvu en équipements et qui continue d'être pourvu avec la création de nouvelles infrastructures (exemple: circuit de pump track, bibliothèque-musée de l'Inguimbertaine)
- Création d'un chargé de mission GUSP qui permet un lien plus fort entre la ville et ses citoyens
- L'existence du conseil municipal enfant qui permet aux enfants de s'investir dans la vie locale de leur commune et de comprendre le fonctionnement d'une commune
- Les nombreux jardins familiaux mis à disposition et dont le nombre de bénéficiaires est en augmentation grâce à la création de nouvelles parcelles.
- La mise en place d'actions pour l'accueil des nouveaux habitants et leur intégration à la vie sociale de la ville
- L'accès au numérique des citoyens facilité par l'installation de la fibre
- Une sécurité renforcée dans la ville via de nombreux dispositifs (vidéosurveillance, agents municipaux)
- Une bonne communication autour des événements organisés à Carpentras

Opportunités

- Un tissu associatif riche, varié et investi dans l'insertion socio-économique
- Beaucoup d'équipements culturels, sportifs, de loisirs accessible à pied
- Une ville animée par de nombreux événements culturels tout au long de l'année
- Une population engagée dans les actions de la ville (journées de nettoyage par exemple)
- Une génération future sensibilisée (au tri, à la gestion des déchets et à l'environnement par exemple)

Faiblesses

- Des ménages monoparentaux assez nombreux dans la population carpentrasienne
- Les habitants possèdent des revenus moyens peu élevés
- Une importante proportion de la population qui habite dans les quartiers prioritaires
- La démarche de conseil de quartier a été abandonnée

Menaces

- Vers une possible fracture sociale entre quartiers de la ville très différenciés (en termes de revenus et de type d'habitat)
- Délinquance en baisse mais toujours présente
- Image parfois négative renvoyée par la ville auprès des citoyens (mavilleideale.fr)
- Coût d'entretien des infrastructures (culture, sport et loisirs) potentiellement trop lourd ?

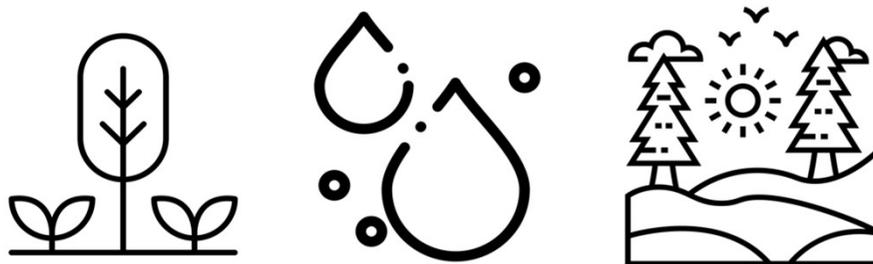
Axe 4 - Agir ensemble pour la cohésion sociale et la citoyenneté

Enjeux stratégiques

- Enrayer la possible fracture sociale entre les quartiers en accentuant les démarches auprès des personnes plus fragiles (familles monoparentales, foyers pauvres) notamment grâce au chargé de mission GSUP, et aux mesures de tarification préférentielle.
- Améliorer la sécurité et l'image de la ville en renforçant la communication sur les nombreuses initiatives de la ville concernant la vie sociale et la sécurité.
- Accentuer les actions de lutte contre les incivilités du quotidien et les atteintes à l'environnement
- Continuer d'œuvrer pour rendre la ville et les services publics toujours plus accessibles aux personnes en situation de handicap
- Capitaliser sur la proximité des différents équipements pour promouvoir une mobilité douce (bienfaits sur la santé des habitants, et plus de fréquentation des petits commerces sur le chemin)*
- Poursuivre les différentes actions en faveur des citoyens (sensibilisation, événements, création de jardins, CME, PIJ...) qui permettent une meilleure cohésion sociale et une implication des citoyens dans la vie locale.
- Continuer d'agir pour développer une offre culturelle de qualité et populaire
- Poursuivre l'engagement d'actions auprès des aînés et de la jeunesse
- Poursuivre la création de jardins familiaux pour favoriser le lien social, l'intergénérationnel et la mixité sociale
- Poursuivre la sensibilisation des jeunes générations -qui constituent les futurs citoyens de demain- et élargir les thématiques abordées.
- Poursuivre les actions en faveur des associations pour maintenir une vie associative riche et la tenue d'événements réguliers
- Promouvoir l'accès au sport pour tous
- Poursuivre la rénovation des espaces publics dans les quartiers
- Développer les actions et les partenariats favorisant l'insertion économique et permettant l'amélioration des revenus des carpentrassiens.
- Renouveler l'expérience des conseils de quartier, peut-être dans un format différent.

AXE 4

PRÉSERVER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ



Penser global, agir local

Définie comme “la diversité au sein des espèces ainsi que celle des écosystèmes” (Convention sur la diversité biologique, 2016), la préservation de la biodiversité incarne un enjeu majeur du développement durable. En effet, en tant que support de nos activités économiques (ressources, tourisme) et de notre bien-être social, il est nécessaire de préserver notre environnement au travers d’une gestion réfléchie et économe.

En France, de nombreux outils sont déployés afin de placer la biodiversité au cœur des politiques publiques. Des plans nationaux sont mis en place, comme la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) pour la période 2011-2020 et le Plan biodiversité en 2018, afin de définir des stratégies d’actions efficaces. De plus, les aires de protection se multiplient (Parcs nationaux, réserves naturelles, zones ZNIEFF...) afin de pallier la menace qui pèse sur 68% des habitats naturels en France (ecologie-solidaire.gouv, 2018), et de nombreux observatoires se développent et visent à rendre compte, dans le temps, de l’état de la biodiversité (Observatoire national de la biodiversité, Inventaire national du patrimoine naturel).

A l’échelle régionale, les initiatives sont similaires. Les 3400 espèces floristiques (dont 31 sont uniques au monde) et la présence, par exemple, de 85% des espèces d’oiseaux nicheurs, témoignent de la biodiversité extraordinaire de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur, bien que celle-ci soit menacée (1/3 des oiseaux nicheurs, 11% de la flore) (RégionSud, consulté en 2020). La région, désignée chef de file de cette problématique par les lois MAPTAM, NoTRE, et loi pour la reconquête de la biodiversité, s’implique donc massivement dans la protection de son environnement. En plus de son soutien aux différentes structures liées aux inventaires de biodiversité (Observatoire régional, SILENE, ZNIEFF), la région développe une stratégie de concertation et d’accompagnement auprès des acteurs concernés au travers de l’Agence régionale de la biodiversité et du comité régionale de la biodiversité.

Enfin, le SCOT Arc Comtat Ventoux et son PADD démontrent une volonté de mieux maîtriser la consommation des espaces naturels et agricoles. À l’échelle de l’intercommunalité (CoVe), la préservation de la biodiversité se traduit, quant à elle, par la labellisation de certains services (Certification ISO 14001 du système d’assainissement de la ville, qualitrî pour le tri des déchets) ainsi que par de nombreuses actions de sensibilisation (eau, déchets, sol...). La CoVe dispose également d’un Agenda 21, témoignant de sa volonté de faire du développement durable une ligne de conduite.

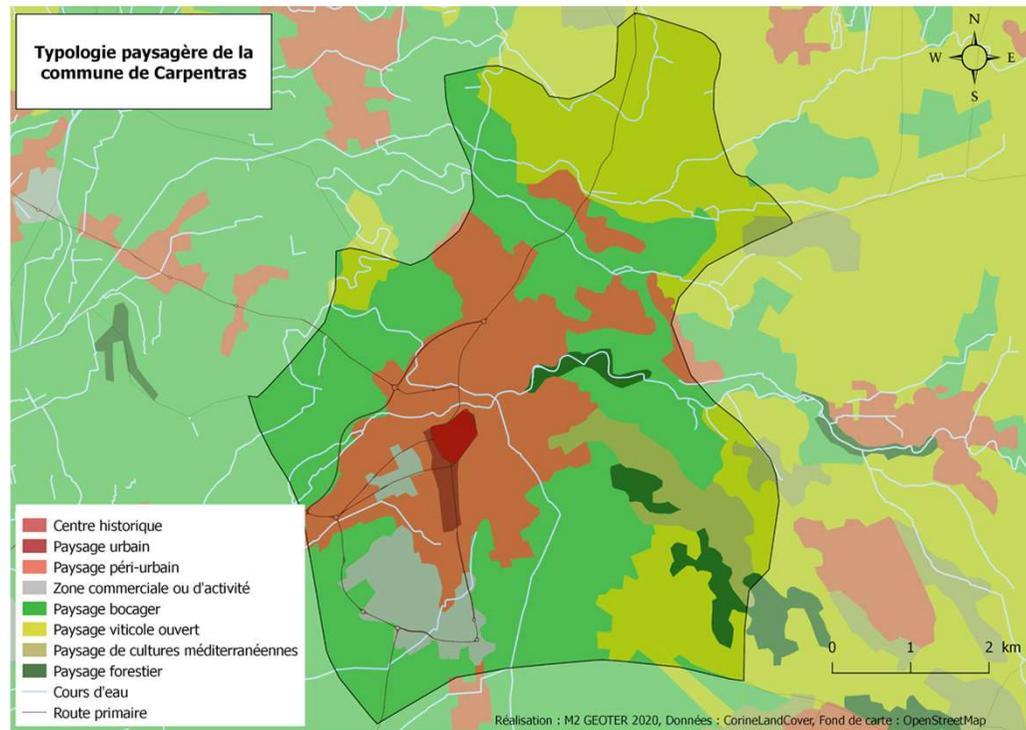
1. Un patrimoine naturel et paysager encore trop peu mis en valeur

A. Typologie paysagère

La commune de Carpentras se situe au pied des espaces naturels du Mont Ventoux et à cheval entre la plaine comtadine à l'Ouest, autrefois agricole et aujourd'hui fortement urbanisée, et l'arc comtadin à l'Est.

La commune de Carpentras est composée de deux grands types de paysages : urbains et ruraux. Ceux de la ville se divisent en trois types : le centre historique avec essentiellement du bâti dense ancien, l'urbain qui se définit par du bâti dense plus récent, et le périurbain plus diffus. Des zones d'activités et commerciales y sont accolées.

Le paysage rural se compose en majeure partie de bocages et plus en périphérie se trouve un paysage viticole ouvert. Deux autres paysages ont été recensés, l'un composé de cultures méditerranéennes (oliviers, vignes et pins) situé dans les collines boisées de la Lègue, et l'autre forestier (feuillus, conifères). Des cours d'eau traversent tout le territoire et le façonnent.



B. Typologie des espaces naturels

Les espaces naturels de la commune sont très divers et peuvent se caractériser par :

- Les espaces de bocages : ce sont des zones encadrées par des haies qui permettent entre autre de couper le vent et de limiter l'érosion des sols. Ils peuvent être cultivés ou en friche. Ces dernières années, des cultures comme les pépinières viticoles, les vergers ou les truffières se sont développées.
- Les espaces viticoles ouverts : sont caractérisés par des champs de vignes sur de grandes surfaces sans haies.
- Les espaces forestiers : sont essentiellement composés de conifères, et ne sont pas intégrés dans un plan de gestion responsable comme une certification PEFC.
- Les espaces en friche : sont présents en ville comme en campagne et se sont multipliés ces dix dernières années.
- Les espaces verts en ville : sont présents sous des formes très diverses.
- Les ripisylves : concernent les rives de l'Auzon, du canal de Carpentras et de l'Aqueduc.

Les espaces agricoles de la commune forment une mosaïque de terres exploitées en interface avec des friches, des bosquets, des bois ce qui présente une forte qualité écologique. Quelques arbres remarquables sont également présents sur la commune comme le Chêne au "pendu", le Platane de Serre, le Cèdre de l'Ancien Carmel et apportent une plus-value à la richesse de ce patrimoine.



Source : Facebook Carpentras



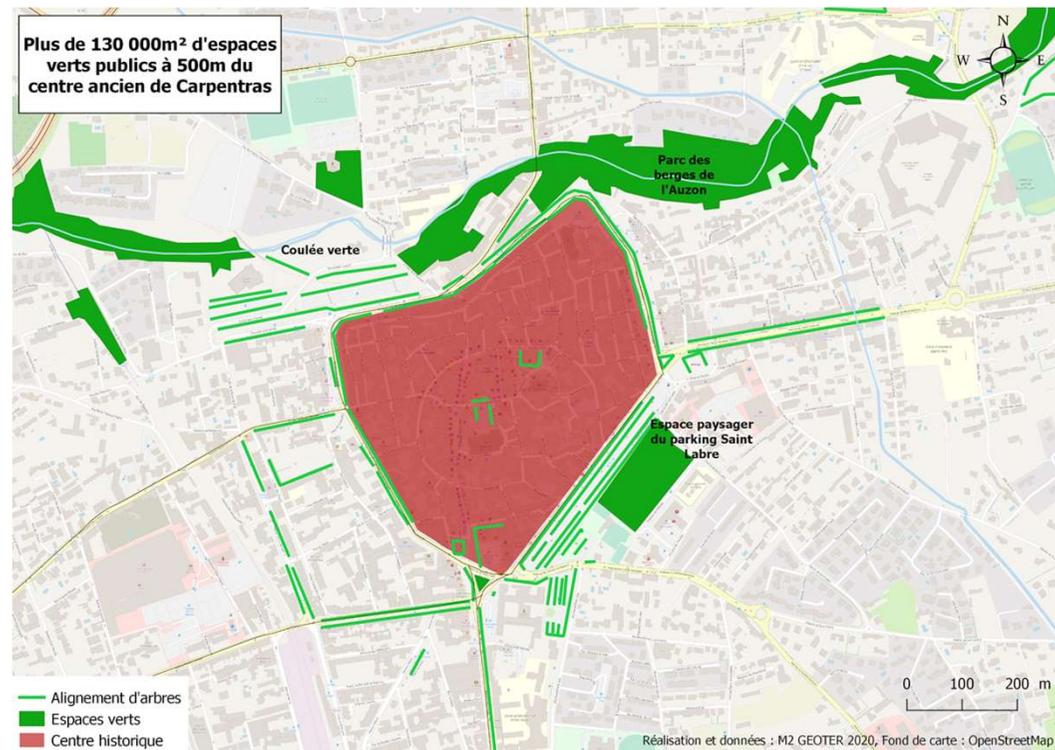
Source : Google Street View

C. Des espaces verts à proximité immédiate du centre-ville

Dans le centre historique de la commune, il n'y a pas d'espace vert public à disposition des habitants ou des visiteurs, seules des places ombragées et quelques éléments de végétalisation en pots sont présents. Il faut pondérer ce constat en rappelant la présence des réseaux enterrés qui peuvent parfois venir contraindre la végétalisation de certaines places (comme c'est par exemple le cas de la place Maurice Charretier).

Toutefois, des parcs ouverts au public sont présents en périphérie directe du centre :

- Les squares ou parcs sont composés de pelouses, d'arbres voire d'aires de jeux pour enfants. (1)
- Les promenades plantées sont des passages où le piéton et le végétal sont privilégiés. (2)
- Les placettes sont des lieux de pause minéraux de petite taille généralement implantés sur des carrefours. (3)
- Les alignements d'arbres permettent d'apporter un ombrage et participent à l'embellissement et à la végétalisation de la commune. (4)
- Les friches représentent un potentiel important pour le développement de la commune.



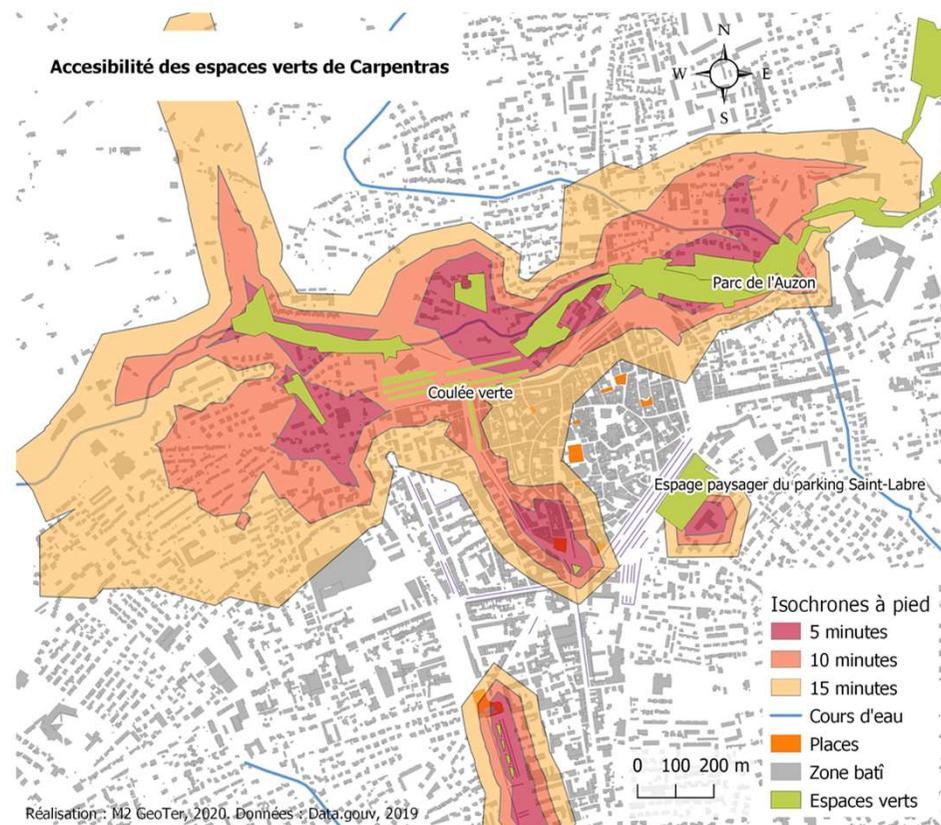
Les espaces verts représentés sur la carte sont caractérisés par des pelouses, des arbres et des espaces végétalisés.

Source de bien-être pour la population, lieu de sociabilité et outil de lutte contre la pollution, la question de la proximité aux espaces verts est essentielle pour ancrer le territoire dans la durabilité.

À Carpentras, le développement de ces espaces doit être un axe d'action majeur, en particulier si l'on considère l'artificialisation croissante de la commune. Or, malgré les initiatives communales, comme l'aménagement de l'espace paysager du parking Saint-Labre et de la coulée verte, le nombre de personnes résidant à proximité d'espaces verts reste faible, bien que des alternatives situées en plus grande périphérie soient disponibles (mais nécessitent un moyen de locomotion). La présence de places, en plein centre, et de cours d'eau, en périphérie, incarne donc un potentiel de développement d'espaces verts intéressant.

Entre 0 et 5 minutes à pied	964 personnes
Entre 5 et 10 minutes à pied	1823 personnes
Entre 10 et 15 minutes à pied	4737 personnes
Population totale ayant une accessibilité théorique à pied	7524
Population éloignée des espaces verts	20689

Accessibilité des espaces verts à Carpentras

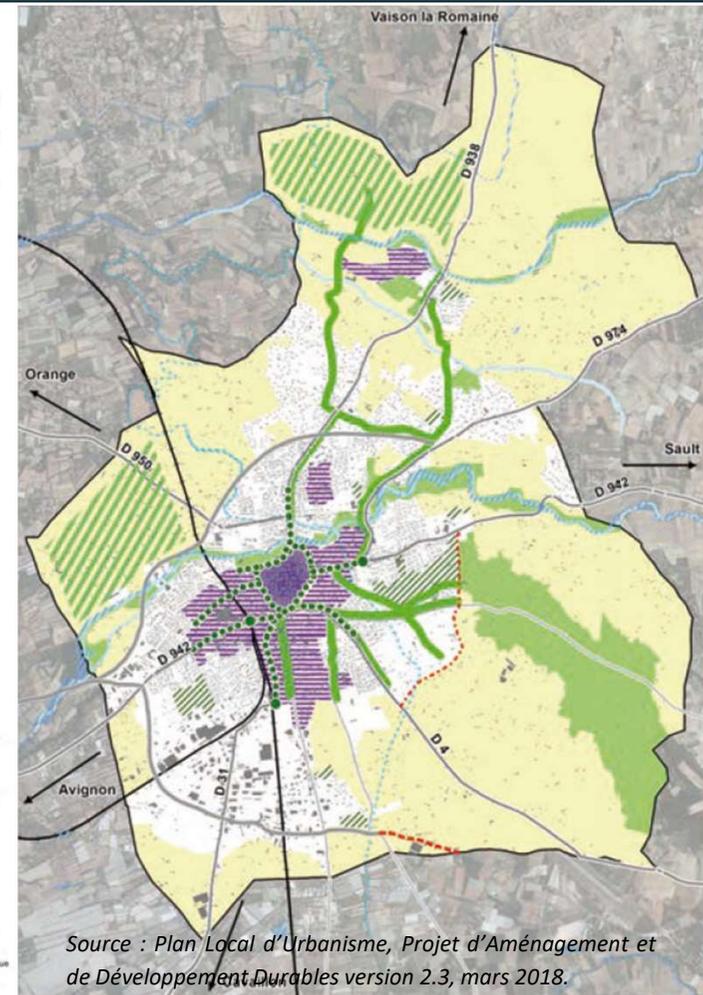


D. Une biodiversité de plus en plus protégée

La commune souhaite intégrer la biodiversité des espaces urbains et préserver les espèces présentes ainsi que leurs habitats. Pour ce faire, elle a identifié les réservoirs de biodiversité à préserver et/ou à reconstituer et les espèces et les milieux à enjeux ont également pu être identifiés pour en permettre une meilleure gestion.

Des objectifs sont également définis dans les documents d'urbanisme comme dans le PADD dans l'axe "Oxygéner la ville". L'objectif de cet axe est "d'intégrer le changement climatique et les risques dans les opérations d'aménagement et prendre en considération la trame verte et bleue. Préserver et valoriser les atouts paysagers et naturels de Carpentras afin d'assurer un cadre de vie de qualité". (Plan Local d'Urbanisme, Projet d'Aménagement et de Développement Durables version 2.3, mars 2018).

Quelques actions commencent à être mises en oeuvre par la ville, comme l'installation d'un nichoir à faucons sur le clocher de la cathédrale Saint-Siffrein (un couple venait régulièrement mais ne s'y est pas installé pour le moment), ou l'installation de nids artificiels destinés aux hirondelles des fenêtres, une des cinq espèces présentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette action s'inscrit dans la démarche de la protection de l'espèce dans le centre ancien de la ville. Les nids seront également installés sur les bâtiments publics ainsi que ceux dont la ville est propriétaire. Cependant, de nombreuses actions restent à développer en lien avec une limitation des impacts de certaines activités, la sensibilisation du public, etc.



Source : Plan Local d'Urbanisme, Projet d'Aménagement et de Développement Durables version 2.3, mars 2018.

L'arrêté d'interdiction des cirques avec animaux sauvages

Parce qu'elle est convaincue que les cirques ne peuvent pas offrir aux animaux des conditions adaptées à leur bien-être, la Commune a décidé de les interdire sur son territoire.

Une convention avec 30 Millions d'amis pour la stérilisation des chats errants

Cette convention vise à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire et la participation de la fondation 30 millions d'amis permet de prendre en charge, une partie des frais liés aux opérations de stérilisation par les vétérinaires locaux.



Des mesures pour sauvegarder les hirondelles dans le centre ancien : une première opération avec la pose de quatre nids sur la façade de la Mairie

A l'origine, très présente dans nos centres anciens, cette espèce est aujourd'hui menacée. Il est à noter qu'une hirondelle mange plus de 3000 moustiques par jour.

Afin de lutter contre ce phénomène de disparition, la Commune a décidé de se lancer dans une démarche de protection de son habitat.

En 2019, une première opération a été réalisée en installant quatre nids sur la façade ouest de l'hôtel de Ville.



E. Des projets de valorisation de la ville, de l'environnement et de la biodiversité

La Coulée verte : faire entrer la nature en ville

Ce projet initié par la mairie de Carpentras et mis en place en 2012 et 2013, vise à créer un lien entre les quartiers au nord de la ville et son centre et mêle espaces verts, circulation et stationnement. Cet aménagement a permis d'améliorer l'offre de stationnement gratuit par le réaménagement du parking Fenouil et d'améliorer l'accès à tous par celui de l'esplanade haute. Les déplacements doux sont encouragés par le biais de cheminements et de passerelles adaptées aux piétons, aux vélos et rejoignant les pistes cyclables de la ville ainsi que celle des berges de l'Auzon. La végétalisation du lieu a également fortement amélioré sa qualité.

Carpentras a reçu pour la Coulée Verte...

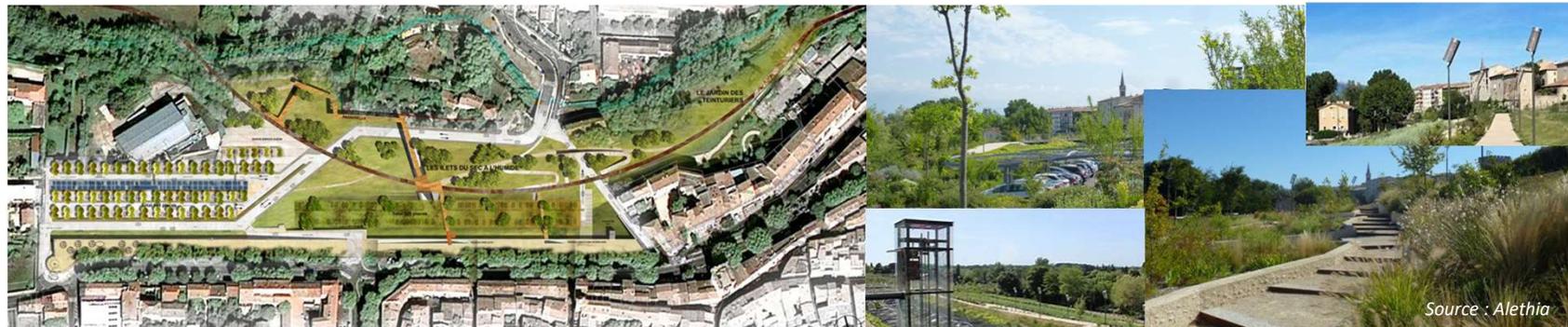
En 2013, le 1er prix du Concours National des Villes.



En 2014, une victoire d'or pour les Victoires du Paysage dans la catégorie « Aménagement de quartier ».



En 2017, le 1er Prix départemental de l'architecture et du paysage du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du département (CAUE) de Vaucluse.



Le Plan Ecophyto : la fin des produits chimiques

Dès 2015, la commune de Carpentras s'est placée comme une ville pilote au sein de la CoVe pour mettre en place la transition entre Zéro Phyto et Gestion Différenciée. Depuis janvier 2017, les collectivités territoriales ont l'interdiction d'utiliser des désherbants chimiques et des produits phytosanitaires, cette interdiction ne s'étend pas encore aux particuliers. Cela a engendré la mise en place de différentes mesures :

- L'Association Syndicale Autorisée du canal de Carpentras s'est fixé comme objectif de réduire ses traitements chimiques de moitié d'ici 2020 sur les petits canaux secondaires à ciel ouvert et sur les filioles. En 2018, 121 kilomètres de canaux étaient déjà en zéro phytosanitaire.
- De nouveaux produits naturels sont utilisés dans les espaces verts.
- Les espaces verts sont réorganisés pour que les plantes soient adaptées au lieu et au climat.
- Les habitants sont associés à la démarche Zéro Phyto par le biais d'évènements et d'outils tels qu'un stand "Plan Ecophyto" lors de la fête des fleurs, une exposition dans l'Hôtel de Ville, ou encore l'existence d'un guide "Jardiner sans pesticides".

Cet engagement a pour objectif de favoriser la biodiversité dans les espaces verts et de réduire les produits chimiques qui peuvent être au contact de la population.



Source : Ville de Carpentras

Par le biais de ce cadre et de celui de l'action en faveur de la gestion différenciée portée par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV) et la CoVe, Carpentras a mis en place une gestion plus responsable de ses espaces verts avec des économies d'eau, du paillage pour limiter l'arrosage, une limitation des pesticides à l'exception de Biocides en dernier recours, l'utilisation d'engrais organiques, ou celle de produits certifiés, etc.

Le Parc des berges de l'Auzon, un lieu à préserver

Le parc de l'Auzon situé dans la périphérie directe, au nord du centre historique, constitue un poumon vert pour la commune et ses habitants. On peut y accéder par plusieurs entrées : le chemin de la Roseraie, le chemin du Moulin des Vignes et l'avenue Notre-Dame de Santé. Très arboré, avec des arbres anciens et avec un verger de cerisiers, il est aussi très fleuri de par les nombreuses plates bandes aménagées. La présence d'une rivière apporte beaucoup de fraîcheur et ajoute du charme au lieu.

Du mobilier comme des bancs et des tables sont éparpillés dans le parc à disposition du public et un parcours de santé suit le cours du canal. Des vestiges historiques sont présents tels que le barrage et la vanne d'alimentation des anciennes tanneries, ou le pont-canal datant du 19ème siècle ajoutent à la singularité du lieu.

C'est également dans ce parc que les concerts en plein air ou les compétitions sportives se jouent. Ce lieu attire de nombreux visiteurs de tous âges, seuls, en famille, entre amis, en couple ou encore avec leur chien tout au long de l'année. Le parc des berges de l'Auzon est donc un lieu multifonctionnel.

En 2015, l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-Ouest Mont Ventoux et la commune de Carpentras ont mis en place un projet de restauration de l'Auzon. Il concilie des enjeux écologiques, hydrauliques et patrimoniaux en milieu urbain pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ce projet d'aménagement paysager et de restauration des milieux aquatiques a permis de favoriser la biodiversité et d'améliorer l'accueil du public.



Source : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse



Source : Ville de Carpentras

Label Villes et villages fleuris



Le label Villes et villages fleuris est national. Près d'un tiers des communes françaises se mobilisent pour ce label et plus de 4000 d'entre elles sont labellisées. Il évolue au gré des attentes des citoyens, et s'engage sur des enjeux tels que le respect de l'environnement, la qualité de l'accueil, ou encore la préservation du lien social.

Une commune ayant ce label met en place une politique de préservation de l'environnement par le biais d'une gestion raisonnée de ses espaces verts. Les actions qu'elle engage portent sur la qualité du sol, la diminution des pesticides, une consommation raisonnée de l'eau, la valorisation des déchets verts, une consommation raisonnée de l'énergie et des hydrocarbures, etc. Elles portent également sur des actions en faveur de la biodiversité sous toutes ses formes en mettant en place une gestion raisonnée des milieux, de la biodiversité et des ressources naturelles, ou encore en réalisant des inventaires des espèces, en observant l'évolution des milieux, ou en sensibilisant la population.

La commune de Carpentras est primée de deux fleurs sur une échelle de quatre.

La Fête des fleurs

La fête des fleurs est le rendez-vous annuel des amateurs de jardinage. Elle se déroule traditionnellement le dernier weekend d'avril au parking des Platanes et l'entrée est libre pour les visiteurs. Les nombreux stands sont tenus par des pépiniéristes, des horticulteurs, des agriculteurs et des artisans et présentent une exposition-vente sur le thème de la décoration et de l'aménagement du jardin.

Lors de cet événement, de nombreux conseils sont proposés sur de nombreuses espèces de plantes, de fruits et légumes, de graines, d'objets de décoration et d'artisanat, sur de l'outillage et du mobilier de jardin, sur des produits de terroir, des ouvrages, des peintures, etc. Une buvette et un lieu de restauration sont prévus sur la place. Une brocante est également organisée par la société Ego. L'édition de l'année 2020 est prévue le 26 avril.



Source : Ville de Carpentras

Le projet « De l'air pour la ville »

De nombreuses opérations ont été menées à Carpentras pour rénover le centre-ville. Après la place d'Inguibert, les places Maurice-Charretier et Juiverie ont été entièrement rénovées et piétonnisées, sur plus de 2500 m², regagnant leur caractère historique et patrimonial et sur lesquelles de nouveaux commerces se sont installés.

« De l'air pour le centre-ville », projet qui consistait à créer un nouveau lieu de vie pour les habitants, vient d'être réalisé. Plus de 30% de cet espace, soit 3800m², est composé d'espaces verts et 219 arbres fruitiers décoratifs et en pots sont installés sur le parking Saint-Labre. Il s'agit d'un espace paysager qui se veut cohérent avec l'histoire du lieu, ce dernier étant une ancienne friche agricole. Ce projet d'aménagement « doux » a été réalisé dans un environnement contraint sur une zone non constructible et au sein d'un périmètre réglementée (AVAP). La circulation autour de cet espace sera modifiée pour favoriser le commerce et le parking de 260 places. Il sera à destination des travailleurs du centre-ville et sera équipé d'un dépose minute pour l'école à proximité. Par ailleurs, une voie de sécurisation sera créée pour les piétons et notamment les élèves. La foire de Saint-Siffrein sera également accueillie tous les ans dès 2019 dans ce lieu.



Source : Ville de Carpentras

3800m²
d'espaces
verts créés

219
Arbres
fruitiers
décoratifs
en pots

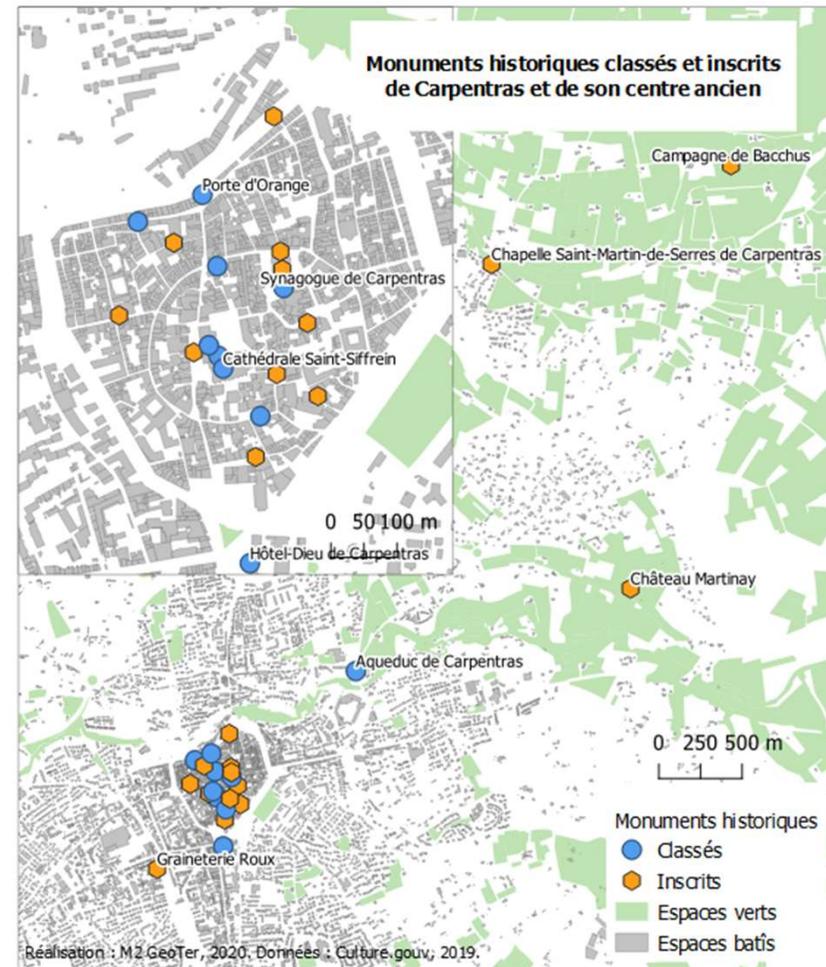
260
places de
parking

F. Un patrimoine historique et culturel riche

La commune de Carpentras a hérité d'un important patrimoine bâti

10 bâtiments sont classés monuments historiques, comme l'Aqueduc, l'Arc romain, le Beffroi, la porte d'Orange, l'Hôtel Dieu, la Synagogue ou bien encore l'Église Saint-Siffrein. Ces derniers sont principalement concentrés dans le centre ancien de la commune, ce qui participe à la création d'une identité paysagère historique (le Plan Local d'Urbanisme doit adapter son règlement vis-à-vis de ces monuments). Ces monuments incarnent une source d'attractivité importante (communication, signalétique) qu'il est important de protéger et de valoriser.

Quant aux monuments historiques inscrits, ils sont 14 sur la commune. La Chapelle Saint-Martin-de-Serres et le château du Martinet sont des exemples d'édifices à fort intérêt architectural et/ou historique. Ces derniers sont soumis à des modalités de conservation moins sévères que les monuments classés, à condition que les travaux entrepris ne les dénaturent pas. Trois d'entre eux sont présents en périphérie de la commune et s'inscrivent dans un environnement naturel. L'ambiance paysagère est donc toute autre.



L'entretien et la rénovation des richesses patrimoniales pour préserver et valoriser les racines et l'Histoire de la Commune

Carpentras investit chaque année pour entretenir et valoriser son riche patrimoine parce qu'il est le témoin de ses racines et de son Histoire : nettoyage de la porte d'Orange, mise à jour du rempart de la rue porte de Monteux, rénovation totale du toit de la Cathédrale Saint Siffrein, restauration des vitraux du cœur de la Cathédrale Saint Siffrein datant du 15^esiècle, rénovation intérieure de la chapelle des Visitandines, rénovation totale du toit vitré et du sol du passage Boyer, restauration du toit de la Chapelle du Collège, rénovation de la toiture de la Chapelle Notre-Dame-de-Santé, restauration des vitraux de l'église de l'Observance...



Inguibertine à l'hôtel-Dieu, première bibliothèque-musée de France

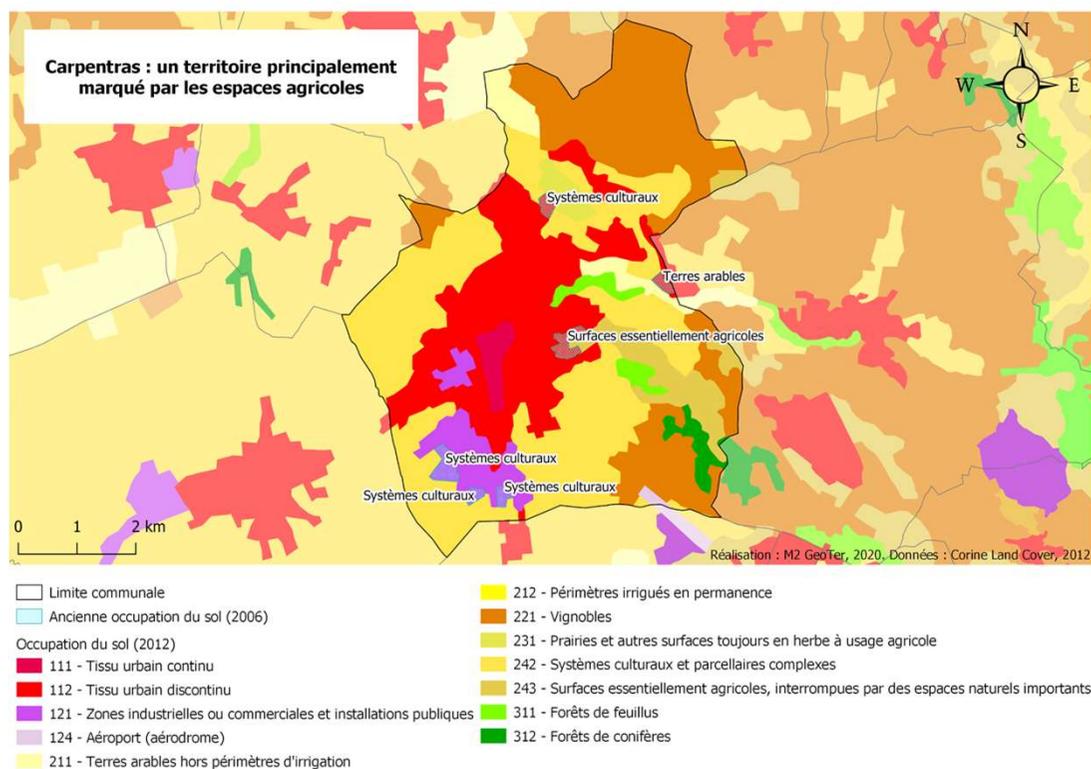
Ce projet est à la fois un symbole de l'accès à la Culture pour tous et un pilier de l'attractivité de la ville. Il rayonne aussi par la richesse de ses collections et la grande diversité de ses supports pour tous les publics et pour tous les âges. Depuis son ouverture le 4 novembre 2017, il a connu près de 380 000 visiteurs (avec une hausse de 40% entre 2018 et 2019). Il y a aujourd'hui 13 000 adhérents actifs soit, 44% de la population alors que la moyenne française est de 17 % de la population.

La mise en lumière de la Chapelle du Collège

Après la rénovation de la toiture et des vitraux, la Commune a équipé son site d'exposition le plus prestigieux, d'un système d'éclairage de très haut niveau pour mettre en valeur le monument et l'ensemble des œuvres exposées.



2. L'occupation du sol à Carpentras et sa gestion efficiente

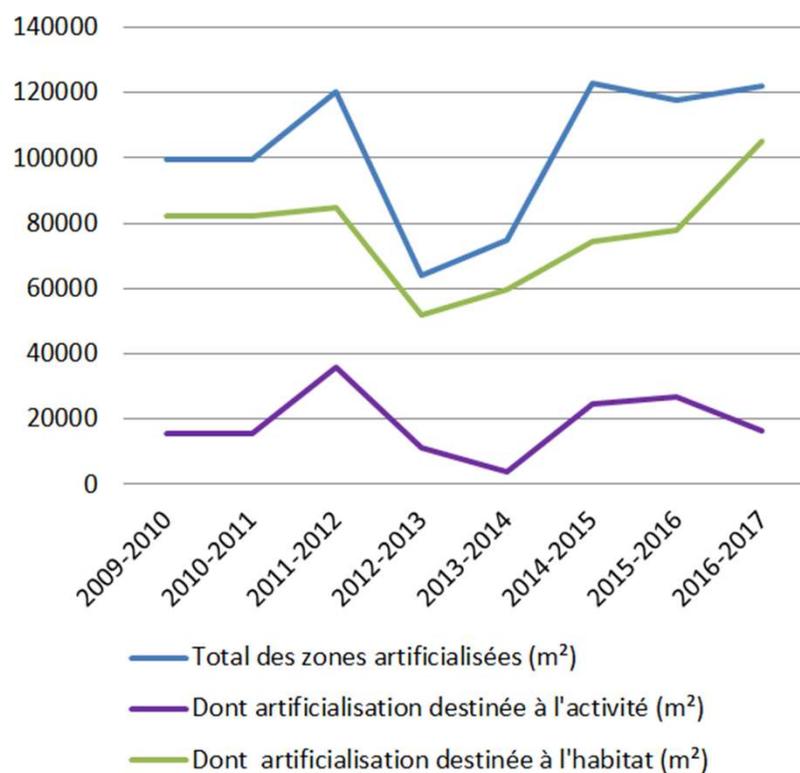


A. L'artificialisation du territoire communal

L'artificialisation, définie comme "la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport" (Cerema, 2020), impacte considérablement la biodiversité en participant à une perte de ressources en sol (agricole, naturel, forestier) et en fragmentant les espaces. **Limiter sa croissance est donc un enjeu primordial des territoires et la durabilité des zones agricoles et naturelles.**

Dans le cas de Carpentras, des pressions sur les espaces agricoles, dominants sur la commune, émergent : certaines parcelles situées en première couronne des zones commerciales et du tissu urbain discontinu, principalement à fonction résidentielle, ont été réquisitionnées et contribuent à l'étalement urbain. Certaines taches urbaines s'étendent (Nord-est de la commune), menaçant alors certaines continuités écologiques pourtant cruciales au maintien de la biodiversité.

Evolution de l'artificialisation à Carpentras entre 2009 et 2017



Source : Observatoire artificialisation des sols, 2017

A l'échelle de Carpentras, c'est après une baisse importante de la tendance en 2012 que l'artificialisation des sols redevient croissante en 2013, impulsée en grande partie par le développement de l'artificialisation liée à l'habitat. Plus précisément, Carpentras accueille entre 10 et 30 personnes par hectare artificialisé. L'artificialisation sur la période 2010-2015 par population supplémentaire (dans le cas présent, -579) est de -832,51 m². La gestion de l'espace est donc optimisée : l'artificialisation ralentit au rythme de la démographie et la ressource foncière est économisée.

Concernant le déploiement des activités économiques initié en 2013 (notamment des zones d'activités), il va de pair avec un rythme relativement stable et faible de consommation foncière. L'artificialisation sur la période 2010-2015 par emploi supplémentaire est de 6513,86 m². A cela s'ajoute que 17% des surfaces artificialisées entre 2001 et 2014 sont dues aux réseaux routiers (rocade Nord-Ouest à proximité des nouvelles zones d'activités) et ferroviaires (aménagements relatifs à la réouverture de la ligne TER Carpentras-Avignon).

Par ailleurs, l'efficacité de la consommation d'espace est relativement faible à Carpentras. Le nombre de ménages et d'emplois par hectare artificialisé n'est compris qu'entre 0 et 10 entre 2009 et 2017. Ainsi, les surfaces urbanisées sont difficilement rentabilisées par l'arrivée d'une population nouvelle et par la création de nouveaux emplois.

B. Les documents d'urbanisme et les programmes d'actions comme outils de gestion de l'espace

Une gestion économe et minutieuse de l'espace ne saurait exister sans la mise en place de documents de planification ou de programmes d'actions cohérents les uns aux autres, mais également au regard des documents de planification supérieurs, comme le SCoT, lui-même intégrateur des schémas régionaux (SDAGE, SAGE, SRCE, SRADDET).

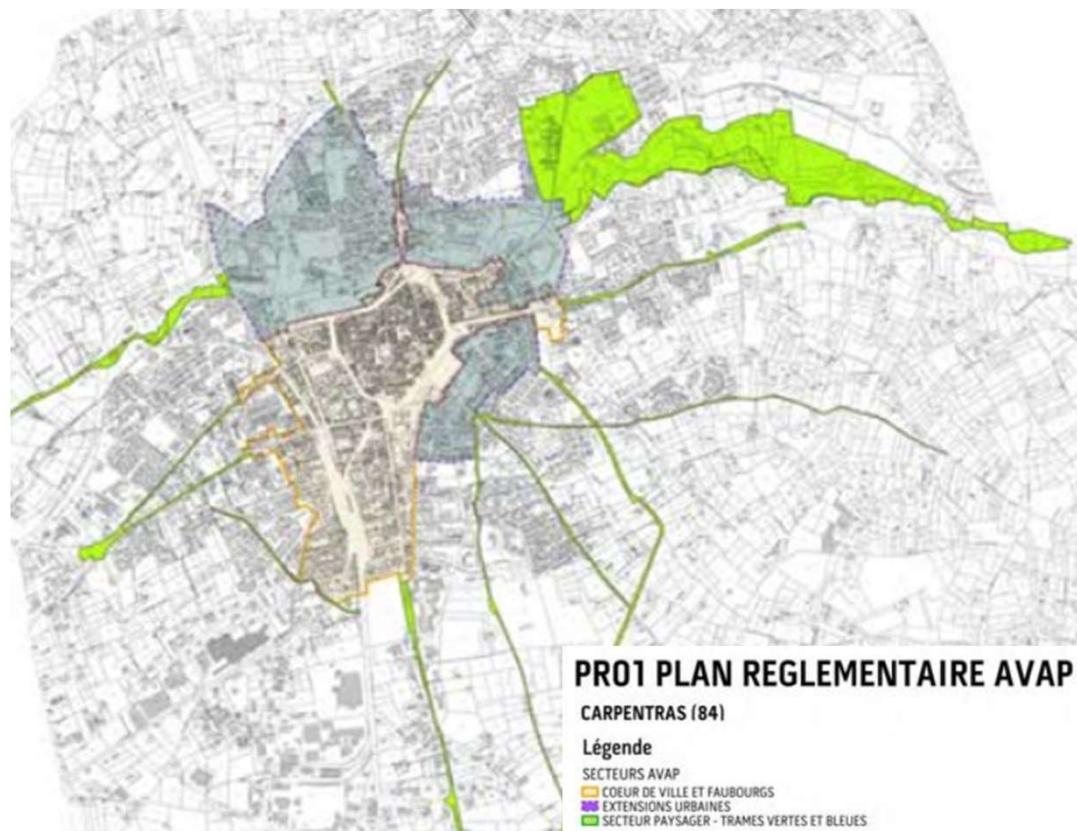
- PLU (modifié en 2008) : au travers de son règlement, et notamment de celui applicable aux zones A et N, la commune contribue au maintien de ses espaces à fort potentiel agrologique, biologique ou économique ainsi qu'à la protection paysagère des abords des massifs (Lègue, Auzon, Mède) et des zones associées au risque incendie.
- PADD (2018) : en fixant les objectifs et orientations à atteindre en matière de développement durable, ce document impose une ligne de conduite à la commune. Le développement urbain doit être maîtrisé et durable par une densification des espaces urbains et une limitation de la croissance du tissu urbain discontinu.
- Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) (2015) : cette servitude d'utilité publique qui s'impose au PLU détermine un secteur paysager et architectural sensible et contribue au développement d'une identité territoriale spécifique.
- Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD, 2017) : Reconquête du centre-ancien et requalification des logements sont les maîtres mots de ce document qui permet d'optimiser les espaces déjà urbanisés et par conséquent, de limiter l'impact de nouvelles constructions sur l'environnement.
- Diagnostic paysager et faunistique : ce document recense les espaces agricoles et naturels de Carpentras et les espèces qui y sont rattachées, constituant ainsi un inventaire détaillé utile à la compréhension des dynamiques actuelles et à la construction de politiques territoriales adéquates.

Cet Agenda 21 s'inscrit donc dans un contexte où la gestion durable des espaces est, en plus d'être codifiée par les documents d'urbanisme obligatoires, soutenue au travers d'initiatives publiques.

Focus sur La Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager : un outil de protection paysagère

Carpentras fait l'objet d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) approuvée le 5 juillet 2015 et annexée aux servitudes du PLU. Nouvellement Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), après avoir été Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), il s'agit d'une servitude d'utilité publique ayant pour objet de « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces ». Trois zones ont ainsi été délimitées.

Le coeur de ville qui correspond au centre historique est délimité par les boulevards périphériques. Ici, l'enjeu est de protéger et conserver des bâtiments de grande qualité architecturale et ainsi, l'ambiance historique qui y règne. Les extensions urbaines, adjacentes au centre ancien, sont quant à elles soumises à un règlement permettant une continuité paysagère et architecturale avec le centre. Les vues remarquables et les espaces de contact ville-campagne (parcs, ripisylves de l'Auzon, canal d'irrigation) sont protégés par la troisième zone.



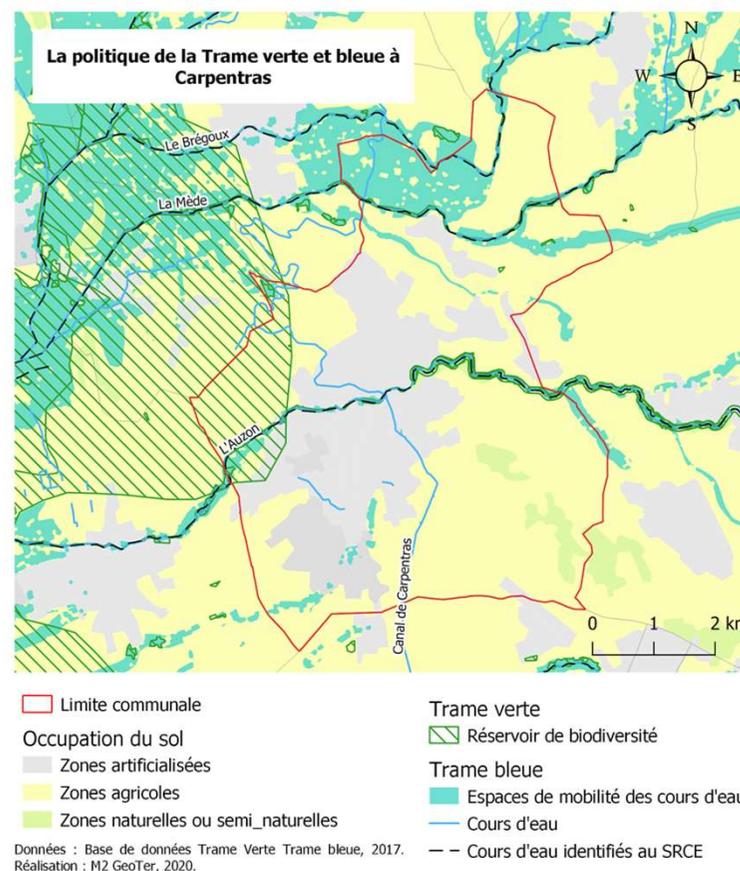
Source : Révision du PLU 2016-2018, 2018. Règlement ZPPAUP, 2005¹²²

C. Une trame verte et bleue pour préserver la biodiversité

Outils d'amélioration et de conservation des habitats naturels et des espèces qui les abritent, les trames vertes et bleues incarnent une démarche essentielle au maintien de la biodiversité d'un territoire.

Concernant la trame verte, un réservoir de biodiversité accueille des espèces endémiques à l'ouest de la commune, mais également tout au long des bords de l'Auzon. Des corridors terrestres ne sont pas présents sur la commune, mais les nombreux espaces agricoles et naturels constituent une trame agri-environnementale majeure, d'où la nécessité de les préserver. À titre d'exemple, le corridor écologique forestier entre les massifs de Bédoin et de Malaucène (connexion entre les dentelles de Montmirail et le Mont Ventoux) est principalement constitué de forêt de feuillus (35%) et de vignobles (20%). Ce dernier est essentiellement menacé par le trafic routier entre les aires urbaines de Vaison et de Carpentras, à droite de la D938.

Quant à la trame bleue, des corridors écologiques et des zones de mobilités ont pu être mis en place. Trois enjeux sont mis en avant. Le premier enjeu consiste à valoriser la richesse écologique associée à celui-ci (faune et flore), en définissant des « corridors écologiques » à l'échelle du SCoT. Le second enjeu est la capacité de l'Auzon à garder une faune et une flore diverses le long de son « corridor vert ». Enfin, le troisième enjeu est de valoriser le réseau d'irrigation, dans le cadre de l'affirmation de « corridors écologiques » à l'échelle du SCoT. Cependant, malgré ces continuités écologiques, il n'existe pas de ZNIEFF ou de zone Natura 2000 sur la commune.

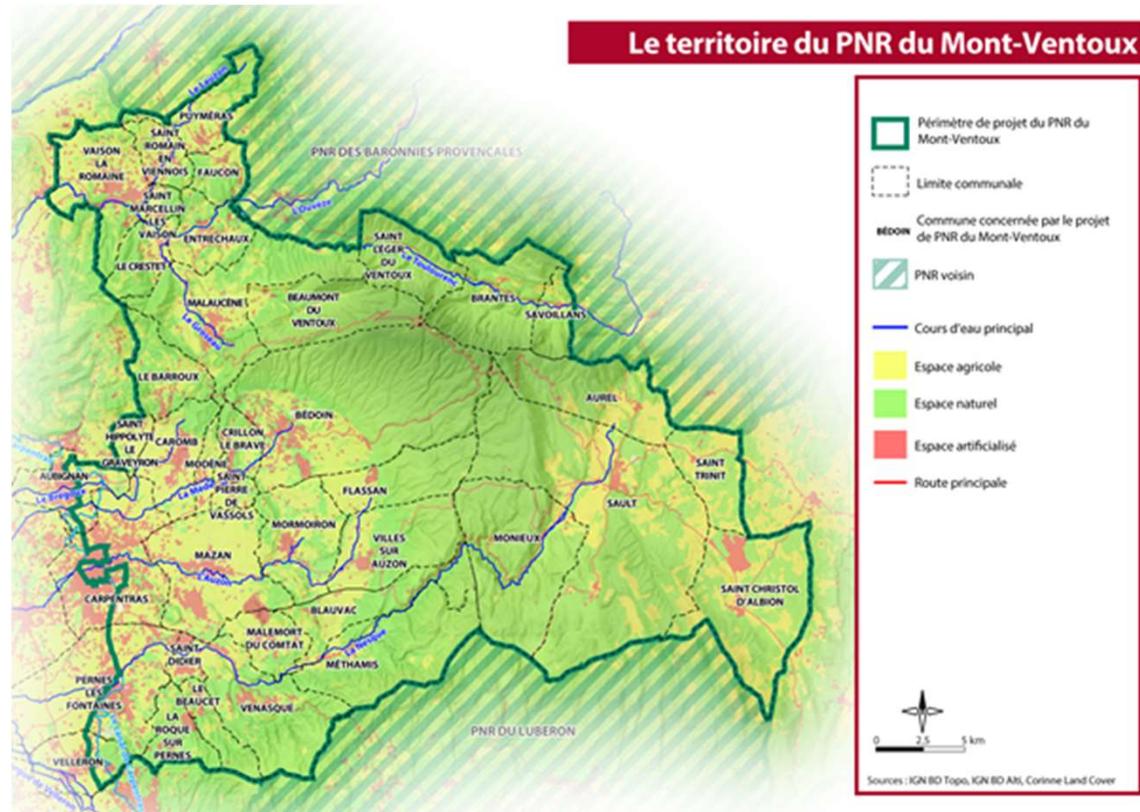


Source : Irstea, 2013.

D. Le projet du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux

Un projet de Parc Naturel Régional incluant une partie de la commune de Carpentras devrait voir le jour dans les prochains mois : le PNR du Mont Ventoux, géré par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux. Cette structure publique a pour but, au travers de ce projet, de préserver la biodiversité présente sur le territoire Comtadin, d'aménager le territoire, d'assurer un développement économique et social au regard du respect de l'environnement ainsi que de sensibiliser à la nature. Néanmoins, les maires conservent leur pouvoir d'action sur leur commune : la protection de l'environnement de Carpentras, actuellement menacée par les pressions qui pèsent sur les espaces agricoles, serait alors beaucoup plus efficace en débloquent d'importants moyens humains, techniques et financiers.

Les collectivités doivent valider la Charte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux le 13 décembre 2019. Si le périmètre actuel est validé, tous les documents d'urbanisme mais aussi le futur Agenda 21 de Carpentras devront respecter la charte du PNR.



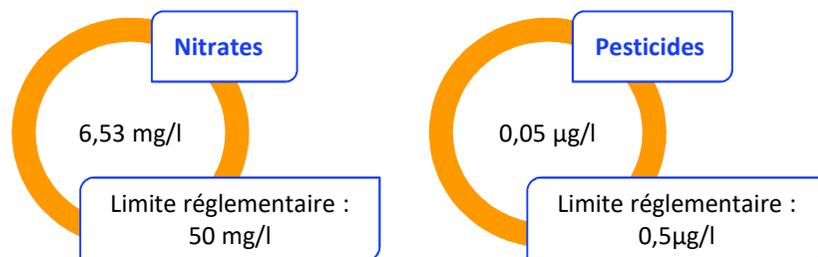
Source : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux, consulté en 2020.

3. La ressource en eau à Carpentras et sa gestion

A. La gestion de l'eau potable

La gestion de l'eau potable carpentrasienne est déléguée au Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux (SMERRV), qui en assure la production, le transfert et la distribution auprès des 30 903 personnes desservies en 2018.

Cette même population a consommé sur la même année 1 150 507 m³ d'eau vendus par le Syndicat, soit 37 m³ par personne par an, et 101 litres par jour récoltés depuis 29 captages (situés en rives gauche et droite du Rhône) et sept sources. L'eau qu'on y trouve, à l'inverse de celle pompée depuis le Rhône, présente une variabilité de productivité et est peu soumise à la pollution. L'eau de Carpentras présente donc une conformité microbiologique de 100% et une conformité physico-chimique de 98,9%, ainsi qu'une faible teneur en nitrates et pesticides.



Ces structures ne sont pas les uniques sources d'approvisionnement. 14 490 personnes ont consommé de l'eau importée depuis le Hameau des Crottes situé à Beaumes de Venise, témoignant ainsi de la difficulté pour le territoire à satisfaire les besoins de sa population à partir de ses propres ressources.

A l'échelle de Carpentras, le réseau de distribution est composé de 14492 branchements actifs, dont 837 sont en plomb. Dangereux pour la santé, la teneur en plomb de l'eau potable est fixée en 2013, et selon l'organisation mondiale de la santé, à 10 µg/L afin d'en limiter les dégâts. De plus, 25 fuites participent à un gaspillage important de la ressource.

Ainsi, le SMERRV a entrepris un renouvellement des canalisations, principalement motivé par une volonté d'optimiser le rendement du réseau et de supprimer les branchements en plomb, afin de se mettre en conformité avec les nouvelles règles sanitaires (Pont du gaz, Avenue Pierre Semard, chemin Saint Andre, route de Bédoin, avenue du parc pour un total de 160 000 euros). **La délégation de la compétence au SMERRV permet donc une gestion efficace et un ancrage du système d'eau potable de Carpentras dans la durabilité.**

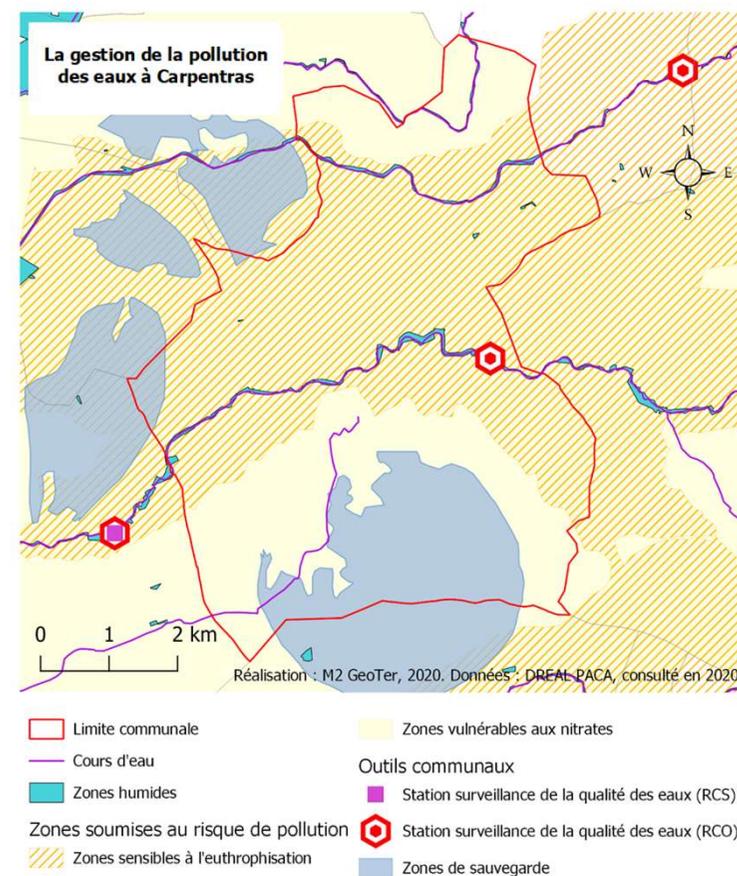
B. L'eau, une ressource à préserver à Carpentras

Concernant les masses d'eau souterraines, trois sont présentes à Carpentras : Les "Molasses miocènes du Comtat" et les "Alluvions des plaines du Comtat", des masses d'effleurement, présentent respectivement un état chimique et quantitatif médiocre et bon. Quant aux Molasses miocènes du Comtat, masse d'eau de profondeur au Sud de la commune, elle présente un état chimique et quantitatif médiocre. La situation est donc alarmante, d'autant plus que les six cours d'eau de Carpentras présentent un état écologique principalement moyen (excepté pour le bregoux) mais un état chimique bon. En cause : l'entièreté du territoire est sensible aux nitrates et près de la moitié de la commune est vulnérable à l'eutrophisation, deux phénomènes corrélés à l'utilisation excessive de nutriments en agriculture.

Les initiatives communales se justifient donc grandement. Au niveau écologique, la trame bleue permettra de pallier à l'état inquiétant de l'Auzon. Au niveau chimique, la vaste zone de sauvegarde localisée au sud de Carpentras permet de limiter l'impact des activités humaines sur ces masses souterraines profondes, de bonne qualité et proches des zones de consommation, en vue de leur utilisation en eau potable. De plus, les stations de surveillance de la qualité des eaux permettent au SMERRV de suivre l'état chimique, microbiologique et quantitatif des eaux de surfaces.

C. Quid de la sécheresse ?

En juin 2019, Carpentras a battu le record de chaleur de 2003 avec 44 degrés, une situation qui va tendre à se répéter. Or, seul un plan-cadre sécheresse limite l'usage de l'eau sur toute la commune (Bassin Versant du Sud-Ouest mont Ventoux).



Source : BATRAME, 2020

D. Focus sur l'irrigation : le cas du Canal de Carpentras

A Carpentras, la part de la surface agricole utilisée (SAU) irrigable est située entre 45 et 70% (DRAAF PACA, 2010).

Ainsi, l'existence de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du canal de Carpentras se justifie pleinement par la réalisation des missions suivantes : la distribution d'eau brute pour l'irrigation, la gestion, entretien et amélioration des canaux et ouvrages hydrauliques et enfin, la gestion et surveillance de la répartition des eaux.

Elle est la première de France : 15 000 adhérents répartis sur 39 communes prélèvent en moyenne 69 millions de m³ par an de la Durance afin d'arroser 12 000 hectares de parcelles agricoles. Dans un contexte de raréfaction de l'eau, cette dynamique tend à se poursuivre. Le projet de densification du réseau amorcé en 2018 témoigne d'une augmentation de la demande (à vocation agricole et domestique quand cela est possible) et par conséquent, d'une plus grande pression sur la ressource en eau. Cette structure essentielle au développement économique de Carpentras et des communes desservies s'inscrit donc de plus en plus dans une démarche éco-responsable, afin de s'adapter au changement climatique.



- 70 %
de produits
phytosanitaire



1
conducteur
recruté



200 000 €
investis

Le réseau est tout d'abord modernisé par la mise en place de bornes équipées de compteurs, modifiant ainsi le système tarifaire et limitant, par extension, les prélèvements en eau. De plus, plusieurs parcelles disposent d'outils de suivi permanents de l'état des réserves en eau, permettant aux propriétaires de ces dites-parcelles d'adopter des comportements de gestions plus durables.

L'objectif Zéro Phyto se retrouve également au coeur de la gestion du canal au travers d'un Contrat de Canal. Ce dernier, par la réalisation d'un diagnostic des pratiques en place et de qualité des eaux et par la construction d'un plan d'actions, a permis une diminution de 70% des filioles traitées par produits phytosanitaires. Des moyens techniques (achat de débroussailleuses, tracteurs, équipements), humains (un conducteur engagé) et financiers (200 000 euros HT dont 80% proviennent du conseil Régional et de l'Agence de l'eau) ont donc été déployés afin de limiter l'impact de ces traitements chimiques sur la ressource en eau et sur la santé du personnel.

Source : Canal de Carpentras, 2017.

En 2019, la Commune a installé onze bornes écologiques pour lutter efficacement contre les moustiques, notamment le moustique tigre

Depuis quelques années, le Vaucluse est colonisé par le moustique tigre. Cet insecte n'est pas seulement un nuisible très agaçant, c'est aussi un potentiel colporteur de maladies graves, responsable de près de 750 000 décès par an dans le monde. Tout le monde s'accorde à dire qu'il est nécessaire de les éliminer, ou en tout cas d'empêcher leur développement, mais jusqu'à présent les techniques n'étaient pas très respectueuses de l'environnement. Lors des épandages ou des fumigations appliquées sur des territoires, des quantités faramineuses de produits chimiques étaient déversées, causant des dommages importants à la nature, notamment parce que ces procédés ne font pas de différences entre les insectes ; ils tuent tout sur leur passage.

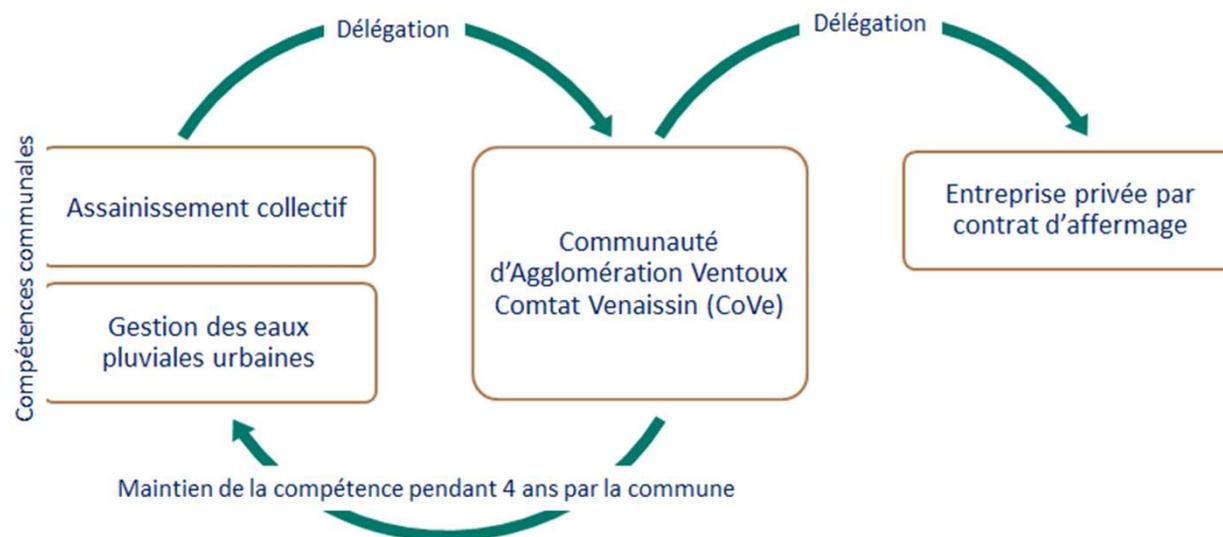
Une jeune entreprise française a créé des bornes anti-moustiques qui attirent et capturent les femelles qui seules piquent, en simulant une présence humaine. En fait, ces bornes dispersent du CO2 recyclé pour imiter une respiration, et émanent des leurres olfactifs pour simuler une odeur corporelle. Les spécimens sont alors attirés, puis aspirés par un ventilateur. Des bornes sans dangers pour les autres espèces, et qui n'émettent que 1 ml de produit chimique (dilué) par mois. Ces bornes sont positionnées à proximité des bassins de rétention, elles ont un rayon d'action de 30 à 50 m selon les types de moustiques, elles sont anti-effraction, anti-graffitis et surtout autonomes, car alimentées par panneaux solaires.

Elles sont également connectées, pour mesurer leur efficacité, et les conditions idéales (horaires et météo) de capture.



E. L'assainissement collectif à Carpentras : un secteur modernisé

Au même titre que l'eau potable, les élus ont fait le choix de la délégation pour la gestion des eaux pluviales urbaines et de l'assainissement collectif dans un souci d'efficacité et de rationalisation des coûts. Cette fois-ci, c'est la CoVe qui a hérité de ces compétences au 1er janvier 2020. Concernant les eaux pluviales, leur gestion ne sera déléguée à l'intercommunalité qu'en 2024. Entre temps, les communes continueront d'assurer cette compétence et un bureau d'études sera chargé d'en suivre le transfert. L'utilisation du végétal comme filtre aux polluants (bassin de rétention des Couquières) et le développement de surfaces perméables (parking du terrain Rey) sont des exemples de projets intégrant la problématique du pluvial. Au sujet de l'assainissement collectif, la CoVe a pris le parti, au travers de la loi Engagement et Proximité, de maintenir la démarche de délégation de l'assainissement collectif à une entreprise privée par le biais d'un contrat d'affermage.



L'entreprise en charge de l'assainissement collectif a donc désormais en charge un réseau de collecte de 117,6 km raccordé à 13 187 foyers, de 21 postes de relèvement, et de 1 880 978 m³ d'eaux usées par an. Également, elle doit assurer une bonne continuité aux initiatives précédemment réalisées par Carpentras :



... de réseau supplémentaire

Au niveau technique, la commune assurait l'entretien de base du réseau. À titre d'exemple, le réseau d'assainissement des eaux usées a été, entre 2008 et 2011, étendu sur 4,2 kilomètres et réhabilité sur 900 mètres afin de le rendre aux normes.

Au niveau tarifaire, la commune soutenait le maintien d'une part de l'assainissement collectif dans les factures d'eau à bas prix.



...aidées par le FSA

Au niveau social, l'année 2011 est marquée par la création du Fonds Social Assainissement (FSA), dans la perspective d'aider les ménages en difficulté à payer leurs factures d'eau. Ce projet, en partenariat avec le CCAS et SUEZ Eau France, a permis d'aider 12 familles en 2012. En complément, une continuité associative est permise par l'association des consom'acteurs d'eau de Carpentras et autres communes.



... sensibilisés au cycle de l'eau

La commune avait également à coeur de promouvoir son implication dans l'environnement au travers de sa gestion de l'assainissement. En collaboration avec Suez, la Fédération de Pêche de Vaucluse et France Nature Environnement Vaucluse, la commune a élaboré un programme pédagogique sur le cycle de l'eau ayant sensibilisé 1000 enfants entre 2011 et 2016.

Focus sur la station d'épuration de Carpentras

Autrefois contestée et devenue obsolète, la station d'épuration de Carpentras créée en 1936 incarne désormais un exemple pertinent de projet économiquement viable, respectueux de l'environnement et générateur d'animation sociale.

La nouvelle station, beaucoup plus performante, a donc été mise en service en 2010 et a été certifiée ISO 14001 en 2013. Il s'agit d'une norme concernant le management environnemental s'intégrant dans le cadre du développement durable, et reposant sur une démarche volontaire pour une amélioration continue de l'assainissement. Il était donc sensé que la nouvelle station, améliorant la qualité du traitement et valorisant les boues d'épuration dans un centre de compostage à Mondragon (pour des raisons de coûts de traitement), obtienne en 2017 un renouvellement de sa certification. Par ailleurs, la capacité de la structure ayant été surdimensionnée, la commune de Mazan a pu bénéficier d'un raccordement au réseau.

Pour aller plus loin dans la durabilité du projet, la population de Carpentras est impliquée au travers des visites des écoliers et d'une offre de compost (2 tonnes de déchets par an distribués depuis 2011) et leur qualité de vie améliorée par une réduction des nuisances olfactives.

Cette réussite ne saurait être sans l'implication de la commune, qui octroie une enveloppe de 30 000 euros par an à la station dans une optique d'amélioration technique et de sécurisation constante. Une action qui était nécessaire considérant la mise en demeure du préfet de rebâtir la station au risque que les permis de construire accordés soient restreints.



Source : La Provence, 2019.

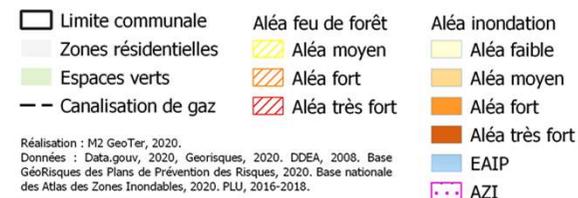
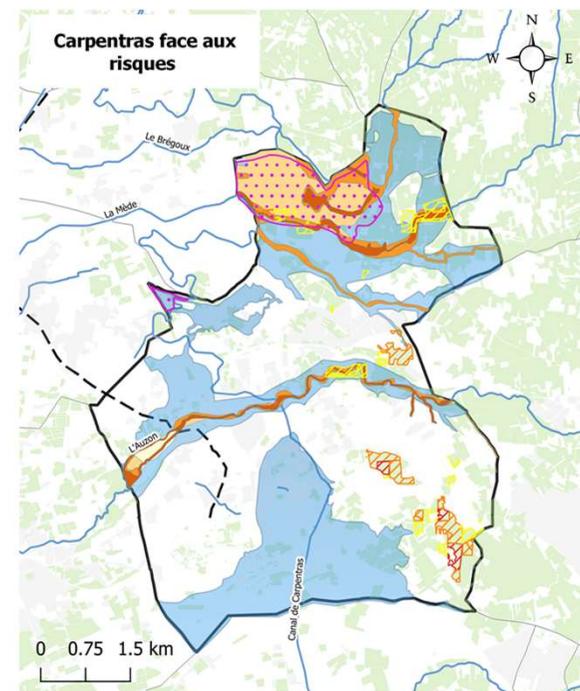
Source : Ville de Carpentras

4. Les risques à Carpentras : une problématique majeure

A. Les risques naturels et technologiques

La commune, qui a fait approuver un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en 2013, est soumise à de multiples contraintes environnementales :

- Inondations : au sein du PPRI du Sud-Ouest du Mont-Ventoux validé en 2007, une partie de la commune de Carpentras est classée en rouge (risque fort). Elle est également comprise dans des zones EAIP (enveloppe approchée des inondations pour les inondations par débordements de cours d'eau), des zones AZI (Atlas des Zones Inondables), et possède un Programme d'actions de prévention des inondations depuis 2016 (PAPI). Risque majeur de la commune, il est seul à bénéficier de plans de prévention et de programmes d'actions et à constituer une contrainte à l'aménagement du territoire. La commune a intégré la problématique en favorisant les revêtements perméables.
- Feux de forêts : une partie de l'Est et du Sud-Est de la commune est concernée par des aléas moyens, forts et très forts.
- Transport de matières dangereuses (par GRT Gaz), les canalisations de gaz.
- Mouvement de terrain (éboulements, chutes de pierres et blocs, glissement de terrain, tassements différentiels) : 3 phénomènes d'érosion des berges et 2 glissements de terrain ont été recensés.
- Retrait-gonflements des argiles : le risque est présent sur l'ensemble de la commune et présente un aléa faible.
- Séisme : la commune entière est située en zone de sismicité 3 (modéré).



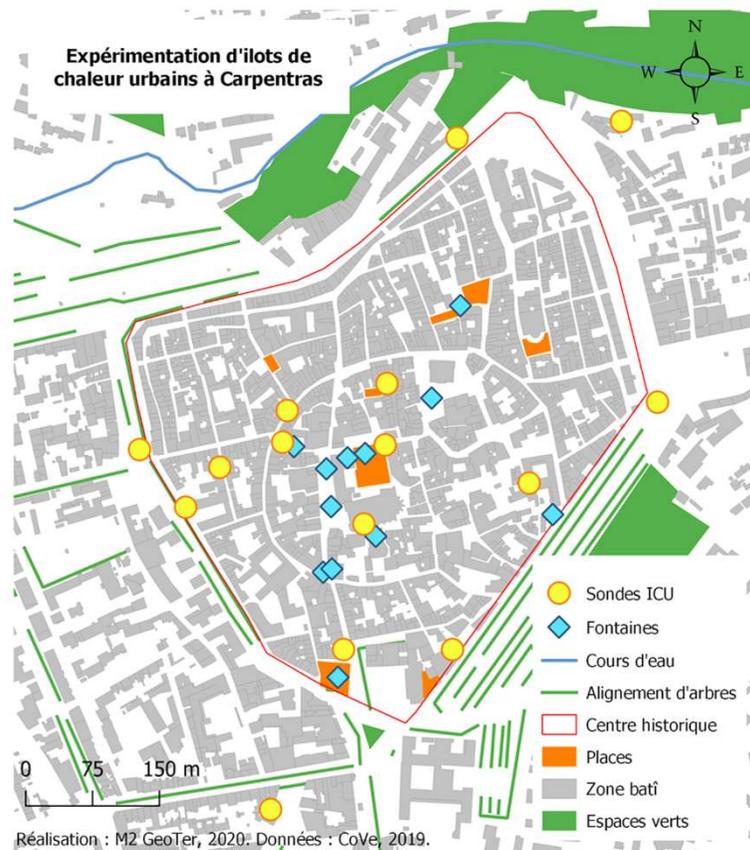
Source : Georisques, 2020

B. Les îlots de chaleur : un risque grandissant

Carpentras n'échappe pas à la problématique du réchauffement climatique et s'engage ainsi dans l'amélioration des conditions de vie de ses habitants par la baisse de son impact environnemental. Comme de nombreuses autres villes, la commune est concernée par le phénomène des îlots de chaleur. Déjà soumise à de fortes températures l'été, Carpentras voit celle-ci augmenter encore plus en son centre, de par sa bétonisation quasi omniprésente.

Une expérimentation sur les îlots de Chaleur Urbains (ICU) a été menée depuis juin 2019 à l'échelle de la CoVe. Elle permettra d'accompagner les élus et les collectivités lors des choix d'aménagement urbain. Des sondes thermiques ont déjà été installées sur une période de 30 jours, et les critères portent sur les caractéristiques des aménagements alentour. Sans surprise, la chaleur est croissante à proximité d'espaces bâtis éloignés de points d'eau ou d'arbres. De plus, les matériaux utilisés pour le bâti et la couleur des revêtements rendent le centre-ville difficilement supportable l'été.

Une zone tampon est permise par le parc très ombragé de la Coulée Verte, où s'écoule l'Auzon, ce qui apporte de la fraîcheur. Cependant, l'absence de zones végétalisées dans le centre de Carpentras à l'exception de quelques petits jardins privés ne le permet pas. Seules quelques fontaines viennent rafraîchir les rues. Les zones qui les abritent, principalement des places, sont une opportunité pour la commune de développer des espaces de fraîcheur (et assurer la fréquentation de ces lieux) en y développant la végétalisation ou d'autres dispositifs (des brumisateurs ont déjà été mis en place sur la place d'Inguimbert en 2017).



Source : CoVe, 2019

5. La gestion des déchets : un enjeu fort pour le territoire

A. Une gestion essentiellement intercommunale

La gestion des déchets ménagers et assimilés* est un enjeu de taille car elle peut impacter l'environnement. En effet, l'incinération des déchets est une source d'émissions atmosphériques, de résidus solides mais aussi de rejets liquides qui peuvent être dangereux. La mise en décharge quant à elle peut contaminer et dégrader les sols et les eaux souterraines. Enfin, le compostage peut lui aussi contaminer les sols. La CoVe est donc en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur les 25 communes la composant. Elle s'occupe également des consignes de tri, des équipements, la prévention et la sensibilisation. Les régions suivent les Plans régionaux et interrégionaux de prévention et de gestion des déchets dangereux ainsi que les Plans régionaux d'élimination des déchets industriels et spéciaux pour la gestion de leurs déchets.

La collecte des déchets ménagers et recyclables ou non se fait en porte à porte une fois par semaine chacun. Pour les déchets qui nécessitent un enlèvement spécifique, les rendez-vous se font à la demande. De plus, depuis le 1er octobre 2019, les types de déchets recyclables pris en charge se sont élargis puisque tous les emballages plastiques et les petits emballages métalliques sont désormais traités en tri sélectif, ce qui réduit le volume de déchets enfouis. La commune et la CoVe ont mis en place une redevance spéciale pour le traitement des déchets commerciaux et d'activités qui prévoit une collecte spécifique. Des points d'apports volontaires comme les Centres d'apports ou les bacs à verre, vêtements, végétaux sont répartis.

Trois déchetteries sont présentes sur le territoire de la CoVe à Aubignan, Caromb, Malaucène, et une mini à Venasque. Une nouvelle est en cours de construction à Carpentras suite à la préconisation nationale pour implanter une déchèterie pour 13 600 habitants. Elle a pour objectif de récupérer au moins 30% des tonnages collectés par celle de Caromb et de proposer une solution pour réduire les dépôts sauvages. Elle constituera aussi un lieu de collecte pour les matières recyclables et les déchets professionnels pourront y être traités. Sa mise en service est prévue pour septembre 2020.



Source : La CoVe

134

*"Il s'agit des déchets issus des commerces, de l'artisanat, des bureaux et de l'industrie, mais collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers." (Sénat, 2020).

Une composterie accueillant les déchets verts des particuliers et des professionnels est située à Loriol-du-Comtat. En 2011, ce sont 6084 tonnes de déchets organiques pour une production de 3 094 tonnes de compost végétal qui ont été traitées et valorisées. Des distributions de compost (30m³) sont également réalisées tous les printemps pour les habitants.

La Ressourcerie du Comtat et sa boutique citoyenne sont installées à Carpentras et assurent la collecte des encombrants et remettent en état des biens qui ne sont plus utilisés pour les revendre à des personnes ayant des revenus modestes.

Pour réduire les déchets à la source, des services ont été mis en place :

- Des caisses à végétaux sont mises à disposition des habitants avec un jour spécifique pour chacun des groupements d'habitations réalisés.
- Un service de broyage à domicile a été mis en place par la CoVe dans le cadre de son programme de réduction de la production de déchets. En 2019, ce sont 197 rendez-vous, 1863m³ de végétaux broyés, et 750 allers-retours en déchèteries qui ont été évités.

La valorisation des déchets assure des ressources financières et de matières supplémentaires dans une logique d'économie circulaire. Toutefois, bien qu'une partie de la valorisation des déchets se fasse à moins de 50km, à la Centrale de Vedène pour l'incinération et à Entraigues pour l'enfouissement, une autre grande partie se fait beaucoup plus loin pour des raisons de coût de traitement mais aussi de normes de dépollution par exemple à Nîmes.

A l'échelle des régions, ces dernières suivent les Plans régionaux et interrégionaux de prévention et de gestion des déchets dangereux ainsi que les Plans régionaux d'élimination des déchets industriels et spéciaux pour la gestion de leurs déchets.



Source : Ressourcerie du Comtat

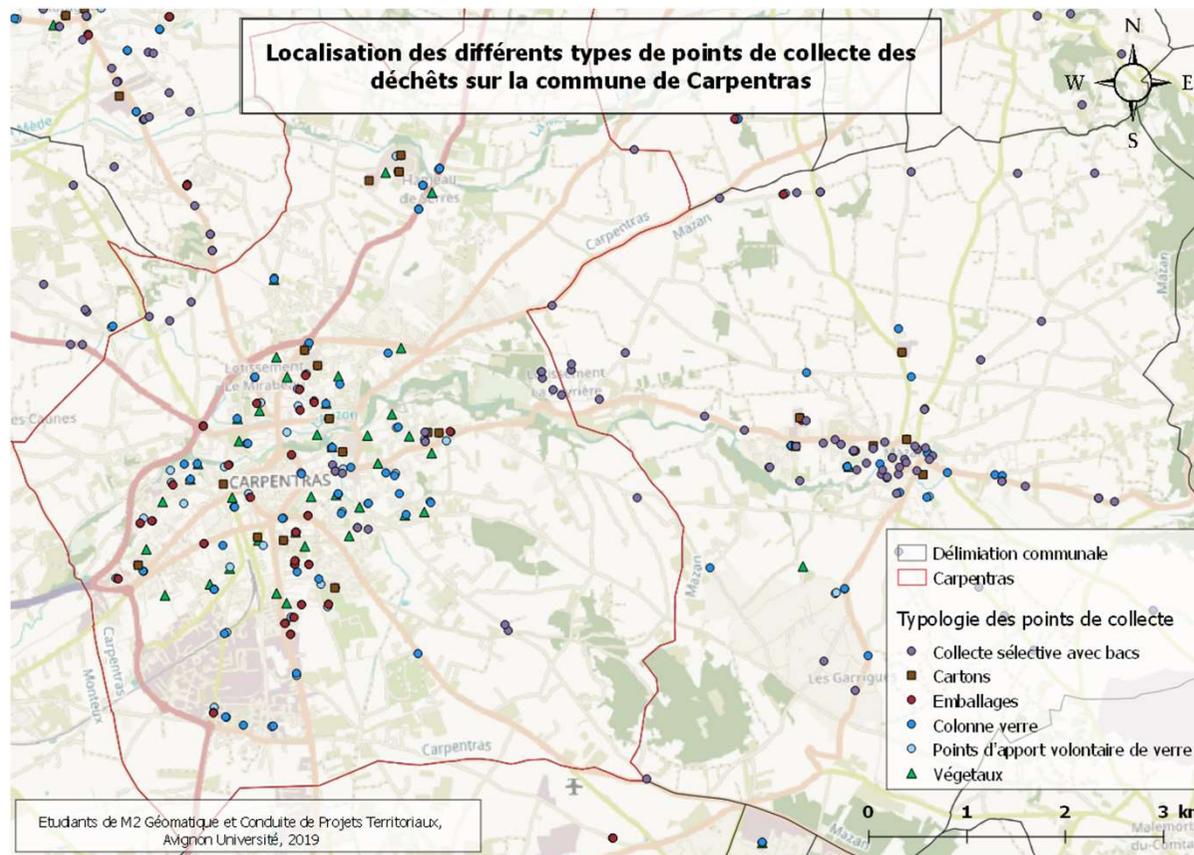
B. De nombreuses infrastructures de collecte

Sur la commune de Carpentras, les infrastructures de collecte sont gérées par la CoVe. Elles se répartissent en différents types : 37 pour les végétaux, 37 destinés aux emballages, 68 au verre et 14 aux cartons.

Les apports volontaires sont encouragés par les 52 points de collecte de verre et les 21 points avec bacs.



354 kg par an par habitant en France



C. Un service de nettoyage propre à la commune qui s'adapte...

La commune dispose d'un service pour le nettoyage de la ville et l'enlèvement de déchets sur rendez-vous ou sous forme de dépôts sauvages. Cette mission a été un certain temps sous la responsabilité de l'EPCI, mais pour des raisons d'efficacité de coûts elle est désormais sous celle de la commune.

39 personnes sont employées dans ce service et sont réparties en équipes (piéton, vidage des corbeilles, conduite des laveuses et des motocrottes, le personnel administratif). Des investissements ont été réalisés pour renouveler les machines. Le service est actif 363 jours par an de 5h30 à 19h, ce qui permet de maintenir une ville propre. Le nettoyage est plus régulier ou ciblé lors d'événements qui attirent du public.

Cependant, de nombreuses incivilités compliquent la tâche de ce service et diminuent son efficacité. Entre autres des dépôts d'objets et ordures sont jetés à proximité des points d'apport volontaire, ce qui a nécessité la création d'une équipe dédiée. Cela engendre un surcoût de par la mobilisation de deux agents à temps plein et la location d'une mini benne. Au total, la propreté dans la commune coûte environ un million d'euros chaque année.

D. ... en collaboration avec la Police Administrative

La commune travaille en lien avec la Police Administrative, créée au sein de la Police Municipale depuis janvier 2017. Elle permet la gestion des incivilités tels que les dépôts sauvages (161 procès verbaux établis en 2019), le non ramassage des déjections canines qui sont interpellés et verbalisables notamment grâce à la vidéosurveillance (4486 heures de surveillance vidéo ont été visionnées, ce qui a permis 47 verbalisations). Elle patrouille dans le centre-ville, les quartiers et sur les berges de l'Auzon pour lutter contre les incivilités. De plus, les agents circulent dans les zones identifiées comme propices aux déchets sauvages et dans celles où il n'y a pas de caméra. Des campagnes de prévention ont été mises en place. Ainsi, la commune de Carpentras espère que les citoyens se comporteront de manière plus responsables.



Source : Ville de Carpentras

Axe 5 : Préserver et valoriser l'environnement et la biodiversité :

Synthèse de l'analyse AFOM

Atouts

- Des initiatives communales de valorisation et de protection environnementale de différents aménagements (Coulée verte, De l'air pour la ville, Plan EcoPhyto, fête des fleurs etc.).
- Des documents d'urbanisme récents et des programmes d'actions de valorisation urbaine.
- Une ressource foncière économisée.
- Le développement d'une trame verte et bleue.
- Les secteurs des eaux pluviales et de l'assainissement collectif modernisés, notamment au travers de la nouvelle station d'épuration.
- Une gestion efficace et adaptée de la ressource en eau par le SMERRV.
- Des paysages variés (urbains et ruraux) sur la commune.
- Un patrimoine naturel diversifié sur la commune.
- Un patrimoine bâti important (centres historiques, monuments classés, inscrits).
- Des risques naturels nombreux mais non-contraignants pour l'aménagement du territoire.
- Développement de moyens financiers et humains pour le nettoyage communal.
- Création d'une déchetterie à Carpentras.

Opportunités

- Des initiatives relatives à la protection de l'environnement lancées à échelle locale (intercommunalité).
- Une prise de conscience quant à l'importance de l'environnement et sa préservation.
- L'acquisition potentielle de nouveaux moyens humains, financiers et techniques au travers du projet du PNR du Mont Ventoux.
- Une évolution vers la durabilité des pratiques du Canal de Carpentras.
- La gestion des déchets et leur valorisation par la CoVe.
- Des expérimentations liées aux îlots de chaleur à l'échelle de la CoVe.
- De nombreux outils nationaux (observatoires, plans nationaux).
- Des paysages variés (urbains et ruraux) dans la région, département.
- Un patrimoine naturel diversifié dans la région, département.

Faiblesses

- Des pressions naissantes sur les zones agricoles liées à l'artificialisation.
- Une prise en compte récente de la nécessité de protéger les espaces naturels et la biodiversité.
- Des espaces verts quasi inexistantes en centre-ville.
- Des températures en été difficilement supportables dans le centre-urbain.
- Un état écologique moyen à médiocre des eaux profondes et de surface.
- Absence de périmètre de protection (ZNIEFF, Natura 2000).

Menaces

- Étalement urbain.
- Réchauffement climatique et sécheresse.
- Risques naturels et liés à l'homme.
- Incivilités des citoyens liées aux déchets.

Axe 5 : Préserver et valoriser l'environnement et la biodiversité : *Enjeux stratégiques*

- Développer des actions, des ateliers d'information et de sensibilisation quant à la nécessité de protéger l'environnement auprès de différents publics (acteurs socio-économiques, scolaires etc.).
- Amplifier les actions pour la protection et le bien-être animal
- Étendre les initiatives communales, principalement concentrées dans le centre, à la périphérie.
- Conforter la place du végétal en centre-ville et limiter les îlots de chaleur urbain par des projets de transformation paysagère.
- Impliquer les habitants en leur accordant un le permis de végétaliser afin de participer à l'embellissement de leur rue avec l'aide des services techniques (Accompagnement à la pose des jardinières, réalisation de petits travaux de voiries...)
- Poursuivre la végétalisation de la ville avec les habitants
- Profiter de partenariats avec la CoVe, le département et avec, potentiellement, le PNR du Mont Ventoux pour bénéficier de leurs outils d'actions et de leur expertise pour préserver l'environnement.
- Faire des nombreux espaces ruraux des remparts écologiques face aux pressions induites par l'étalement urbain.
- Valoriser le patrimoine naturel et bâti de la commune en valeur en jouant sur celui du territoire Vauclusien.
- Remettre en état les eaux profondes et de surface notamment en diffusant les nouvelles pratiques plus durables du Canal de Carpentras (EcoPhyto, économie d'eau) à d'autres structures.
- Profiter des compétences de la CoVe en matière de gestion des déchets pour réduire leur production et améliorer leur valorisation.

AXE 5

TENDRE VERS L'EXEMPLARITÉ DE LA COMMUNE



Penser global, agir local

Le Grenelle de l'environnement de 2007 constitue l'une des rencontres majeures qui a eu pour but de prendre des décisions en matière de développement durable. À cette occasion, la loi Grenelle I est votée et pose le principe de l'exemplarité de l'État dans l'article 48 : "L'État doit, comme toute collectivité publique, tenir compte dans les décisions qu'il envisage de leurs conséquences sur l'environnement, [...] L'Etat favorisera le respect de l'environnement dans l'achat public par un recours croissant, dans les marchés publics des administrations et services placés sous son autorité, aux critères environnementaux et aux variantes environnementales. [...]"

Dans la continuité de cette loi, chaque collectivité territoriale devrait être exemplaire dans son fonctionnement interne afin de montrer son engagement dans une démarche de développement durable à l'ensemble des parties prenantes.

Le Comité 21, comité français pour l'environnement et de développement durable, a notamment pour mission d'accompagner les territoires dans leur prise en compte du développement durable et dans la mise en place d'Agendas 21. Il est clair sur le devoir des collectivités territoriales engagées dans une démarche d'Agenda 21 : "Pour les collectivités, l'exemplarité est essentielle pour la crédibilité des actions et la capacité d'entraînement de tous les acteurs."

Ainsi, la démarche d'Agenda 21 ne saurait être une réussite sans l'implication de tous les acteurs du territoire qui la met en place. Les acteurs socio-économiques, les habitants, les associations... mais aussi élus et techniciens municipaux sont concernés par l'amélioration de leurs pratiques de consommation et de fonctionnement. La municipalité se doit de donner l'exemple et doit ainsi être la première à assurer la durabilité de ses activités et des matériaux auxquels elle a recours.

Analyse des pratiques de fonctionnement et de consommation de la municipalité

Une analyse des pratiques internes de la municipalité de Carpentras permet de réaliser une première évaluation de l'application des principes du développement durable dans l'ensemble de ses services. Les élus et techniciens ont été invités à participer à des réunions de concertation afin d'exposer leurs pratiques internes au regard du développement durable. Dans le tableau suivant, nous différencions par thème les actions déjà en cours (en vert), les actions à améliorer (en orange) et les actions qui mériteraient d'être développées (en rouge).

Efficacité énergétique	Bâtiments	Rénovation de bâtiments municipaux ; Amélioration de l'isolation des fenêtres	
		Plan pluriannuel de travaux d'isolation des installations sportives et des bâtiments municipaux	
	Chauffage	Amélioration des équipements de chauffage ; Listing de l'occupation des salles pour programmer les horaires de chauffe	

Actions en cours
 Actions à améliorer
 Actions à développer

L'efficacité énergétique des bâtiments communaux de Carpentras est plutôt bonne. L'isolation de certains bâtiments est améliorée grâce à la rénovation du bâti et à l'installation de fenêtres plus efficaces. De plus, les équipements de chauffage et les temps de chauffe ont été adaptés aux besoins des usagers. Des efforts restent néanmoins à fournir pour garantir l'efficacité énergétique du reste des installations municipales, telles que les équipements sportifs.

Économie des ressources	Eau	Installation de réducteurs de débit d'eau et robinets poussoirs ; Télérelève sur tous les compteurs de la ville (150) dans l'arrosage des espaces verts pour repérer les fuites (40 000 m3 économisés par année). Au global, la consommation d'eau de la collectivité a baissé de 40 % en 10 ans.	■
		Mieux associer les habitants aux décisions de gestion de l'eau ; Établir un cahier de recommandations en matière d'économie d'eau pour les maîtres d'ouvrage de projets immobiliers	■
	Électricité	Utilisation d'ampoules LED ; Suppression de mails pour limiter le stockage sur les serveurs	■
		Installation de capteurs de présence et de minuteurs	■
		Déployer les sources d'énergies renouvelables pour les installations municipales	■
	Alimentation	Campagne annuelle de pesée alimentaire ; Amélioration de la qualité gustative	■
Papier	Envoi de mails à la place des lettres papier	■	

■ Actions en cours ■ Actions à améliorer ■ Actions à développer

Concernant l'économie des ressources, de petites actions sont déjà menées pour limiter le gaspillage d'eau provenant des robinets ou encore limiter la consommation de papier grâce à l'envoi de mails. Les actions au regard du gaspillage alimentaire sont encourageantes et mériteraient d'être plus nombreuses pour sensibiliser le personnel et les usagers. Néanmoins, la gestion de l'eau doit prendre une plus grande place dans les projets immobiliers ainsi que dans la vie des carpentrassiens. Par ailleurs, une réflexion autour des sources d'énergies renouvelables doit être amorcée pour limiter l'impact de la consommation électrique du territoire.

Écogestes	Déchets	Recyclage du papier, des emballages et ouvrages	■
		Installer des sèche mains électriques ou des dérouleurs feuille à feuille dans les toilettes ; Lutter contre les déjections canines	■
		Réduction des petits conditionnements ; Vente du matériel municipal non utilisé et/ou à réparer ; Améliorer le nettoyage de la ville et la gestion des déchets non pris en charge par la CoVe	■
	Déplacements	Limitation de l'utilisation des véhicules	■
		Développer le télétravail	■
		Recours aux véhicules électriques	■
	Végétation	Limitation du recours aux pesticides	■
		Lutter contre la minéralisation ; Limiter les plantations de fleurs annuelles	■

■ Actions en cours
■ Actions à améliorer
■ Actions à développer

Les techniciens municipaux commencent à mettre en place des écogestes en matière de tri des déchets, de limitation des pesticides et d'utilisation de leurs véhicules pour les trajets nécessaires à leur activité. Ils ont proposé des améliorations encourageantes telles que le développement du télétravail et la limitation des plantations de fleurs importées. Des efforts semblent encore nécessaires concernant le recyclage du matériel municipal non utilisé ou abîmé, il a donc été proposé de le vendre plutôt que de le jeter. Il apparaît aussi que la ville mériterait d'être mieux nettoyée et débarrassée des déchets non gérés par la CoVe (qui dispose actuellement de la compétence déchets).

Alimentation de qualité	Bio	Intégration de produits bio et locaux aux repas ; 1er niveau de certification ECOCERT pour les cantines ; Refus des OGM	
		Passer au 100% circuit court, local et bio dans les cantines	
	Régimes alimentaires	Proposition de repas végétariens	
		Introduction d'une option végétarienne à tous les repas	
	Politique tarifaire	Politique tarifaire tenant compte du revenu des familles	

Actions en cours
 Actions à améliorer
 Actions à développer

La commune tient à proposer une alimentation de qualité pour les crèches et écoles dont elle a la charge. Pour ce faire, elle a mis en place des repas composés de plus en plus de produits biologiques, a décidé de refuser les OGM et propose des repas végétariens. Le fait de proposer une option végétarienne à tous les repas reste toutefois à améliorer.

À cela s'ajoute un passage aux circuits courts et locaux, qui reste à développer, mais qui montre la volonté de consommer différemment et de montrer l'exemple dès le plus jeune âge. La commune intègre des produits locaux, non conventionnels et de saison dans les cantines scolaires et lors d'évènements festifs organisés par la collectivité (en favorisant des produits locaux labellisés (AB, culture raisonnée...). L'ensemble de ces pratiques ont permis de décrocher le premier niveau de certification ECOCERT !

La commune met également en place une politique tarifaire indexée sur le revenu des familles, cette politique sociale permet de corriger des inégalités de revenus et permet de proposer des repas à un prix correct à tous les enfants.

Gestion des ressources humaines	Formations du personnel au développement durable	Sensibilisation au gaspillage ; Mise en place du Plan de Gestion Différencié ; Formation au passage au Zéro Phyto	
		Mise en place d'une démarche transversale et globale de sensibilisation des élus et de fédération des techniciens au développement durable	
	Bien-être au travail	Mise en place d'un plan de prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail en agissant sur les techniques et produits d'entretien des locaux scolaires	
		Utilisation de produits d'entretien bio	
	Postes dédiés au développement durable	Élu en charge du développement durable ; Gestionnaire de fluides (eau, gaz, électricité)	

Actions en cours
 Actions à améliorer
 Actions à développer

Le développement de démarches durables ne saurait être sans la formation des personnes qui les mettent en oeuvre. Consciente de cela, la commune a entrepris une sensibilisation au gaspillage auprès de son personnel et une formation aux nouvelles pratiques relatives au Zéro Phyto et à la Gestion Différenciée. Pour aller plus loin, des postes dédiés au développement durable ont été débloqués et permettent d'apporter une expertise certaine à l'ensemble du personnel. Néanmoins, des efforts doivent être conduits concernant le bien-être au travail. En effet, le personnel d'entretien pourrait bénéficier de produits moins nocifs à leur santé et d'une reconnaissance des risques (blessures, inhalation de gaz toxiques) encourus dans l'exercice de leur profession. Enfin, former et sensibiliser les élus aux questions de durabilité reviendrait à favoriser des prises de décisions plus adéquates au regard des principes du développement durable.

Commande publique	Achats durables	Contrat de performance énergétique de l'éclairage public (éclairage LED, lutte contre la pollution lumineuse...); Utilisation de toilettes sèches pendant les concerts	
		Investissement dans du matériel plus durable (projecteurs, chauffages...)	
		Utilisation de matériaux phoniques (PPBE) et/ou perméables	
	Marchés publics	Candidats ayant recours aux conditionnements responsables et engagés dans une démarche d'économie d'énergie privilégiés; Souscription à un marché d'électricité avec énergie verte	
		Mise en place des critères "chantier propre" et "clauses sociales" dans le choix des candidats	

■ Actions en cours
■ Actions à améliorer
■ Actions à développer

La commune s'investit dans ses achats et dans ses marchés publics. Elle est engagée dans un contrat de performance énergétique et met en place l'utilisation de toilettes sèches pendant les concerts ce qui montre la volonté d'investir durablement de la commune. Il reste à améliorer l'investissement dans du matériel plus durable et à développer l'utilisation de matériaux phoniques.

Quant aux marchés publics, la commune souscrit à des marchés d'électricité avec énergie verte et met l'accent sur les candidats engagés dans une démarche d'économie d'énergie : la commune souhaite donc travailler uniquement avec des partenaires impliqués.

Enfin, elle privilégie également des candidats qui tiennent compte de critères "chantier propre" et "clauses sociales".

Axe 5 - Tendre vers l'exemplarité de la commune

Synthèse de l'analyse AFOM

Atouts

- Bonne efficacité énergétique des bâtiments communaux de Carpentras.
- Des démarches pour limiter la consommation des ressources (en eau, alimentaires...).
- Actions en faveur de la limitation de la pollution dans ses différentes formes (déchets, atmosphérique...).
- Mise en avant d'une alimentation saine dans les repas servis par la commune.

Opportunités

- De plus en plus de reconnaissance pour les communes engagées dans le développement durable.
- Des injonctions nationales pour le respect du développement durable.

Faiblesses

- Des efforts restent à fournir pour garantir l'efficacité énergétique du reste des installations municipales, telles que les équipements sportifs.
- Les actions en faveur des énergies renouvelables sont à amorcer de manière à limiter la consommation électrique par exemple.
- Une solution pour les déchets matériels de la commune doit être trouvée ainsi que pour les déchets.

Menaces

Axe 5 - Tendre vers l'exemplarité de la commune

Enjeux stratégiques

- Continuer la rénovation de l'ensemble des installations municipales pour améliorer leur efficacité énergétique.
- Entamer une réflexion autour des sources d'énergies renouvelables (par exemple les panneaux solaires) pour l'alimentation électrique des installations dont la commune a la charge.
- Améliorer la gestion des déchets matériels internes, en augmentant la part recyclée.
- Coordonner la gestion des différents types de déchets avec la CoVe (qui dispose de cette compétence) pour garantir des rues propres et non encombrées par les détritrus.
- Offrir la possibilité aux techniciens de se former dans les différents champs du développement durable pour améliorer leurs pratiques.
- Amplifier les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics
- Tendre vers un objectif de 100% du parc automobile communal en énergie verte et/ou en bio-carburant
- Poursuivre les politiques concernant une alimentation saine et durable, en favorisant les circuits courts et les produits certifiés biologiques.



**Agenda 21 de
Carpentras**

**Diagnostic de
Développement
Durable**



**Master 2 Géomatique et conduite de projets territoriaux
Avignon Université**



CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin